



République du Sénégal

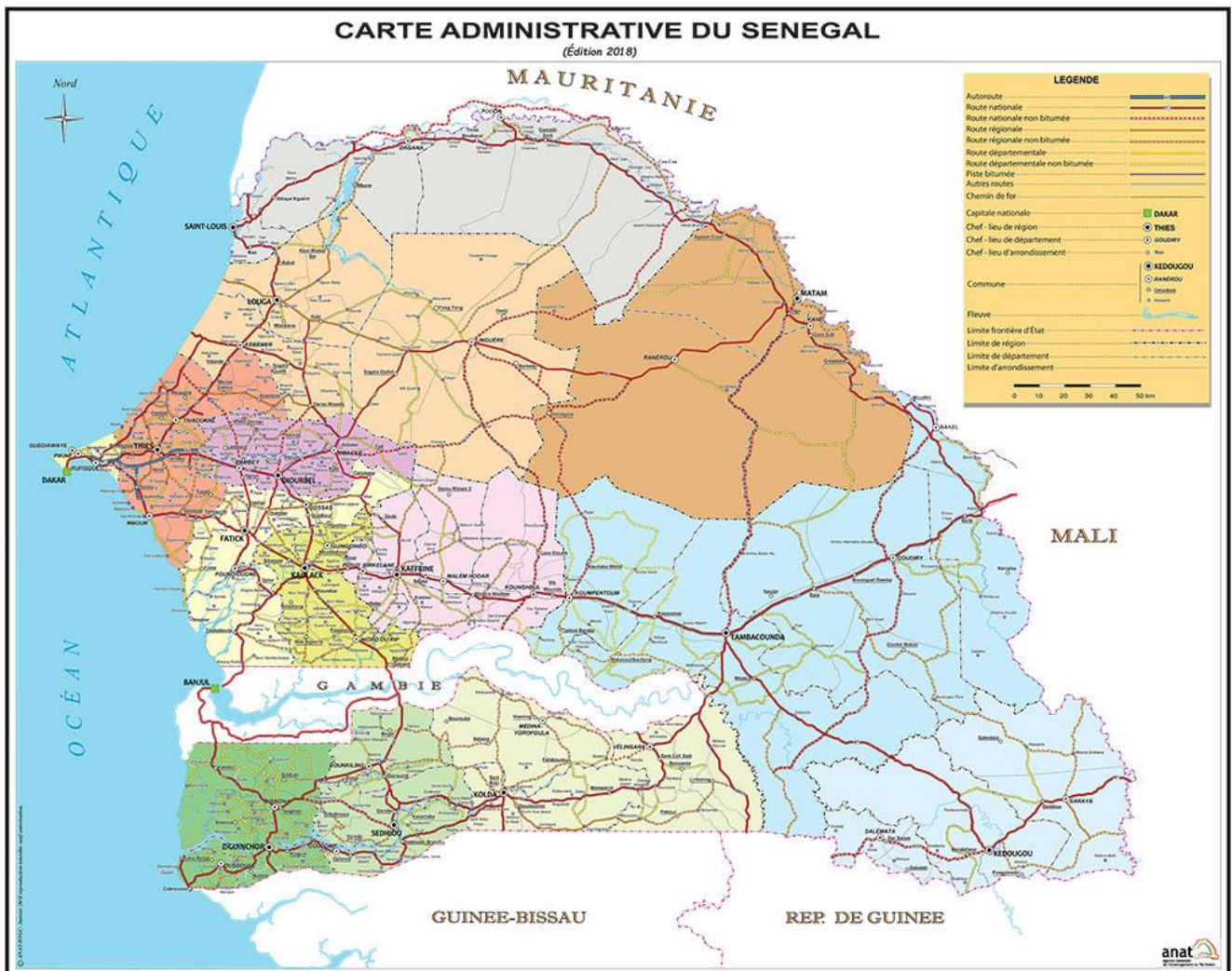


**EVALUATION DU 8^{ème} PROGRAMME DE PAYS,
SENEGAL
2019-2023**

PERIODE COUVERTE : Janvier 2019- Juin 2022

ANNEXES DU RAPPORT FINAL

Septembre 2022



Équipe d'Évaluation

Tiburce NYIAMA

**Mme Mbarou Gassama
MBAYE**

Abdoulaye TALL

Lamine DIOP

Consultant International, Chef d'équipe, Expert SR

Consultant National, Experte Genre

Consultant National, Expert P&D

Consultant Jeune évaluateur émergent

Table des matières

	i
Chapitre 1. Annexe 1 : Matrice d'évaluation	1
Chapitre 2. Annexe 2 : Liste des documents consultés	51
Chapitre 3. Annexe 3 : Liste des personnes/institutions rencontrées	53
Chapitre 4. Annexe 4 : Outils méthodologiques	65
Annexe 4.1. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE-EPP8 (PE) UNFPA/SENEGAL2019-2023	65
Annexe 4.2. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE (SOUS PE) -EPP8 UNFPA/SENEGAL2019-2023	71
Annexe 4.3. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE (FGD Bénéficiaires)-EPP8 UNFPA/SENEGAL2019-2023	75
Annexe 4.4. GRILLE D'OBSERVATION DE POINT DE PRESTATION DES SERVICES (SR, GENRE, P&D : CS ; PS ; CFP ; Labo)	78
Annexe 4.5. GRILLE DE REVUE DOCUMENTAIRE	82
Annexe 4.6 ECHELLE D'EVALUATION	83
Annexe 4.7. FICHE DE REVUE – SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION (S&E ou M&E)	84
Annexe 4.8. FICHE DE REVUE RAPIDE-SYSTEME DE L'ASSURANCE QUALITE-PP8/UNFPA/SEN	85
Chapitre 5. Annexe 5 : Complément de l'analyse de la structure financière du programme	87
Chapitre 6. Annexe 6 : RECOMMANDATIONS COMPLETS	88
6.1. RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES	88
6.2. RECOMMANDATIONS PROGRAMMATIQUES	91
Chapitre 7. Annexe 7 Termes de référence	98
1. Introduction	101
2. Contexte national	104
3. Programme pays de l'UNFPA	105
4. But, objectif et champ de l'évaluation	112
4.1. But	112
4.2. Objectifs	112
4.3. Champ de l'évaluation	112
5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation	113
5.1. Critères d'évaluation	113
5.2. Questions préliminaires d'évaluation	114
6. Approche et méthodologie	115
6.1. Approche	116

7.	Le processus d'évaluation	117
6.2.	Méthodologie	121
8.	Les produits de l'évaluation	125
9.	Assurance et contrôle qualité	126
10.	Calendrier indicatif et plan de travail	128
11.	Gestion de l'évaluation	135
12.	Composition de l'équipe d'évaluation	138
12.1.	Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	138
12.2.	Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation	140
13.	Budget et modalités de paiement	143
14.	Bibliographie et ressources	144

Chapitre 1. Annexe 1 : Matrice d'évaluation

Tableau 1 : matrice d'évaluation du programme de pays UNFPA/Sénégal 2019-2023

QE1-PERTINENCE : Dans quelle mesure le programme pays est-il adapté : (i) aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire); (ii) aux stratégies, plans et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW¹ et les ODD?

Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
Hypothèse 1 H1 : le programme pays est suffisamment adapté aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire).	<ul style="list-style-type: none"> • H₁-I₁ : Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins de la population générale dont en particulier les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG. 	<i>Femmes (15-49ans, FO, MGF ; VBG) ; ado/jeunes ; maris ; utilisateurs des données et documents (CPD8 ; PAN ; PTAs ; Documents des projets ; COARs : Rapports de S&E ; Rapports d'études ; Documents stratégiques nationaux : SNEEG, Plan national VBG, SNAEF, stratégie nationale EdM, etc.) ;</i>	<p>Méthodes/Technique : Revue Documentaire (RD) ; Entretiens Informateurs Clés (EIC); Focus Group Discussion (FGD) ; Observation Directe (OD)</p> <p>Outils : Grille RD ; Guide EIC Parties Prenantes (UNFPA, Partenaires MEO, Autres Partenaires); Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de prestation des services.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • H₁-I₂ : Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés dont les adolescents (es) et jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire. 	<i>Sources : femmes rurales (15-49ans, FO, MGF ; VBG) ; ado/jeunes ; maris ; les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire ; utilisateurs des données et documents (CPD8 ; PTAs ; rapport PEC handicap, stratégies nationales vulnérabilité/protection sociale (carte égalité des chances, etc.) Documents des projets ;</i>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD</p> <p>Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>

¹ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

	COARs : Rapports de M&E ; Rapports d'études) ;	
<p>Données collectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>H₁-I₁ : Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins de la population générale dont les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG.</i> 		
<p>Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</p> <p>Situation-faits-constats : <i>Le PP8 a été quasi-suffisamment adéquat aux besoins des différentes populations en matière de SDSR.</i></p> <p>Besoins PEC fistules adressés aux femmes victimes de fistules référées :</p> <p><i>Les femmes et de filles victimes de fistule obstétricale vivant dans la zone de couverture du PP8 ont reçu un traitement avec le soutien financier de l'UNFPA pour la chirurgie, les médicaments ou le transport de la porteuse de fistule vers l'établissement de santé : L'approche innovante « NDjaatigue ».</i></p> <p><i>Cependant l'insuffisance des ressources financières, le déficit de centre d'accueil et de compétence, le problème d'hébergement des victimes de fistules durant les phases pré et post-opératoires, l'immigration transfrontalière des cas de fistules mitigent l'alignement du PP8 aux besoins des femmes porteuses de fistules.</i></p> <p>Développement d'initiatives permettant d'adresser les besoins pour l'éradication des MGF :</p> <p><i>Le PP8 intervient auprès de populations rurales dont les plus vulnérables et vivant dans des zones éloignées, notamment à Kédougou, Tamba, Kolda, Sédhiou, Matam. Ces régions enregistrent les taux de prévalence MGF/VGB le plus élevés. Toutes les survivantes de MGF ont accès à une prise en charge holistique de qualité, conformément aux procédures opérationnelles standards pour les survivantes de violences sexuelles et de MGF. »</i></p> <p><i>L'Initiative Club des Jeunes Filles Leaders (CJFL) avec le concept de New-Deal a permis d'embrasser plusieurs autres thématiques telles que les mutilations génitales féminines, les mariages d'enfants, la promotion des relations de genre égalitaires au sein des communautés, la scolarisation des jeunes filles et leur employabilité. Ceci a été affirmé par les jeunes filles rencontrées à Gossas, Podor et Kolda. Le développement des Activités de mobilisation sociale pour la promotion de l'abandon de l'excision, des initiatives (Ecole des maris, GrandMother project) visant le changement de normes socio culturelles ont contribué à renforcer la pertinence du PP8.</i></p> <p>Cependant malgré l'interdiction de mutilations génitales féminines, l'excision est toujours pratiquée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Des défis d'adhésion sur les questions MGF créant des poches de résistance à l'intérieur des villages ayant déclaré d'abandon sans une concertation totale de tous les groupes de la société.</i> 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sources : COARs 2019 - Rapport 2019 projet Luxembourg - PTA RM Tamba 2019 - Rapport 2021 projet Canada, (p10) <p>Entretiens avec informateurs clefs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CLVF - ONG Lumière - Coord. Régional UNFPA Tamba - MCR Région médicale Kolda - ONG FODDE Kolda - MCD Popenguine - MCR Région médicale Kolda <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sources : COARs 2019 - Rapport JP MGF 2019 (p17,18,19), 2020 (p33), 2021, <p>Entretiens avec informateurs clefs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TOSTAN - DEEG/MFFPE - CEDAF Tamba - CLVF - ONG Lumière Kédougou - WHEPSA Louga - MCR Région médicale Louga - Coord. Régional UNFPA Tamba 	

- *La Réticence de la société sur les questions MGF en raison du statut de la fille/femme et leur situation socio-économique et le précepte islamique perçu pour certaine communauté constituant un frein majeur à la transformation des normes sociales (y compris de genre), surtout dans les zones du projet où vivent des populations conservatrices.*

Besoins de prise en charge des VGB :

- *Le PP8 a apporté une réponse pertinente aux besoins des femmes et des filles dans un contexte de pauvreté accentué par les inégalités de genre.*
- *Le PP8 a permis femmes victimes de violence physique de bénéficier une PEC holistique par une Assistance médicale, psychologique et judiciaire.*
- *Les interventions sur le new deal, les interventions à base communautaires (Caisses de solidarité et implication des maris pour la prise en charge des femmes en état de grossesse.) etc. ont permis d'adresser les questions de violence à travers des approches holistiques.*

Cependant l'on note une Couverture des besoins assez faible des zones enclavées (localités très reculées, Tamba et Kédougou) ; des Difficultés à prendre en charge les problématique genre, particulièrement dans la zone centre ; le manque de centre d'accueil des VGB dans la région de Tamba ; le manque de système d'information spécifique pour remonter les données ; Médiation des cas de VGB par les familles et les badiénous gox (Gossas) qui n'aboutissent pas à des sanctions contre les auteurs ; VGB récurrentes, mais pas documentées (Gossas) ; Faible implication des garçons dans les activités (les filles sont ciblées alors les questions de genre alors et le sujet intéressent les garçons ; (Club jeunes Gossas); (CDPS Gossas) etc.

Besoins en SRAJ :

Le PP8 est quasi-suffisamment adapté aux besoins des populations dont les adolescent-e-s et jeunes. L'approche multisectorielle (CS et CCA), l'Initiative Club des Jeunes Filles Leaders (CJFL), la Couverture complète des écoles pour utilisation dans leur contenu du curriculum sur Education en la Santé Sexuelle et Reproductive (ESSR) en milieu scolaire, et la formation des filles membres des clubs ont permis d'adresser les besoins en matières de SRAJ.

Cependant, l'on note une Couverture des besoins assez faible des zones enclavées (localités très reculées, Tamba, Podor, Richard Toll, Dahra, Kédougou, Fatick dans les îles du Saloum et Gossas) ; Manque d'implication des garçons dans les activités de sensibilisation SRAJ (CDPS Gossas).

- *MCR Région médicale Kolda*
- *CCA Kolda*

Revue documentaire :

- *Sources : COARs 2019, 2020, 2021*
- *Rapport JP MGF 2019, 2020, 2021,*

Entretiens avec informateurs clefs

- *DEEG/MFFPE*
- *Boutique de Droit AJS*
- *Plan International Sénégal*
- *CEDAF Tamba*
- *CLVF Tamba*
- *ONG Lumière Kédougou*
- *WHEPSA Louga*
- *MCR Région médicale Kolda*
- *CCA, ONG FODDE Kolda*
- *Coord. PPJ/MJ*
- *FG avec CJF Gossas/FATICK*

Revue documentaire :

- *Sources : COARs 2019, 2020, 2021*
- *Rapport JP MGF 2019, 2020, 2021,*

- *Rapport projet Luxembourg 2020*

- *Rapport 2020 projet canada*

Entretiens avec informateurs clefs

- *DSME/MSAS*
- *Coord. PPJ/MJ*
- *MCR RM ; GEEP ; CFP Louga*
- *MCR St Louis*
- *GEEP Kolda*
- *FG CJF Gossas*

<p>Adaptations au besoins en matière de P&D : Le PP8 reste adapter aux besoins de la population générale (femmes, jeunes/adolescents), aux prévisions de services de P&D portant sur les attentes, le respect des engagements de l'Etat par rapport à différents agendas nationaux et internationaux de développement.</p> <p>Evidences favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution des pouvoirs publics à favoriser l'accès ouvert aux statistiques nationales l'utilisation des données (ANSD). - La mise en ligne de tous les rapports produits ainsi que les métadonnées d'enquête, - La possibilité de faire des requêtes spécifiques sur demande motivée, - La disponibilité d'une base de données au 1/10ème pour les besoins des travaux universitaires et, - L'existence d'un Centre de documentation pour la consultation et la recherche documentaire sur place. - Le recensement de la population du Sénégal en cours de préparation (prévu 2023). - Projet d'opérationnalisation du dividende démographique. <p>Cependant, l'on note la portée limitée des données à assurer la représentativité des données au niveau infrarégional et, de ce fait, une faible capacité à refléter la situation au niveau périphérique (voire communautaire) ; la faiblesse du niveau d'accompagnement financier de l'Etat et une dépendance quasi-forte du système de données vis-à-vis de la contribution des partenaires parfois modeste, ne permettant pas de disposer d'un échantillon suffisant pour élargir la prise en charge des besoins en données qui se manifestent aux échelons périphériques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - FG CCA Kolda - FG CCA Louga - FG Jeunes filles BCA Projet FassE - FG Espace Ado Podor/St Louis <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SNDS - Rapport enquête EDS de la commune de GTFC - Document projet FassE <p>Entretiens avec informateurs clefs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité P&D UNFPA Sénégal - ANSD/MEPC - DDCH/MEPC 	
<p>H2 : le programme pays est suffisamment adapté aux priorités des stratégies, plans et politiques nationaux de développement.</p>	<p>H₂-I₃ : Niveau d'alignement du programme de pays sur les priorités des stratégies, plans et politiques nationaux de développement.</p>	<p>Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données et documents (CPD8 ; Documents Nationaux ; PTAs ; Documents des projets ; COARs : Rapports de M&E ; Rapports d'études).</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD</p> <p>Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires ; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>
<p>Données collectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • H₂-I₃ : Niveau d'adaptation du programme de pays aux priorités des stratégies, plans et politiques nationaux de développement. 			
<p>Position (oui/non/mitigé) : : Le PP8 est suffisamment adapté aux priorités SDSR, Genre et P&D des stratégies, plans et politiques nationaux de développement.</p>			<p>Revues documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PNUAD2019-2023

<p>Situation-faits-constats : <i>Le PP8 est aligné au PSE-Phase2 : 2019-2023 et aux stratégies nationales. Les interventions du PP8 se fondent sur les documents de référence du gouvernement telles que la Stratégie nationale de bonne Gouvernance du Sénégal 2013 ; le Plan national de développement sanitaire et social (PNDSS) 2019-2028 ; GEEP - Stratégie de prévention des grossesses précoces et non désirées « zéro grossesse en milieu scolaire » - Rapport Provisoire ; Stratégie Nationale d'Autonomisation Économique des Femmes (SNAEF) du MFFGPE ; Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre 2015 ; Plan d'Action National VBG Sénégal ; Plan Stratégique National SIDA Sénégal-2018-2022 ; Plan Stratégique National SRAJ 2014-2018 ; Plan Stratégique Santé Digitale 2018-2023 ; Plan d'Action- Mutilations Génitales Féminines 2022-2026; Plan stratégique SRMNIA 2016-2020; Dossier d'investissement SRMNIA Juin 2019 ; Plan stratégiques santé communautaire 2014-2018 ; Document Politiques Normes Protocoles SRMNIA ; La Stratégie nationale pour l'Abandon des Mutilations Génitales Féminines 2022-2030 assortie de son plan d'action quinquennal, avec le soutien de UNFPA ; Stratégie Nationale Ecole des Maris Version 2Juillet 2021 ; Stratégie Nationale de Promotion du Dividende Démographique ; Stratégie Nationale de développement de la Statistique (SNDS 2019-2023) ; Document d'orientation national pour la capture du dividende démographique, 2016 et plan d'actions ; Agenda de la jeune fille ; Stratégie nationale intégrée de la jeunesse (2015-2030)).</i></p> <p><i>- Toutefois, l'on note une faible prise en compte de l'approche DH dans la zone entre (Fatick, Gossas) ; une absence/insuffisance d'approche spécifique : TS, LGBT, analphabètes, migrantes, sans emploi, avec handicap, marginalisés (jeunes et femmes handi., enfants de la rue). La rétro-planification basée sur les cibles périodiques des agendas de développement nationaux (SR, Genre, P&D) reste à améliorer.</i></p>			<ul style="list-style-type: none"> - PSE-Phase2: 2019-2023 - PNDSS 2019-2028 - « Zéro grossesse en milieu scolaire » - (SNAEF) du MFFGPE - Plan d'Action National VBG Sénégal ; Plan Stratégique National SIDA Sénégal-2018-2022 - Plan stratégique SRMNIA 2016-2020 ; - Dossier d'investissement SRMNIA Juin 2019 - Etc. <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNFPA Sénégal - DSME/MSAS - PPJ/MJ - DEEG/ MFFGPE - DDCH/ MECP - ANSD/MECP
<p>H3: le programme pays est suffisamment adapté aux engagements internationaux dont les orientations stratégiques et les objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025), puis les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier, l'agenda 2063, le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW² et les ODD.</p>	<p>H_{3-I₄}: Niveau d'alignement du programme de pays sur les orientations stratégiques et objectifs de l'UNFPA pour les périodes 2018-2021 et 2022-2025.</p>	<p>Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires et documents (CPD8 ; PTAs ; Documents des projets ; COARs ; Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux ; études).</p>	<p>Techniques : RD ; E.</p> <p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC</p> <p>Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires;</p>
	<p>H_{3-I₅}: Niveau d'alignement du programme de pays sur les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier, l'agenda</p>	<p>Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires ; utilisateurs des données et documents (CPD8 ; Documents cadres internationaux (ODD, CEDAW, CIPD+25, Agendas 2030 et 2063) ; PTAs ; Documents des</p>	<p>Techniques : RD ; E.</p> <p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC</p> <p>Outils :</p>

² CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

	2063, le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW ³ et les ODD.	<i>projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).</i>	Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires;
<p><u>Données collectées :</u></p> <p>● H₃-I₄ : Niveau d'alignement du programme de pays sur les orientations stratégiques et objectifs de l'UNFPA pour les périodes 2018-2021 et 2022-2025.</p>			
<p>Position (oui/non/mitigé) : La conception du PP8 a suffisamment pris en compte les orientations stratégiques et objectifs de UNFPA</p> <p>Situation-faits-constats : La réponse stratégique des Nations Unies aux défis de développement adresse les déficits liés au mandat de l'UNFPA principalement dans son domaine stratégique prioritaire 2 : « Accès aux Services Sociaux de Base de qualité et Protection ». Cependant, les deux autres domaines stratégiques prioritaires 1 et 3 impliquent aussi le mandat de l'UNFPA. Cette réponse du PNUAD 20 19 – 2023 se fonde sur le Bilan commun de pays (BCP) du PNUAD 2012-2018 dans son appréciation de l'évolution sociale (santé, population, genre, nutrition...). Par rapport à l'agenda de l'UNFPA, ledit PNUAD a pris en compte l'état dressé et les perspectives proposées par le BCP 2018 concernant les défis tels le faible accès aux services sociaux de base dont la santé (dont la SSR spécifiquement), la protection sociale (VGB, handicap spécifiquement), l'inégalité des sexes et dans une certaine mesure l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, les aléas de la capitalisation de la dynamique démographique. Le PNUAD 2019-2013 a pris en compte les défis de développement relevant du mandat de l'UNFPA en vue d'améliorer la situation du développement concernée. Ledit PNUAD propose, selon chacun de ses 3 domaines stratégiques prioritaires, les effets visés, les composantes et les interventions/stratégies censés surmonter les défis de développement concernant l'UNFPA en matière de SR, Genre-Egalité-Autonomisation des femmes et P&D.</p>		<p>Revues documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PNUAD2019-2023 - CPD8 - Plan Stratégique UNFPA 2018-2022 - Plan Stratégique UNFPA 2022-2025 - Programme Conjoints MGF, FassE etc. - Rapport final du Bilan Commun Pays du CCA du SNU du Sénégal 2012-2018 - PTA des Partenaires de mis en œuvre 	
<p>● H₃-I₅ : Niveau d'alignement du programme de pays sur les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier, l'agenda 2063, le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW⁴ et les ODD.</p>			
<p>Position (oui/non/mitigé) : oui</p> <p>Situation-faits-constats : Le PP8, dans sa conception vise à contribuer aux résultats poursuivis par les engagements internationaux du Sénégal selon le cadre des résultats du CPD2019-2023. Le PP8 s'aligne sur les engagements internationaux du Sénégal : ODD, Agenda 2063 au niveau Africain, CIPD+25, CEDAW. L'UNDAF par ses effets 1 à 6 contribue aux priorités de croissance inclusive et d'accès aux services/protection sociaux ainsi qu'à l'exercice des droits humains du PSE 2035. Ces mêmes effets l'alignent sur la contribution à l'effet 1 de l'agenda 2063 de l'UA, aux 3 défis prioritaires de l'agenda 2030 (réduction pauvreté, Autonomisation femmes et filles ; lutte contre les changements climatiques) et aux OD à tous les ODD sauf le 16ième. De par ses effets 7 et 8, l'UNDAF contribue à la priorité de la jouissance d'une gouvernance inclusive et d'un État de droit du PSE 2035. Lesdits effets mettent ledit plan en</p>		<p>Revues documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ODD - Agenda 2063 au niveau Africain - CIPD+25 - CEDAW - UNDAF - Rapport RNV - Rapport de conception EPP8, (p28). 	

³ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

⁴ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

contribution à l'effet 3 de l'agenda 2063 de l'UA, le laissent sans rapport avec les 3 défis prioritaires de l'agenda 2030 (réduction pauvreté, Autonomisation femmes et filles ; lutte contre les changements climatiques) et le mettent à contribution vis-à-vis des ODD 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 10 ; 11 ; 13 ; 14 ; 15 ; 16 ; et 17.	Entretiens avec informateurs clefs - Equipe UNFPA Sénégal
---	---

QE2 - PERTINENCE: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays ?			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
H ₄ : L'UNFPA a suffisamment réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays.	H_{4-I₆}: Niveau de complétude de l'intégration des droits de l'homme et des perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA	Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données, bénéficiaires, leaders communautaires et documents (CPD8 ; Documents cadres internationaux --ODD, Charte U. des DH, Approche DH/GNUDD-- ; Documents cadres nationaux (UNDAF, stratégie nationale, POS, Directives Observatoire DH, Approche Genre UNFPA ; CEDAW... ; Documents cadres nationaux Genre, VBG, MGF, Egalité de genre & autonomisation des femmes ...) ; PTAs ; Budget CPD; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).	Méthodes/Techniques : RD ; EIC ; FGD ; OD Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires ; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.
	H_{4-I₇}: Niveau de complétude d'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA	Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; bénéficiaires, leaders communautaires, utilisateurs des données et documents (CPD8 ; Documents cadres internationaux ; Stratégie des N U pour l'inclusion du handicap) ; PTAs ; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).	Méthodes/Techniques : RD ; EIC ; FGD ; OD Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires ; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.
Données de mesure Hypothèse : • H_{4-I₆} : Niveau de complétude de l'intégration des droits de l'homme et des perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA			

<p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p><u>Perspective de l'égalité de Genre :</u> Situation-faits-constats : <i>Le PP8 a suffisamment intégré les perspectives de l'égalité de genre avec une composante entièrement dédiée et de manière transversales aux deux autres composantes. Des composantes genre/autonomisation des femmes, puis P&D/DD) avec des projets/interventions (EdM, Ecole de Jeunes Filles, New-deal, caisses communautaires, financement d'AGR ; guichet multiservices) intégrant ou impactant l'accès/utilisation des services SDSR, MGF, VBG, données et DD ont été mises en place. Des activités de renforcement de capacités du leadership des femmes ; de l'intégration du genre dans les services de SR (prestataires de santé) etc. ont été déroulées.</i></p> <p><u>Intégration des droits de l'homme :</u> Situation-faits-constats : <i>L'agence a quasi-suffisamment intégré les droits de l'homme à travers des interventions. Le respect des droits a été favorisé par le renforcement de l'offre et de la demande SR, genre et DD, la gratuité/solidarité, l'autonomisation socio-économique des usagers des service (jeunes, survivantes FO, demandeurs d'emploi/revenus), la participation de la communauté à l'offre et au suivi des services. Toutefois, l'on note une intégration faible d'approches systématiques adaptées aux programmes (ABDH, Approche Genre, Approche inclusive du handicap) avec renforcement spécifiques des capacités des prestataires de santé, de l'offre et de la demande.</i></p>	<p>Revues documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports JP MGF 2019, 2020, 2021 - Rapports projet Canada, 2019,2020,2021 - Rapport projet Luxembourg 2019, 2020, 2021 - Rapport projet Fass 2020,2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité Genre UNFPA Sénégal - DEEG/MFFGEPE - Associations : ASBEF, Boutique de droit AJS, sagefemmes, religieux - Réseau des parlementaires, des jeunes - ONGs : FODDE Kolda, MSI Saint Louis, CEDAF, CLVF, Lumière - FG avec les femmes bénéficiaires accouchement assisté Gossas/Fatick - FG avec Femmes GIE Djanabo Kolda - FG C/JF Gossas, BCA Fass
<p>● H4-I7 : Niveau de complétude d'inclusion du handicap les populations clefs VIH, des travailleurs du sexe dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA</p>	
<p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p>Situation-faits-constats : <i>Le PP8 a quasi-suffisamment contribué à l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, les populations clefs VIH, des travailleurs du sexe. Des efforts de contribution du PP8 à l'inclusion et au respect des droits des femmes, des personnes vivant avec un handicap, avec le VIH, des travailleurs du sexe ont été relevés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AJS a appuyé l'association des personnes vivant avec un handicap à travers des formations en droits humains (DH), un appui pour l'obtention d'extrait naissance, certificat de mariages, etc. L'AJS travaille également avec les personnes 	<p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité Genre UNFPA Sénégal - DSME/MSAS - PPJ/MJ - DEEG/MFFGEPE

<p>vivant avec le VIH. À travers l'appui aux boutiques de droit, de Sédhiou et Kolda. L'AJS dispose d'un guichet unique pour le conseil- orientation-écoute, et le renforcement du leadership. Une plateforme est mise en place pour un meilleur accès à la justice.</p> <ul style="list-style-type: none"> - À travers l'appui à l'ASBEF, le PP8 cible les travailleuses du sexe. À Tamba, les interventions portent sur la sensibilisation pour le changement de comportement. En plus, le PP8 met à disposition des produits de protection en collaboration avec les acteurs du milieu qui sont dotés d'un stock renouvelé. L'ASBEF dispose d'une clinique et prend en charge les malades IST et le référencement. (AJS) - Prise en charge (PEC) des handicapés ayant la carte d'égalité des chances (Gossas); - Gratuité des services de santé pour les personnes en situation de handicaps (Gossas); <p>Cependant, l'on note les évidences défavorables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche DH vague sans stratégie claire ; pas de formation affectant la prise en compte de handicap (DS POP); - Même traitement pour tous les groupes de population créant des discriminations chez les femmes vivant avec handicap (DS POP). Les activités de sensibilisation menées dans les villages sont destinées à toutes les catégories de la population sans distinction (pas de discrimination positive pour les handicaps). (TOSTAN). Pas de réponse spécifique des personnes vivant avec handicap santé (RM Kolda) ; - Configuration des bâtiments, service, toilettes n'étant pas adapté aux besoins des groupes spécifiques (handicaps) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations : ASBEF, Boutique de droit AJS, sagefemmes, religieux - Réseau des hanidcaps - RM Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - DS Popenguine, Podor, Dahra
--	--

<p>QE3 – PERTINENCE : Dans quelle mesure le bureau pays a-t-il réagi aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés concernant ;</p> <p>(i) l'évolution des besoins et priorités de développement,</p> <p>(ii) les variations causées par les crises humanitaires (comme la pandémie du COVID 19 et les inondations),</p> <p>(iii) les changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs ?</p> <p>Quelle approche le bureau pays a-t-il utilisée pour sélectionner les groupes laissés de côté et orienter plus d'interventions vers eux ?</p>			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
H ₅ : Le bureau pays a réagi promptement et à la hauteur des changements concernant les besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés en situations de développement (changements climatiques et ou politiques) et en situation humanitaire	H₅-I₈ : Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement.	Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données, porteurs de droits, leaders communautaires et documents (CPD8 ; Documents cadres internationaux pour gestion des risques --ODD, Directives sur la gestion des risques climatiques et politiques; Documents cadres nationaux (UNDAF, stratégie/plans de contingence nationaux pour risques et événements	Méthodes/Techniques : RD ; EIC ; FGD; OD Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.

		<p>climatiques et politiques majeurs); PTAs ; Budget CPD; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).</p>	
	<p>H5-I9 : Niveau d'Adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.</p>	<p>UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données, porteurs de droits, leaders communautaires et documents (CPD8 ; Documents cadres internationaux pour gestion des crises humanitaires --ODD, Directives sur la gestion des risques climatiques et politiques; Documents cadres nationaux relatifs aux crises humanitaires (UNDAF, stratégie/plans de contingence nationaux pour crises humanitaires) ; PTAs ; Budget CPD; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>
<p>Données Collectées ● H5-I9 : Niveau d'Adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.</p>			
<p>Position (oui/non/mitigé) : Oui Situation-faits-constats : La promptitude de la réponse de l'UNFPA a été suffisante. SDSR : Des actions immédiates de préparation aux crises (Services SR d'urgence, distribution de kits d'urgence SR et ou de kits de dignité, sécurité, aliments, communication, tracking) ont été déployées au sein du bureau et avec des appuis aux parties prenantes. Des actions de promotion de la prévention ont été menées avec près de 300 millions des fonds luxembourgeois utilisés par les partenaires nationaux afin de contribuer à : (i) la protection des prestataires de santé et des acteurs communautaires de promotion et de prévention, (ii) la sensibilisation des communautés en particulier les personnes vulnérables, (iii) au relèvement des plateaux techniques des centres de traitement des épidémies et (iv) l'investigation des cas. UNFPA a appuyé la DSME en vue de contribuer à la diffusion des spots radio télé sur la COVID-19 et la continuité des services de SRMNIA ainsi qu'à l'achat de matériel de protection et d'hygiène COVID-19 destinés aux sages-femmes et acteurs communautaires. L'on note une disponibilité quasi permanente des produits PF jusqu'au dernier kilomètre grâce à l'appui de UNFPA et ses PE. Les interventions des ONG ont permis de référer les femmes qui ont besoins des services SR/PF vers les sites de prestation en dépit de la pandémie.</p>		<p>Revue documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport : Evaluation rapide de l'impact de la Covid-19 sur la prestation et l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive au Sénégal - COARs 2020, 2021 - Rapports donateurs projet Luxembourg 2020 et 2021 - Rapports donateurs projet Canada 2020 et 2021 - Rapports JP MGF 2020 et 2021 - Plaquettes sensibilisation en langues locales TOSTAN sur la Covid <p>Entretiens avec informateurs clefs</p>	

Les messages sur SSR sont délivrés aux ados via les réseaux sociaux avec un impact assez limité. Les contrats avec les radios communautaires ne sont pas renouvelés parce que les parents ont jugé qu'on parle trop de sexe (GEEP Louga, Kolda). Parmi les difficultés, l'on relève également la persistance des pratiques et normes socioculturelles défavorables au bien-être de la femme et de l'adolescente en matière de SR, personnes vulnérables/marginalisées.

Genre :

Face au contexte lié au COVID, le PP8 par le biais du Programme Conjoint a appuyé le gouvernement en partenariat avec d'autres agences « l'initiative Panier de la Ménagère » pour répondre à la crise de la COVID-19. Cette initiative a permis d'aider les femmes productrices de céréales à résister à la crise économique ; aux femmes ayant souffert de fistules, aux survivantes de MGF, aux victimes de VBG, aux personnes vivant avec un handicap, aux personnes vivant avec le VIH et aux personnes femmes dans les lieux de détention de bénéficier de kits alimentaires et hygiéniques ; de renforcer le mécanisme de prévention et de PEC des victimes de VBG et de MGF à travers la création des « Cellules de dénonciation et de veille ». Ces efforts ont été déployés dans toutes les zones de couvertures du programme notamment à Fass où des kits de protection individuelle et collective ont été distribués à l'ensemble des 13 établissements la commune GFC. Des activités de renforcement des capacités durant la COVID à l'endroit des élèves et professeurs de la commune de GTFC sur les grossesses précoces, les droits des ados jeunes en SR ainsi que les peines encourues en cas de violation des droits ont été menées.

Ces initiatives ont renforcé l'adaptation du PP8 face à l'évolution des besoins des populations notamment les plus vulnérables.

Toutefois, les mesures de protection prises par le gouvernement à travers l'instauration de l'état d'urgence, du couvre-feu, les interdictions de rassemblement, manifestation publics ou privés et déplacement d'une région à l'autre, ont entraîné des perturbations affectant la continuité de l'offre de services de santé et des services de prise en charge des VBG/MGF, et des activités de mobilisation sociale en faveur de l'abandon de la pratique de l'excision. Ces mesures ont également favorisé les violences conjugales intrafamiliales (noter les campagnes de communication digitale durant cette période pour réduire les VBG).

P&D :

Durant la pandémie, le bureau pays a promptement réagi à la crise en procédant à l'Encadrement des différents partenaires de mise en œuvre (IP) dans le réajustement des PTA pour mener les activités en tenant en compte du contexte COVID-19 ; à La reprogrammation des ressources disponibles au premier et second trimestres de 2020 ; La mobilisation de ressources additionnelles face aux besoins immenses exprimés par les régions médicales dans le cadre de la riposte à la COVID-19 (Canada pour le genre) ; à L'appui technique aux différents partenaires de mise en œuvre et dans les différents secteurs ; La coordination des actions des IPs au niveau régional et national par les instances étatiques et surtout des instructions et orientations pour respecter les mesures barrières durant la pandémie et après la levée des restrictions.

UNFPA a contribué à la conduite des études d'impact socioéconomiques de la COVID 19 en vue d'examiner les répercussions possibles sur l'indice de mesure du dividende démographique pour une prise de décision fondant sur les données probantes. L'UNFPA a financé avec ses ressources l'étude sur l'impact socioéconomique de la COVID-19 relatif au Genre.

Cependant, les mesures de confinement ont induit la suspension du programme de production statistique sur le territoire national durant les années 2020 et 2021.

- MCR et ses équipes RM Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick
- MCD et ses équipes DS Popenguine
- Equipe TOSTAN
- FG Jeunes filles CFP Louga,
- FG Jeunes CCA Louga et Kolda
- FG CJF Gossas
- FG Jeunes espace ado Podor (St Louis), BCA Fass

<p>H₆ : Le bureau pays a réagi promptement et à la hauteur des évolutions de priorités nationales liés aux changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs en situations de développement et en situation humanitaire.</p>	<p>H_{6-I₁₀} : Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des priorités nationales liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement.</p>	<p>Sources : UNFPA ; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires ; utilisateurs des données, porteurs de droits, leaders communautaires et Documents : CPD8 ; Documents cadres internationaux pour gestion des risques --ODD, Directives sur la gestion des risques climatiques et politiques ; Documents cadres nationaux (UNDAF, stratégie/plans de contingence nationaux pour risques et événements climatiques et politiques majeurs) ; PTAs ; Budget CPD; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires;</p>
	<p>H_{6-I₁₁} : Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des priorités nationales liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.</p>	<p>Documents cadres internationaux pour gestion des crises humanitaires --ODD, Directives sur la gestion des risques climatiques et politiques; Documents cadres nationaux relatifs aux crises humanitaires (UNDAF, stratégie/plans de contingence nationaux pour crises humanitaires) ; PTAs ; Budget CPD; Documents des projets; COARs : Rapports de M&E ; Rapports de suivi des engagements internationaux).</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC Outils : Grille RD ; Guide EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires;</p>
<p>Données Collectées ● H_{6-I₁₁} : Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des priorités nationales liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.</p>			
<p>Position (oui/non/mitigé) : Oui Situation-faits-constats : L'appui du bureau pays a été quasi-suffisant au vu des évolutions de priorités nationales afférentes. La réaction du bureau pays, l'engagement de ses partenaires (DSME) et la veille permanente des équipes cadres de districts et des régions ont permis d'assurer une disponibilité quasi permanente des produits PF jusqu'au dernier kilomètre.</p>			<p>- Rapport : Evaluation rapide de l'impact de la Covid-19 sur la prestation et l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive au Sénégal - COARs 2020, 2021</p>

<p>Le bureau pays a apporté un appui spécifique à la DSME en vue de la contribution à la diffusion des spots radio télé sur la COVID-19 et la continuité des services de SRMNTA ainsi qu'à l'achat de matériel de protection et d'hygiène COVID-19 destinés aux sages-femmes et acteurs communautaires.</p> <p>Le PP8 s'est adapté aux priorités nationales, notamment le « panier de la ménagère » initié par le Ministère de l'agriculture en partenariat avec le MFFGPE avec un appui financier pour la réalisation de cette initiative.</p> <p>Cependant, l'on relève une perturbation de la synergie mise en place en 2019 entre les interventions des CCA, Clubs de jeunes filles et des espaces Ados dans les structures sanitaires pendant la longue période de fermeture des écoles. Ceci a induit un arrêt des activités de C4D sur les SR nécessitant de mobilisation physique « COVID : Inhiber le déploiement de leurs activités (causeries, VAD) (Club jeunes filles Gossas) »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports donateurs projet Luxembourg 2020 et 2021 - Rapports donateurs projet Canada 2020 et 2021 - Rapports JP MGF 2020 et 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - MCR et ses équipes RM Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - MCD et ses équipes DS Popenguine - DSME - MFFGPE - PPJ/MJ
--	---

<p>QE4 – EFFICACITE : Dans quelle mesure les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme pays ? En particulier, quel est la contribution des actions suivantes à l'atteinte des cibles de produit et effets : (i) accès et utilisation accrues des services intégrés de santé sexuelle et reproductive; (ii) autonomisation des adolescents et des jeunes pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive et le VIH et pratiquer leurs droits sexuels et reproductifs; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles; et (iv) utilisation accrue des données démographiques dans l'élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?</p>			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
<p>H7-Les actions soutenues par l'UNFPA ont suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué aux effets SDSR du programme pays</p>	<p>H7-I12 : Taux (%) de performance des produits (outputs) SDSR du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA</p>	<p>Sources :</p> <p>Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (DHIS2 reports; Rapport EDS 2019 ; EDS ?2021 ?; MISC ? Rapport SONU, Audit Décès maternels...</p> <p>Parties Prenantes :</p> <p>SNU : UNFPA, UNICEF</p> <p>AMO : DSME, Ministère Femmes, Justice, Jeunesse, Economie/Plan ; Plan et autres ONG ; Région Sanitaire ; DS ; CS/staff santé.</p>	<p>Méthodes/Techniques :</p> <p>RD ; EIC ; FGD; OD</p> <p>Outils :</p> <p>-Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.-</p>

		<p>Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 ; enceintes ; FO ; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s/jeunes (pop générale, enceintes; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (3)-Maris ; (4)-Réseaux et ASC.</p>	
	<p>H7-I13 : Niveau de contribution de la performance des produits du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance des effets SDSR visés</p>	<p>Sources : Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (DHIS2 reports ; Rapport EDS 2019 ; EDS ? 2021 ? ; MISC ? Rapport SONU, Audit Décès maternels... Parties Prenantes : SNU : UNFPA, UNICEF AMO : DSME, Ministère Femmes, Justice, Jeunesse, Economie/Plan ; Plan et autres ONG ; Région Sanitaire ; DS ; CS/staff santé. Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 ; enceintes ; FO ; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s (pop générale, enceintes; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (3)-Maris ; (4)-Réseaux et ASC.</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD Outils : -Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>
<p>Données Collectées • H7-I12 : Taux (%) de performance des produits (outputs) SDSR du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA</p>			
<p>Position (oui/non/mitigé) : Mitigé Situation-faits-constats : - 1. Nombre de structures (sonu-b) renforcés dans la zone pour fournir des services SONUB (cumulatif) : Cible : 25 ; Progrès : 59 ; Performance : 236,00%. - 2. Nombre de SONUC renforcés dans la zone pour fournir des services SONUC (cumulatif) : Cible : 2 ; Progrès : 0 ; Performance : 0,00%. Le bureau pays a appuyé le renforcement des structures de la zone d'intervention du PP8 pour fournir des service SONUB. L'UNFPA, en collaboration avec la DSME, a appuyé la mise en place du réseau SONU dans l'ensemble du pays. En 2021, UNFPA a appuyé le mentorat de sages-femmes des PPS du réseau SONU. La formation sur le Monitoring SONU des</p>		<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Matrice de suivi des indicateurs par projet Atlas - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 - Rapport EDS 2019 	

prestataires et le renforcement de capacités des Sages-Femmes et Infirmiers sur les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et le financement du monitoring trimestriel sur la fonctionnalité effective des sites SONU ont contribué à la réalisation du niveau de performance de cet indicateur dans la zone d'intervention du PP8.

Cependant, l'on note le déficit équipements (ventouse, kit d'urgence tec.) dans certains PPS (Darou Mousty ; Saint-Louis : Pété, Podor, Dagana) ; des déficits en ressources humaines (SFE, pédiatres, infirmiers, techniciens labo etc.) ; des ruptures en médicaments traceurs ; la démotivation et l'instabilité du personnels (sage femmes, autres).

- 3 Nombre de femmes vivant avec une fistule obstétricale recevant un traitement appuyé par l'UNFPA (non cumulatif) : Cible : 750 ; Progrès : 183 ; Performance : 24,40%.

Les actions soutenues par UNFPA ont contribué de manière quasi-suffisant à la performance de l'indicateur FO. Le PP8 a appuyé le traitement de 183 (2019-2021) femmes vivant avec une fistule obstétricale pour une cible de 750 (2023). UNFPA a équipé et outillé des structures au niveau central et dans les régions du Sud du Sénégal équipées et outillées pour la prise en charge multisectorielle des victimes de FO. UNFPA a la formation d'acteurs sur la PEC des victimes de VBG et des fistules (H/F) dans les régions du Nord et du Centre. UNFPA a appuyé des stratégies (Stratégie avancée ; Ndiattigué ; sortie mobiles ; hébergement des femmes victimes de FO ; Camp de chirurgie en plus de la routinisation) à haut impact ayant contribué à la prise en charge des femmes victimes de fistules.

Toutefois, l'on relève les difficultés suivantes :

- La PEC holistique des cas FO pose de réels problèmes dont l'ampleur varie d'une région médicale à une autre.
- Faible capacité pour une PEC dans les routines.
- Problèmes d'hébergement, l'initiative Ndiattigue ne couvre pas toutes les zones : Les femmes victimes de FO proviennent des régions reculées ce qui pose le problème de leur hébergement durant les phases pré et post-opératoires.
- Problème d'identification de toutes les femme victime de FO : Stratégie de recherche de femmes victimes fistule non performante (RM Louga).

- Présentations des résultats annuels des partenaires de mise en œuvres rencontrés (RM Louga, RM ST Louis, RM Kolda, RM Fatick)

- Rapports monitoring SONU

Entretiens avec informateurs clefs :

- Unité S&E bureau UNFPA
- DSME/MSAS
- RM Louga, RM St Louis, RM Kolda, RM Fatick
- DS Popenguine

-

Revue documentaire :

- Matrice de suivi des indicateurs CPD8
- Matrice de suivi des indicateurs par projet Atlas
- Cadre de mesure des résultats
- COARs 2019,2020,2021
- Rapport EDS 2019
- Présentations des résultats annuels des partenaires de mise en œuvres rencontrés (RM Louga, RM ST Louis, RM Kolda, RM Fatick)
- Rapports Canada 2019, 2020, 2021

Entretiens avec informateurs clefs :

- DSME/MSAS
- RM Louga, RM St Louis, RM Kolda, RM Fatick
- DS Popenguine
- ONG : CLVF, Lumière

- 4. Pourcentage de points de prestation de services qui n'ont pas connu de rupture de stock de contraceptifs au cours des six derniers mois (cumulatif) : Cible : 93% ; Progrès : 90% ; Performance : 96,77%.

UNFPA a contribué de manière satisfaisante à la réalisation de cette performance. L'Appui aux efforts consentis ces dernières années pour la mise en place du logiciel CHANNEL ; le développement des Initiatives visant la disponibilité des produits contraceptifs jusqu'au dernier kilomètre (JEGESINA et YEKSSINA) ; la Formation des gestionnaires de dépôts de Médicaments ; la Subvention des produits contraceptifs par l'UNFPA ; le Renforcement du budget DSME par UNFPA , ont contribué favorablement à la réduction des ruptures de stock dans les dépôts de produits PF et par ricochet la réalisation de cette performance.

Cependant, l'on note le Risque sur la continuité du financement du PF au Sénégal car le mécanisme mis en place pour assurer la disponibilité des produits jusqu'au dernier Km fortement tributaire du financement des PTF ; le Défi de mobilisation des ressources endogènes ; Défis du maintien de l'utilisation des produits PF.

- 5 Nombre de points de prestation de services offrant des services de santé reproductive/planification familiale adapté aux adolescents et jeunes : Cible : 57 ; Progrès : 152 ; Performance : 266,67%.

La performance de cet indicateur est excédentaire. Les actions soutenues par UNFPA ont fortement contribué à renforcer les PPS offrant des services de SR/PF adapté. Ceci a favorisé l'augmentation du niveau de fréquentations des ado/jeunes dans les PPS, l'utilisation accrue des PF et les dépistages au VIH. Les interventions suivantes ont concouru à l'atteinte de ces résultats : Collaboration Multisectorielle entre l'ensemble des districts sanitaires, CCA, CJF ; stratégies avancées et mobiles permettant d'offrir des services de SR/PF aux femmes des zones éloignées ; les activités de sensibilisation pour un accès des jeunes aux services SR et au dépistage pour le VIH ; l'initiative New Deal ; zéro grossesse en milieu scolaire etc. Cependant, l'on observe une progression timide des standards des services adaptés aux adolescent(e)s/jeunes dans les centres de santé face aux nombreux besoins de cette couche sociale. L'on note également un désintéressement des jeunes aux club des EVF (GEEP Louga et Darah) ; un Faible impact des médias sur le changement de comportement chez les jeunes (GEEP Louga); une Hétérogénéité de la population dans milieu scolaire (femmes mariées) induisant certains comportements chez les jeunes (GEEP Louga);

- 6 Nombre de femmes de 15 à 49 ans utilisant des méthodes modernes de contraception (non cumulé) : Cible : 254038 ; Progrès : 292472 ; Performance : 115,13%

-7 Nombre de femmes en âge de procréer orientées vers les formations sanitaires pour les services intégrés (PF, CPN, PNC, IST) : Cible : 50000 ; Progrès : 148869 ; Performance : 297,74%.

Les actions soutenues par UNFPA ont suffisamment contribué à la réalisation de la performance excédentaire de ces deux indicateurs. Le travail de WEP SHA, le renforcement des comités de maman et des Bajenu Gox, ont fortement contribué aux parrainages et aux références vers les structures sanitaires des FAR pour des services de PF, CPN, CPoN (accouchement) ;

Revue documentaire :

- Matrice de suivi des indicateurs CPD8
- Matrice de suivi des indicateurs par projet Atlas
- Cadre de mesure des résultats
- COARs 2019,2020,2021
- Présentations des résultats annuels des partenaires de mise en œuvres rencontrés (RM Louga, RM ST Louis, RM Kolda, RM Fatick)
- Rapports Canada 2019, 2020, 2021

Entretiens avec informateurs clefs :

- Unité SRAJ UNFPA
- Equipe Opération UNFPA
- PPJ/MJ
- DSME/MSAS
- RM Louga, RM St Louis, RM Kolda, RM Fatick
- DS Popenguine
- GEEP Louga, Podor, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick

Revue documentaire :

- Matrice de suivi des indicateurs CPD8
- COARs 2019,2020,2021
- Présentations des résultats annuels des partenaires de mise en œuvres rencontrés (RM Louga, RM ST Louis, RM Kolda, RM Fatick)

une performance qui dépasse largement la cible attendue. Ceci a donné des résultats assez satisfaisant constaté sur le terrain :

- *Tendance baissière des accouchements à domiciles (DS Dahra, OSC Gossas);*
- *Augmentation de la fréquentation des femmes enceintes dans les centres de santé (DS Dahra);*
- *Augmentation de la couverture vaccinale (OSC Gossas);*
- *Amélioration et adhésion des hommes PF, réduction de mauvaises pratiques (Gossas);*
- *Appropriation communautaire renforcée (Dahra, Matam, Podor, Gossas, Kaffrine, Fatick) ;*

- Nombre de réseaux renforcés pour créer une demande de services de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale : Cible : 10 ; Progrès : 6 ; Performance : 60,00%.

Les actions soutenues par UNFPA ont quasi-suffisamment contribué à la performance (60%) de cet indicateur. UNFPA a appuyé les espaces ado Sur la base des orientations de la DSME, pour disposer d'équipements d'informations, de sensibilisation afin d'améliorer la convivialité. Le renforcement régulier des pairs éducateurs à travers de sessions de formation a permis de mieux les outiller dans leurs activités d'animation et de sensibilisation quotidiennes. Ceci a renforcé la portée des interventions du PP8 à l'endroit des ado/jeunes sur les SSR.

Cependant, l'on note une couverture assez limitée des activités de sensibilisation des CCA/BCA/CJF. En effet, ces activités peinent à toucher les zones éloignées/enclavées dans la zone d'intervention du PP8 (Podor BCA en phase embryonnaire, Gossas CJF ne couvre pas les îles du Saloum, FASS ignorance de l'existence du BCA). Ces limites inhibent l'efficacité des interventions des réseaux à l'endroit des ado/jeunes.

- Rapports Canada 2019, 2020, 2021
- Rapports Canada 2019, 2020, 2021

Entretiens avec informateurs clefs :

- Unité SRAJ UNFPA
- PPJ/MJ
- DSME/MSAS
- RM Louga, RM St Louis, RM Kolda, RM Fatick
- DS Popenguine
- ONG : WEPSHA, FODDE
- GEEP Louga, Podor, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick
- FGD jeunes filles CCA Kolda, Louga, St Louis,
- FGD CFP Louga
- FGD CJF, OSC Gossas

Revue documentaire :

- Matrice de suivi des indicateurs CPD8
- COARs 2019,2020,2021
- Rapports Canada 2019, 2020, 2021
- Rapports Canada 2019, 2020, 2021

Entretiens avec informateurs clefs :

- Unité SRAJ UNFPA
- PPJ/MJ
- DSME/MSAS
- RM Louga, RM St Louis, RM Kolda, RM Fatick
- DS Popenguine
- GEEP Louga, Podor, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick

	<ul style="list-style-type: none"> - FGD jeunes filles CCA Kolda, Louga, St Louis, - FGD jeunes filles CFP Louga - FGD CJF, Gossas - FGD BCA Fass 		
<p>H7-I13 : Niveau de contribution de la performance des produits du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance des effets SDSR visés</p>			
<p>Situation-faits-constats : <i>La contribution thématique des deux produits SDSR aux effets 1 et 2 est quasi satisfaisante dans la forme et le fond. L'on note une concordance sans écart entre l'effet 1 « Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisé.e.s, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence » et les cibles les femmes, toutes les adolescen.te.s et tou.te.s les jeunes avec la priorité au plus vulnérables/défavorisé.e.s. L'on observe également un alignement sans écart entre les paquets de services au niveau des deux produits : SM, PF, nutrition et SS pour le produit 1 et SSR dont surtout la PF pour le produit 2 qui s'emboitent dans la SSR au niveau de l'effet 1. Quant à l'effet 2 « Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, quel que soit le contexte », l'alignement des cibles des 2 produits (adolescents, jeunes avec priorité aux adolescentes) concordent assez entre les 2 produits et l'effet 2. Augmentation de la demande en SSR des femmes et des filles : Grâce à la synergie entre les CCA, les Espaces ado/jeune et les clubs de jeunes filles ainsi que les activités menées au sein des centres de formation professionnelle, la demande en services de SSR a augmenté. De manière transversale, les capacités accrues d'offre de services SR intégrés de qualité au niveau du produit 1 et de création de la demande des services SR au niveau du produit 2 favorisent une contribution générale des produits à la disponibilité et à l'utilisation des services attendues au niveau ses deux effets.</i></p>	<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Matrice de suivi des indicateurs par projet Atlas - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 		
<p>H8-Les actions soutenues par l'UNFPA ont suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué -aux effets Genre & Autonomisation des femmes du programme pays</p>	<p>H8- I14 : Taux (%) de performance du produit (output) Genre & Autonomisation des femmes du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA</p>	<p>Sources : Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (DHIS2 reports ; Rapport EDS 2019 ; EDS ?2021 ? Parties Prenantes : AMO : Ministère Femmes, Justice, Plan et autres ONG ; Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 ; enceintes ; VBG ; MGF, défavorisées,</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC ; FGD ; OD Outils : -Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>

		enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s (pop générale, enceintes; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (3)-Maris ; (4)-Réseaux et ASC.	
	H₈-I₁₅ : Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance de l'effet Genre & Autonomisation des femmes visé	<p>Sources :</p> <p>Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (DHIS2 reports; Rapport EDS 2019 ; EDS ?2021 ?</p> <p>Parties Prenantes : AMO : Ministère Femmes, Justice, Plan et autres ONG ;</p> <p>Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 ; enceintes ; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s (pop générale, enceintes; VBG ; MGF, défavorisées, enclavées, à handicap) ; (3)-Maris ; (4)-Réseaux et ASC.</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD</p> <p>Outils : -Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>
H₈- I₁₄ : Taux (%) de performance du produit (output) Genre & Autonomisation des femmes du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA			
<p>Données Collectées par Indicateur :</p> <p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p>Situation-faits-constats :</p> <p>- 8. Nombre de communautés ayant fait des déclarations pour éliminer les pratiques néfastes, y compris les mutilations génitales féminines, avec l'appui de l'UNFPA (non cumulatif) : Cible : 500 ; Progrès : 100 ; Performance : 20,00%.</p> <p>Les actions soutenues par UNFPA ont quasi-suffisamment contribué à la performance de cet indicateur. Les formations à l'endroit des acteurs (étatiques, communautaires, religieux, etc.), les VAD, les dialogues intergénérationnels, l'approche par la culture et l'implication des communautés ont contribué à l'efficacité des interventions en faveur des préventions des MGF et les pratiques néfastes. L'on note des changements significatifs concernant : - le niveau de connaissance sur les MGF en général (formes, types) - l'engagement des communautés pour l'abandon de la pratique. Les Cellules de dénonciation et de veille sur les VBG et les MGF mises en place contribuent à réduire les MGF et les pratiques néfastes.</p> <p>Renforcement de la masculinité positive : L'école des maris (EdM) a eu des impacts sur le changement de comportement des hommes surtout et de la communauté en général par rapport à la santé de la reproduction. L'initiative a contribué à</p>		<p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 - Rapport JP MGF 2019, 2020, 2021 - Rapport projet Canada 2019,2020,2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - TOSTAN Sénégal - DEEG/MFFPE - Boutique de Droit AJS - Plan International Sénégal 	

<p><i>transformer les relations de genre. Les hommes soutiennent leurs épouses lors des CPN et consultations post-natales, suivent les vaccinations des enfants.</i></p> <p><i>En dépit de ces efforts en matière d'abandon des MGF et les pratiques néfastes, le taux d'excision reste élevé et les déclarations d'intention ne suffisent pas comme preuve d'abandon de l'excision.</i></p> <p>- 9. Pourcentage/Nombre de femmes et de filles qui bénéficient de services de prévention, de protection et de prise en charge des violences sexistes/mutilations génitales féminines : Cible : 100000 ; Progrès : 92855 ; Performance : 92,86%</p> <p><i>Les actions soutenues par UNFPA ont contribué de manière suffisante à réalisation de cette performance. Les formations dispensées aux prestataires de santé et aux agents de santé communautaires par le CEFORP ont considérablement amélioré la qualité de l'offre de services et aussi favorisé un engagement plus soutenu des prestataires de santé. Avec la mise en place de structures d'accueil des victimes de VBG, les régions d'intervention du projet qui comptent 19 structures équipées et outillées pour la prise en charge multisectorielle des victimes de VBG conformément aux procédures opérationnelles standards ont enregistré une augmentation des cas de violences basées sur le genre dans les différentes structures. Ceci a été traduit par l'augmentation de la fréquentation des centres de prise en charge les victimes lors de la COVID.</i></p> <p>- 10. Nombre de systèmes fonctionnels de gestion des informations relatives à la violence sexiste/mutilation génitale féminine : Cible : 5 ; Progrès : 1 ; Performance : 20,00%.</p> <p><i>Les actions soutenues par UNFPA ont contribué de manière quasi-suffisantes à la performance de cet indicateur (20%). La mise en place des systèmes de gestion et d'information fonctionnels concernant la violence sexiste/MGF a démarré en 2020 au lieu de 2019 (1 est mis en place sur les 5 prévus, soit un taux de réalisation de 20%). La performance est plutôt faible. L'UNFPA a appuyé la collecte de données dans la zone expérimentale de Tamba. Les données VBG ne sont pas systématiquement renseignées sur la plateforme du fait de l'inadéquation des outils de collecte des données sur les VBG (ils sont partiellement consignés dans les registres) (FGD, RM Saint Louis).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - CEDAF Tamba - CLVF Tamba - ONG Lumière Kédougou - MCR Région médicale Kolda - Coord. PPJ/MJ - FGD Ecole des maris
<p>H8-I15 : Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance de l'effet Genre & Autonomisation des femmes visé.</p>	
<p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p>Situation-faits-constats :</p> <p><i>Avec une performance de l'effet Genre : -240%, Le PP8 n'a pas atteint l'effet « les populations les plus vulnérables y compris femmes, jeunes, enfants, les personnes handicapées des zones rurales et péri-urbaines prioritaires accèdent à une protection sociale améliorée et à une protection contre les violences, pratiques néfastes et discriminatoires » attendu de protection des filles contre l'excision. Certaines communautés, bien qu'ayant été sensibilisées sur les MGF et les risques des pratiques néfastes sur la santé de la femme continuent la pratique en contournant la loi. L'on note un faible alignement entre</i></p>	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Matrice de suivi des indicateurs par projet Atlas - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021

<p><i>les interventions du produit et l'indicateur correspondant « les déclarations publiques d'abandon des MGF et les pratiques néfastes ». L'on observe les évidences défavorables : une faible volonté politique à prendre des engagements fermes pour l'abandon des MGF face aux leaders religieux et communautaires ; un faible signalement des cas de MGF à la justice (absence de culture de non dénonciation) malgré la mise en place de 144 Cellules de dénonciation et de veille ; la porosité des frontières : les parents peuvent exciser leurs filles Sénégalaises dans un pays frontalier et contourner la loi.</i></p> <p><i>L'on note un alignement entre les interventions sur les causes des inégalités, notamment l'accès aux ressources (les facteurs de production, les ressources financières, le faible niveau de connaissances en gestion des entreprises et organisationnelles) et les effets sur l'égalité et l'autonomisation des femmes et filles (les AGR ; Les filles ont appris à prendre la parole en public, pour exprimer leur opinion, exercer leurs droits).</i></p> <p><i>Au niveau du changement de la loi, le lien de causalité reste faible bien que les cibles en charge de promulguer et d'appliquer la loi (acteurs du Ministère de la Justice y inclus les magistrats) soient formés</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - Rapport JP MGF 2019, 2020, 2021 Entretiens avec informateurs clefs - DEEG/MFFPE - Boutique de Droit AJS - Plan International Sénégal - CEDAF, CLVF Tamba - ONG Lumière Kédougou - ONG FODDE Kolda - WHEPSA Louga - MCR Région médicale Kolda - CCA Kolda - Coord. PPJ/MJ - FGD avec CJF Gossas/FATICK - Bénéficiaires AGR GIE-Djanabo Kolda. - Directrice CFP Louga, Tamba, Kolda, - CFP Fatick - FG jeunes filles CFP Louga 	
<p>H9-Les actions soutenues par l'UNFPA ont suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué aux effets P&D du programme pays</p>	<p>H9-I16- Taux (%) de performance du produit (output) P&D du programme pays associé aux actions soutenues par l'UNFPA</p>	<p>Sources :</p> <p>Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (Rapport IDH; Rapport CIPD ; Rapport et projection ANS)</p> <p>Parties Prenantes : AMO : DSME, Ministère Femmes, Justice, Jeunesse, Economie/Plan ; Plan et autres ONG ; Région Sanitaire ; DS.</p> <p>Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 défavorisées, enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s (pop générale, enceintes;</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD</p> <p>Outils : -Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>

	défavorisées, enclavées, à handicap); (3)- Réseaux et ASC.	
H₉-I₁₇ -Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance de l'effet P&D visés	<p>Sources :</p> <p>Documents : CPD, Plan de M&E, COARs, Matrice de suivi des indicateurs d'outputs et d'outcome, Enquêtes sur les thématiques des composantes du Programme ; Données statistiques (Rapport IDH; Rapport CIPD ; Rapport et projection ANS)</p> <p>Parties Prenantes : AMO : DSME, Ministère Femmes, Justice, Jeunesse, Economie/Plan ; Plan et autres ONG ; Région Sanitaire ; DS.</p> <p>Porteurs de droits : (1)-Femmes/Filles (15-49 défavorisées, enclavées, à handicap) ; (2)-Adolescent-e-s (pop générale, enceintes; défavorisées, enclavées, à handicap) ; (3)-Réseaux et OSC.</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD ; EIC; FGD; OD</p> <p>Outils :</p> <p>-Grille RD ; -Guides EIC Bailleur, Partenaires MEO, Autres Partenaires; -Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de services.</p>
H₉-I₁₆- Taux (%) de performance du produit (output) P&D du programme pays associé aux actions soutenues par l'UNFPA		
<p>Données collectées par Indicateur :</p> <p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p>Situation-faits-constats :</p> <p>-11. Nombre de bases de données contenant des données démographiques accessibles par les utilisateurs via une plateforme Web basée sur les données des enquêtes démographiques et sanitaires continues soutenues par le programme (non cumulatif) : Cible : 4 ; Progrès : 1 ; Performance : 25,00%.</p> <p>Les actions soutenues par UNFPA ont contribué de manière passable à la performance de cet indicateur. UNFPA a appuyé un certain nombre d'initiative dans le but de renforcer les capacités nationales à produire et utiliser des données de qualité. Le bureau pays a appuyé la formation de 78 producteurs de données sur la collecte et l'analyse des données. L'UNFPA a appuyé la commune de Gueule Tapée Fass Colobane dans la mise en place d'une base de données des demandeurs d'emploi. L'UNFPA a appuyé en 2021 l'Etat du Sénégal dans la formation de démographes à l'IFORD. Dans le cadre du prochain RGPH 2023, une feuille de route a été élaboré pour l'appui de UNFPA.</p> <p>L'instauration en 2020 des mesures barrières durant la COVID a déséquilibré en profondeur la mise en œuvre de l'Output 4, révélant ainsi le faible niveau de préparation des acteurs de mise en œuvre devant la crise Covid-19. Elle a impacté défavorablement sur le maintien du niveau de performance.</p> <p>- 12 Nombre de rapports d'analyse approfondie/études produites/observatoire national du dividende démographique pour éclairer les politiques/stratégies : Cible : 8 ; Progrès : 29 ; Performance : 362,50%.</p>		<p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Tableau de suivi des indicateurs d'effets. - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité P&D UNFPA Sénégal - Equipe DDCH - Agent ANSD - Maire de la commune de GTFC <p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p>

<p>Le niveau de performance de cet indicateur est quasi-suffisant. Les actions soutenues par UNFPA ont permis de dépasser largement la cible. Au total, 6 rapports d'analyses approfondies/études ont été produites pour informer les politiques/stratégies en 2019 et 61 rapports d'analyses approfondies sur le DD produites en 2021 (COARs 2021, p13). Dans la perspective de rendre fonctionnelle l'observatoire nationale du dividende démographique, l'UNFPA a appuyé l'Etat du Sénégal dans l'élaboration des profils du DD pour les 10 régions du pays.</p> <p>La mise à jour des profils sur le DD effectuées en 2021 était basée sur les données de l'enquête sur la pauvreté de 2011. Maintenant que les données de l'enquête de 2018/19 sont disponibles, il est essentiel d'actualiser les profils. Ainsi la mise en place de fonds supplémentaire pour la vulgarisation des rapports régionaux sur le DDMI et l'actualisation du profil du DD à partir des données de l'EHCVM 2018 Apparaît comme une nécessité. (CAORs 2021, p11)</p> <p>La disponibilité des ressources à temps pour la tenue du RGPH en 2023 reste un défi majeur. (COARs 2021, p11)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité P&D UNFPA Sénégal - Equipe DDCH - Agent ANSD - Maire de la commune de GTFC
<p>- 13 Nombre de plans d'action sectoriels de valorisation du dividende démographique mis en œuvre avec l'UNFPA : Cible : 3 ; Progrès : 1 ; Performance : 33,33%</p> <p>Les actions soutenues par UNFPA ont contribué de manière insuffisantes à la performance de cet indicateur. L'on note les évidences favorables : la disponibilité du Plan d'action de la Task Force du SNU sur le DD disponible ; 10 policy brief et notes de synthèse élaborés (COARs 2019). L'on note également le défi de la mise en place le comité de pilotage et le comité technique (au niveau national et régional) de l'ONDD signés et un Observatoire Régional de Dividende Démographique (ORDD) fonctionnels.</p>	<p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Cadre de mesure des résultats - COARs 2019,2020,2021 - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rep et adjoint au Rep UNFPA - Unité P&D UNFPA Sénégal - Equipe DDCH - Agent ANSD
<p>H9-I17-Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance de l'effet P&D visés</p>	
<p>Le niveau de contribution de la performance des produits P&D à la performance de l'effet visé est inverse (-39%), indiquant un choix peu judicieux des actions soutenues par UNFPA et une faible maîtrise des risques, de la veille et de l'ajustement programmatique.</p>	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matrice de suivi des indicateurs CPD8 - Tableau de suivi des indicateurs d'effets - COARs 2019,2020,2021 - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Rep et adjoint au Rep UNFPA - Unité P&D UNFPA Sénégal - Equipe DDCH - Agent ANSD
--	---

QE5- EFFICIENCE : Le niveau d'investissement des ressources (humaines, financières et administratives), la qualité de leur gestion (adéquation de l'utilisation des politiques, procédures et outils) se sont-ils associés à des niveaux de résultats à la hauteur des prévisions du programme ?

Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
H10 : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources humaines ont contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme.	<ul style="list-style-type: none"> ● H₁₀-I₁₈ : Niveau d'adéquation quantitative et qualitative des ressources humaines effectivement impliquées dans le programme. ● H₁₀-I₁₉ : Niveau d'adéquation quantitative et qualitative des sessions de formation permanente des RH impliquées dans le programme. ● H₁₀-I₂₀ : Niveau de conformité des prestations/services ou tâches vis-à-vis des POS. ● H₁₀-I₂₁ : % des personnels impliqués dans la MEO du programme resté en poste depuis 2019. ● H₁₀-I₂₂ : % des parties prenantes et prestataires trouvant les postes assurant la prestation des services liés au programme attractifs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Documents : COARs, Rapports de suivi/supervision ; rapports de formation ; ● Parties prenantes : responsable d'institution, autres acteurs (UNFPA ; autres UN ; autres partenaires ;) ● Prestataires de service par composantes : personnel : MSAS ; MFFGPGV ; MJ ; MEP ; Mairie ; MEN 	<p>Méthodes/Technique : RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>● H₁₀-I₁₈ : Niveau d'adéquation quantitative et qualitative des ressources humaines effectivement impliquées dans le programme.</p>			

<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé Le niveau d'adéquation quantitative et qualitative des ressources humaines effectivement impliquées dans le programme est quasi-suffisant. L'on not les évidences favorables suivantes :</p> <p>Force de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des effectifs : Efforts notables pour combler le GAP en RH - Optimisation de l'utilisation des RH en stratégies avancées, renforçant couverture de la SR jusqu'aux zones enclavées ; - Solidarité plus grande entre structures sanitaires et mutualisation de leurs ressources : leviers et bonne pratique pour atténuer les travers de l'insuffisance des RH <p>Evidence non favorable :</p> <p>Force de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - RH qualifiées Insuffisantes, inégalement réparties : surcharge de travail ; - Suspension des contrats de personnels ONG (Baisse des financements) - Faible attractivité des postes en région surtout dans les zones reculées (personnels de santé) - Forte rotation des personnels (contractuels UNFPA, autres SNU, cadres PE; prestataires périphériques: affectant la mémoire institutionnelle et la continuité des services - Difficultés de résorption des gaps identifiés dans les structures SONU. 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - PPJ/MJ - GEEP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick
<p>● H10-I19: Niveau d'adéquation quantitative et qualitative des sessions de formation permanente des RH impliquées dans le programme.</p>	

<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé <i>La qualité des formations a été insuffisante pour certaines compétences (utilisation d'équipements médicaux, procédé de transformation des produits AGR...).</i> <i>L'on note les évidences favorables ci-après :</i></p> <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation capacitance des RH en SR (prestataires, communautaires, équipes de coordination, et autonomisation des jeunes filles défavorisés ; - Formation « courte durée » retenant davantage les apprenants (prévention déperditions) - Accompagnement des acteurs communautaires assure meilleur suivi des activités (dont celles des autres partenaires de MEO présents) - Appui pour la supervision formative et le suivi post formation des prestataires. - Formations des bajenou gox et implication des guéris de fistules facilitant la sensibilisation (FODDE, Kolda) <p>Problèmes dans les Compétences et le suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations pas évaluées ; - Absence de suivi des acteurs communautaires - Formation sur destruction produits SR non effective - Manque de reconnaissance et de certification des formateurs et pairs écoles des maris (Badge et gilet pourrait aider à leur reconnaissance et visibilité au sein de la communauté) (Ecole des maris Tamba) ; - Problème de Qualité et régularité des formations (RM Kolda); - Formation AGR ne s'est pas traduit par l'effectivité des compétences nécessaires pour gérer une entreprise (CJF Gossas, CFP Louga); 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - PPJ/MJ - GEEP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - FGD Gossas, OSC Dahra, CFP Louga - FGD Ecole des maris Tamba
<p>● H₁₀-I₂₀ : Niveau de conformité des prestations/services ou tâches vis-à-vis des POS.</p>	

<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</p> <p><i>Le niveau de conformité des prestations/services ou tâches vis-à-vis des POS est passable et acceptable.</i></p> <p><i>Dans certains PPS, l'on note la disponibilité des supports normatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La remise en fonction de bloc SOU (formation Médecin SOU et l'anesthésiste),</i> - <i>La fourniture d'équipements au CS de Velingara,, d'où 78 Césariennes réussies et un décès survenu lors de son évacuation à Tamba en février. 2021 ;</i> - <i>Des dispositifs sensibles aux personnes vivants avec handicaps (rampe ; normes de construction adaptée ; Louga RS) ;</i> - <i>La formation du personnel pour des services humanisant (sage-femmes, Louga ; entretien Tostan).</i> <p><i>Cependant l'on note les évidences défavorables :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La fermeture prolongée de plusieurs SONUC ou un dysfonctionnement de l'offre continue (24H/7j) dans les maternités et Blocs SOU pour déficit de personnel généraliste et spécialiste ;</i> - <i>L'insuffisance/non-fonctionnalité de produits de santé, de poches de sang, d'équipements (respirateur, table chauffante) et de personnel transfusion sanguine ;</i> - <i>Rareté des spécialistes pour la PEC des fistules obstétricales ;</i> - <i>Observance non systématique des droits de l'équité et du genre concernant l'inclusion sociale affectant l'enrôlement (CJF), la confidentialité de la consultation, l'application de la gratuité des soins SR.</i> 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Rapports donateurs</i> - <i>Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Equipe opération UNFPA Sénégal</i> - <i>Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick)</i> - <i>Equipe DSME/MSAS</i> - <i>Equipe DEEG/MFFGPE</i> - <i>PPJ/MJ</i> - <i>GEEP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i>
<p>● H10-I21 : % des personnels impliqués dans la MEO du programme resté en poste depuis 2019.</p>	

<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé <i>Situation-faits-constats :</i> <i>La proportion des personnels impliqués dans la MEO du programme et restés en poste depuis 2019 est inférieure à la moitié, la majorité des acteurs rencontrés dans les institutions stratégiques, régionales et les PPS n'ayant pas été là au début du programme.</i> <i>La précarité de l'emploi (CDL, volontariat, faible attractivité des postes et du milieu en périphérie, irrégularité des paiements...), les mouvements de personnel échappant au contrôle du PP8 contribuent à cette situation.</i></p>	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - PPJ/MJ - GEEP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - TOSTAN Sénégal
<p>• H₁₀-I₂₂ : % des parties prenantes et prestataires trouvant les postes assurant la prestation des services liés au programme attractifs</p>	
<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé <i>Situation-faits-constats :</i> <i>La proportion des parties prenantes et prestataires trouvant les postes de prestation des services liés au PP8 attractifs est faible concernant le personnel médical et paramédical (un peu moins) surtout dans les régions enclavées. Les obstacles du milieu (l'éloignement de la famille, les opportunités de transports limitées, le climat rude (ex : Kolda) ; l'insuffisance des opportunités d'éducation), les mauvaises conditions de travail (faible accessibilité et indécence du salaire en région ; les déficits d'équipements, la surcharge de travail par déficit de staff; le faible accès aux mutations en région, la faible résilience financière chez les OSC et certaines structures publiques,</i></p>	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - PPJ/MJ

			- <i>GEEP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i>
<p>H11 : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources financières ont contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme.</p>	<p>H11-I23 : Montant annuel du budget consacré au programme</p> <p>H11-I24 : Taux de mobilisation des ressources financières prévues</p> <p>H11-I25 : Niveau de contribution financière de l'Etat et des autres partenaires au financement du programme</p> <p>H11-I26 : Taux de promptitude des décaissements</p> <p>H11-I27 : Taux de promptitude de la disponibilité des financements à tous les niveaux.</p> <p>H11-I28 : % des fonds déboursés et ou utilisés pour d'autres lignes/rubriques/actions que l'affectation budgétaire initiale (taux de flexibilité budgétaire)</p> <p>H11-I29 : Taux d'exécution financière</p> <p>H11-I30 : Proportion des audits qualifiés sur la période évaluée du PP8</p>	<p>Sources :</p> <p><i>Documents :</i> <i>Rapports financiers UNFPA, PTAs ; Document de programme ; Rapports d'audit financier, Rapports de l'analyse de la capacité institutionnelle ; ordre de paiement ; procédure financière UNFPA ; rapport de formation sur les procédures ; relevé bancaire des AMO ;</i></p> <p><i>Parties prenantes :</i> responsable d'institution ; <i>DAF/RAF : UNFPA, AMO, autres partenaires ;</i></p>	<p>Méthodes/Techniques :</p> <p>RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>H11-I23 : Montant annuel du budget consacré au programme. H11-I29 : Taux d'exécution financière</p>			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : oui</p> <p>Situation-faits-constats : <i>Sur un budget total de 31 910 877,00 USD selon le fichier Excel « SITUATION BUDGETAIRE 2019 A 2022 », le montant annuel du budget consacré au programme a connu une baisse entre 2019 (11 711 691,73 USD) et 2021 (8 243 778,19 USD).</i> La coût-efficacité du PP8 est insuffisant présentant 86,26 % de performance financière sur 51 % de performance technique. Évidence favorables (données financière Data GPS_2019)</p>			<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Rapports donateurs</i> - <i>Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021</i> - <i>Données financières Data GPS 2019-2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clefs</p>
<p>- Taux Exécution Budget : 86,9%</p>			

<ul style="list-style-type: none"> - Performance des Produits : variable sur les 14 indicateurs - 5 indic sur 14 performants à 100% et + (3,7/10) - 2 indic sur 14 performants entre 80-100% (1,4/10) - 1 indic sur 14 performants entre 50-79% (0,7/10) - 6 indic sur 14 performants entre 0-49% (4,3/10) <p>Evidence défavorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficience insuffisante : 87% de taux d'exécution financière pour 51% de performance technique - Performance financière est plus importante que la performance technique (RM Louga); Score de consommation financière dépasse les performances techniques (RM Louga); 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal
<p>H11-I24 : Taux de mobilisation des ressources financières prévues H11-I25 : Niveau de contribution financière de l'Etat et des autres partenaires au financement du programme</p>	
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats : Le taux de mobilisation des ressources financières prévues a été de 106% pour une mise à disposition de 31 910 877 USD contre 30 200 000 prévus dans le CPD. La contribution de l'Etat du Sénégal est de 35 millions de FCFA (56 161, 02 USD⁵), soit 0.2%.</p>	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet Fasse 2019, 2020, 2021 - Données financières Data GPS 2019-2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , - DSME/MSAS - MFFGPE - PPJ/MJ
<p>H11-I26 : Taux de promptitude des décaissements H11-I27 : Taux de promptitude de la disponibilité des financements à tous les niveaux.</p>	
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Non</p> <p>Situation-faits-constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux de promptitude des décaissements sur les 14 trimestres échus à la date de l'évaluation est nul (0/14 ; 0%). Aucun des 14 décaissements trimestriels n'a été fait à temps depuis 2019. Ceci est dû lenteurs dans la production et la 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs

⁵ <https://devises.zone/historique/dollar-us/franc-cfa-bceao/juin-2022>: Jeudi 30 Juin 2022 ; 1 USD = 623.206 XOF

<p><i>soumission des rapports et des demandes de financement pour la période suivante, du traitement des justificatifs et des demandes par l'UNFPA et aux procédures lentes de paiement au PNUD.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La promptitude de la disponibilité des financements à tous les niveaux est affectée par les délais encourus au niveau stratégique.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021</i> - <i>Données financières Data GPS 2019-2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Equipe opération UNFPA Sénégal</i> - <i>Equipe régional UNFPA : St Louis, Tamba, Kolda, Fatik</i> - <i>Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>Equipe DS Popenguine ,</i> - <i>DSME/MSAS</i> - <i>MFFGPE</i> - <i>PPJ/MJ</i> - <i>TOSTAN</i>
<p><i>H₁₁-I₂₈: % des fonds déboursés et ou utilisés pour d'autres lignes/rubriques/actions que l'affectation budgétaire initiale (taux de flexibilité budgétaire)</i></p>	
<p><i>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</i></p> <p><i>Situation-faits-constats : Plus de 7 % des fonds ont été déboursés ou utilisés pour d'autres lignes/rubriques/actions que l'affectation budgétaire initiale (taux de flexibilité budgétaire). L'on note une flexibilité globale insuffisante.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Promptitude MEO : moins de 9 mois de MEO/an; décalage d'activités entre années</i> - <i>Prise en charge de la riposte au COVID ayant affecté la planification et MEO des activités</i> - <i>Potentiel de levier contraint par les retards</i> - <i>Reprogrammation de la dotation pour les cliniques mobiles ayant affecté la portée des stratégies avancées</i> 	<p><i>Revue documentaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Rapports donateurs</i> - <i>Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021</i> - <i>Données financières Data GPS 2019-2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Equipe opération UNFPA</i> - <i>Equipe régional UNFPA : St Louis, Tamba, Kolda, Fatik</i> - <i>Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>Equipe DS Popenguine ,</i> - <i>DSME/MSAS</i> - <i>MFFGPE</i> - <i>PPJ/MJ</i>

<p>H12 : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources matérielles ont contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme.</p>	<p>H_{12-I₃₁} : % des acquisitions/immobilisations (matérielles) au compte du PP8 ayant souffert d'une réserve ou d'un problème de qualité ou d'adéquation</p> <p>H_{12-I₃₂} : Taux de mobilisation des ressources matérielles prévues</p> <p>H_{12-I₃₃} : % de la contribution de l'Etat et des autres partenaires dans l'acquisition des ressources matérielles du programme</p> <p>H_{12-I₃₄} : Existence et de procédures et outils de gestion des ressources matérielles à tous les niveaux de la pyramide d'intervention</p>	<p>Sources :</p> <p><i>Documents :</i> <i>Rapports UNFPA, Avis des instances de vérification de la qualité à l'entrée au pays ; Rapport d'autorisation Procès-verbaux de réception ; Document de programme ; Rapports d'audit matériel ; rapport de formation sur les procédures</i></p> <p><i>Parties prenantes : responsable d'institution ; DAF /RAF : UNFPA, AMO, autres partenaires ;</i></p>	<p>Méthodes/Techniques :</p> <p>RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>H_{12-I₃₁} : % des acquisitions/immobilisations (matérielles) au compte du PP8 ayant souffert d'une réserve ou d'un problème de qualité ou d'adéquation</p>			
<p>Données Collectées : <i>Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</i></p> <p>Situation-faits-constats : <i>le pourcentage des acquisitions/immobilisations (matérielles) au compte du PP8 ayant souffert d'une réserve ou d'un problème de qualité ou d'adéquation est inférieur à la proportion de l'acceptabilité, soit une performance quasi-suffisante.</i></p> <p>Evidence favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrants fournis pour SSRAJ (PEC & prévention), animation, formation-métier, et AGR pour Jeunes - Equipements et autres intrants SMNI, SONU, PF fournis - Equipement et accessoires fournis aux CFP facilitant l'apprentissage chez les jeunes filles, dont personnes avec handicap et indigentes - Equipements et autres intrants fournis pour femmes guéries de fistules contribuant à leur autonomisation - Mise à la disposition d'équipement AGRs pour les femmes guéries de fistules contribuant à leur autonomisation (FODDE, Kolda) <p>Evidence défavorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprogrammation des cliniques mobiles contraignant la stratégie avancée et les fortes attentes dans 4 régions - Contraintes dans la mise en place des SONU dont l'équipement est souvent incomplet, parfois obsolète/non fonctionnel (cas de l'échographie); - SONUC non fonctionnels malgré les investissements de l'UNFPA, du fait d'engagements non tenus par l'Etat ; 		<p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DDCH - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE 	

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Disfonctionnement de la GAS : stocks insuffisants, quelquefois périmés ;</i> - <i>Logistiques déficitaire : vétusté des véhicules et besoins de maintenance parfois non pris en charge au niveau région</i> - <i>Intrants insuffisants : supports et équipements pour animateurs et bénéficiaires d'autonomisation</i> - <i>Pas de centres d'accueil pour les jeunes filles (DS Dahra) ; Manque de service pour accueillir les jeunes (CJF Gossas);</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>CFP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>ONG FODD Kolda, Lumière Kédougou</i>
<p>H_{12-I32} : Taux de mobilisation des ressources matérielles prévues</p>	
<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats : <i>Le taux d'exécution du budget dédié au matériel se chiffre à 93,48% correspondant au taux de mobilisation des ressources matérielles.</i> <i>Cependant, l'on note :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Manque d'équipement dans plusieurs structures SONU</i> - <i>Des gaps en appuis logistiques/équipements (véhicules, matériels de Labo, etc) affectant l'autonomie des structures et des Relais concernant les activités planifiées</i> - <i>Logistiques déficitaire : vétusté des véhicules et besoins de maintenance parfois non pris en charge au niveau région</i> 	<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Rapports donateurs</i> - <i>Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Equipe opération UNFPA Sénégal</i> - <i>Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick)</i> - <i>Equipe ANSD</i> - <i>Equipe DSME/MSAS</i> - <i>Equipe DEEG/MFFGPE</i> - <i>CFP Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>ONG FODD Kolda, Lumière Kédougou</i>
<p>H_{12-I33} : % de la contribution de l'Etat et des autres partenaires dans l'acquisition des ressources matérielles du programme.</p>	
<p><u>Données Collectées</u> : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats : <i>La contribution de l'Etat et des autres partenaires dans l'acquisition des ressources matérielles du programme a été de 88,58 % soit quasi-suffisante.</i></p>	<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Données financières Data GPS 2019-2021</i> - <i>Rapports donateurs</i>

H_{12-I34} : Existence de procédures et outils de gestion des ressources matérielles à tous les niveaux de la pyramide d'intervention.			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats : L'existence de procédures et outils de gestion des ressources matérielles à tous les niveaux de la pyramide d'intervention est suffisante. L'on note que tous les PE sont formés sur et appliquent les procédures de l'UNFPA tant au niveau central qu'au niveau des sous-contractants en périphérie. Ces procédures reposent sur des outils de gestion des ressources matérielles incluant toutes les opérations logistiques (tracking des acquisitions, de l'approvisionnement, stockage, identification, utilisation, inventaire, rapportage).</p>		<p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe opération UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe DDCH, ANSD - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE 	
<p>H13 : Le niveau d'investissement des ressources stratégiques a contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme.</p>	<p>H_{13-I35} : Nombre de domaines thématiques et de gouvernance du programme suffisamment encadrés par des documents normatifs (politique, stratégie, plan, POS)</p> <p>H_{13-I36} : Nombre d'outils adaptés de planification et suivi stratégique par rapport aux attentes des parties prenantes</p> <p>H_{13-I37} : Nombre de personnel couverts par des formations de qualité en compréhension et utilisation des ressources stratégiques</p>	<p>Sources :</p> <p>Documents : Rapports UNFPA, PTAs ; Document de programme ; rapports de formation ; rapport comité de pilotage/réunions de coordination</p> <p>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, Coordination gouvernementale du PP8, AMO, autres partenaires ;</p>	<p>Méthodes/Techniques :</p> <p>RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>H_{13-I35} : Nombre de domaines thématiques et de gouvernance du programme suffisamment encadrés par des documents normatifs (politique, stratégie, plan, POS)</p>			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats Tous les 4 domaines thématiques et de gouvernance du programme (SM, PF, SSRAJ et leadership/gouvernance) ont été suffisamment encadrés par des documents normatifs de politiques, stratégies, de planification et de POS. Leur prise en compte est intégrale dans les documents de politiques (Politiques et normes de services de SR III, Politiques normes protocoles SRMNIA 2016-2020) et de stratégies nationales (Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre 2016-2026, Stratégie nationale Ecole des maris 2021 ; Plan Stratégique Santé Digitale (PSSD) 2018-2023 et Plan Stratégique National de Lutte Contre le SIDA 2018-2022). D'autres documents normatifs complètent cet encadrement normatif de la SR dont le PNDSS 2019-2028 et PSE 2014-2035.</p>		<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Document CPD8 - Politiques et normes de services de SR III, Politiques normes protocoles SRMNIA 2016-2020 - SNEEG, SNEDM, PSSD, PNLCS, PNDSS 	

H13-I36 : Nombre d'outils adaptés de planification et suivi stratégique par rapport aux attentes des parties prenantes.		
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Oui</p> <p>Situation-faits-constats 13 outils/mécanismes adaptés de planification et suivi stratégique ont été mis en place par rapport à l'ensemble des attentes des parties prenantes à une performance quasi-suffisante. Les outils de planification adaptés pour les parties prenantes comprennent 1-une base de données sur l'enquête démographique et de santé de FassE⁶, 2-Les PTA et les PTT, 3-le plan S&E, 4-quatre bases de données incluant des indicateurs de SR, 5-le plan pour la continuité des services et 6- le plan d'actions pour la mise en œuvre du dividende démographique.</p> <p>Quant aux outils de suivi stratégique l'on note : 7-Un Plan de Suivi et Évaluation du programme pays élaboré et actualisé ; 8- 3/2 rencontres de concertation du top management avec les principaux donateurs (Canada et Luxembourg) ; 9- 3/3 sessions des comités de pilotage pour les projets CA & Lux.; 10- 5/6 sessions trimestrielles de comité technique national (CTN) pour les projets Canada et Luxembourg ; 11- 2/9 rapports des projets (MGF, Muskoka, Canada, LUX, FassE, UNFPA Supplies, MHTF, NI, CRVS...) de qualité soumis dans les délais convenus avec les bailleurs ; 12- la disponibilité du rapport de revue à mi-parcours du projet Canada ; 13- la réalisation à 100% du suivi des recommandations des audits.</p> <p>L'on note les insuffisances de l'apport en bases de données (1/4) du fait de l'irruption des EDS (pour cause de la COVID) et le non-respect de l'échéancier trimestriel des CTN.</p>		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Données financières Data GPS 2019-2021 - Rapports donateurs - Base de données sur l'enquête démographique et de santé de FassE - PTA et PTT des PE - Plan S&E - Plan pour la continuité des services - PAMODD
H13-I37 : Nombre de personnel couverts par des formations de qualité en compréhension et utilisation des ressources stratégiques.		
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</p> <p>Situation-faits-constats le nombre de personnel couverts (1452) par des formations de qualité en compréhension et utilisation des ressources stratégiques (leadership, gouvernance : GAR, S&E, informations stratégique, Financement...) a été passable (1452/2470;58,8%).</p>		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs
<p>H14 : Le niveau d'investissement des ressources informationnelles a contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme.</p>	<p>H14-I38 : <i>proportion du personnel/acteurs du programme couvert par une formation de qualité en C4D et gestion des données pour le programme</i></p> <p>H14-I39 : <i>Taux d'exécution (complétude) des différentes actions de communication et de gestion des données du programme prévues</i></p>	<p>Sources : Documents : Rapports UNFPA, PTAs ; Document de programme ; rapports de formation, rapport de suivi, rapports de projets/programmes</p> <p>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires ;</p>
		<p>Méthodes/Techniques : RD/grille de lecture EIG/grille d'entretien</p>

⁶ 2021 Annual report SENEGAL CPD8

	H14-I40 : Nombre personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par des actions de communication		
H14-I38 : Proportion du personnel/acteurs du programme couvert par une formation de qualité en C4D et gestion des données pour le programme.			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Oui Situation-faits-constats : La proportion du personnel/acteurs du programme couverte par une formation de qualité en C4D et gestion des données pour le programme est quasi-suffisante (4/4) de (774/566;137%).</p> <p>Evidence favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations en développement personnel des Jeunes (estime de soi, leadership, promotion de l'employabilité & autonomisation, etc.); - Développement des connaissances des enseignants, élèves et ado-jeunes en éducation sexuelle - Compétences accrues des relais communautaires : dans la planification et la MEO de leurs activités C4D ainsi que dans le rapportage (documentation des processus); - Introduction de la collecte et du rapportage des données dans les initiatives appuyées par le PP8; - Système de données de AJS et DHIS 2 fonctionnels - Intégration de plusieurs données du PP8 dans le DHIS2 <p>Evidence défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrants C4D/écoles insuffisant/mal quantifiés - Faible valorisation et PEC des données communautaires : mécanismes de validation et de remontée inexistant voire non intégrés dans le système de monitoring ; - Systèmes de données au niveau sectoriel et intersectoriels globalement défectueux, aggravés par l'impact COVID - Problèmes de Complétude et de qualité dans le renseignement des résultats - Faiblesses de la vérification des données. 		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe ANSD, DDCH - Agent PPJ/MJ - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - ONG CLVF, CEDAF Tamba, Lumière Kédougou - Ecole des maris 	
H14-I39 : Taux d'exécution (complétude) des différentes actions de communication et de gestion des données du programme prévues.			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Situation-faits-constats : Le taux d'exécution (complétude) des différentes actions de communication et de gestion des données du PP8 est de 10/10 (100%) avec une complétude de 90 % au moins, dans un intervalle de variation de la réalisation allant de 43% (activité 8-GAR, 2021) à 225% (activité 5-supports C4D).</p>		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs Equipe C4D UNFPA Sénégal</p>	
H14-I40 : Nombre personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par des actions de communication			

<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Situation-faits-constats : Le nombre de personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par la C4D représente 72,76% (2,91/4) des prévisions. Pour les cas où les numérateurs (368817) et dénominateurs (506893) sont renseignés. Ainsi, la performance sur les extrants renseignés est quasi-suffisante (2,91/4).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ado/jeunes : 215280/219119 (SSR) - Pairs éducateurs et professeurs : 10508/14774 (SSR) - FAR : 30844/140000 (PF moderne-avantage) - Femmes enceintes : 5435/14000 (message-nutrition) - FAR urbain/rural utilisatrice : 460464 (PF moderne-avantage) - Utilisateurs PF protégés : 3073409 - Jeunes de 15-24 ans dépistés de VIH : 106750/119000 (CDV) 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2019, 2020, 2021 <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Equipe ANSD, DDCH - Agent PPJ/MJ - Equipe DSME/MSAS
--	--

<p>QE6 - DURABILITE: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDR et de prise en charge des VBG ?</p>			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
<p>H₁₅ : L'UNFPA a soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDR et de prise en charge des VBG.</p>	<p>H_{15-I41} : Nombre et type de capacités favorables à la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services SDR et prévention/PEC des VBG/MGF observés chez les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires.</p> <p>H_{15-I42} : Proportion des partenaires de mise en œuvre et bénéficiaires rencontrés émettant des réserves sur l'acceptabilité des actions de promotion de la demande de services de qualité intégrés en matière de SDR et de prise en charge des VBG et nature de ces réserves.</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Documents : TDRs des formations ; COARs, Rapports de suivi/ supervision ; rapports de formation ; ● Prestataires de service par composantes : personnel : MSAS ; MFFGPGV ; MJ ; MEP ; Mairie ; MEN ● Partenaires AMO : ● Détenteurs de droits ● Communauté et Autres parties prenantes 	<p>Méthodes/Technique :</p> <p>Revue Documentaire (RD) ; Entretiens Informateurs Clés (EIC) ; Focus Group Discussion (FGD) ; Observation Directe (OD)</p> <p>Outils :</p> <p>Grille RD ; Guide EIC Parties Prenantes (UNFPA, Partenaires MEO, Autres Partenaires) ; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de prestation des services.</p>

	<p><i>H_{15-I₄₃}</i> : Proportion des capacités favorables à la durabilité des effets (accès et utilisation des SDSR intégrés de qualité et VBG/MGF) appliquées par les partenaires de MEO et les bénéficiaires</p>		
<p>H_{15-I₄₁} : Nombre et type de capacités favorables à la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services SDSR et prévention/PEC des VBG/MGF observés chez les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires.</p>			
<p>H_{15-I₄₂} : Proportion des partenaires de mise en œuvre et bénéficiaires rencontrés émettant des réserves sur l'acceptabilité des actions de promotion de la demande de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG et nature de ces réserves.</p>			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé Situation-faits-constats : <i>L'UNFPA a quasi-suffisamment soutenu ses partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires (femmes, adolescent.e.s et jeunes) dans le développement de leurs capacités permettant de garantir la durabilité des acquis du programme.</i> <i>L'on note les évidences favorables suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Stratégie d'offre de services à base communautaire (SBC) en santé maternelle : Cette stratégie vient renforcer les interventions des districts sanitaires au niveau des communautés de base en mettant l'accent sur l'adoption par celles-ci de comportements favorables à la santé de la mère et du nouveau-né mais aussi sur le renforcement de capacités des acteurs communautaires (Bajenu Gox, relais communautaires) en vue d'asseoir les bases d'une pérennisation de l'intervention dans les communautés bénéficiaires.</i> - <i>Renforcement cadre institutionnel : de l'offre : infrastructure (Bloc/Maternité), Unité mobile, normes et POS/SDSR); intégration des projets en institutions; EDS/C intégrée à l'école; offre autonomisation dans les CFP; Boutique de Droits- AJS intégrées pour PEC GVB</i> - <i>Compétences personnelles renforcées : capacités SM/SONU, SSRAJ, ESC, PF, C4D, DD, Genre, gestion AGR, dév. personnel, leadership selon le cas pour: 1-prestataires institutionnels, 2-coachs, 3-Ado/j-filles/garçons; 4-enseignants, 5-élèves, 6-pair-maris, 7-Bandjen, 8-relais-animateurs, 9-leaders communautés., 10-population-familles surmontant tabous.</i> <p><i>Cependant, des insuffisance défailances ont été relevées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La non observance de l'éthique (violence en couche),</i> - <i>La faiblesse et l'inadéquation de l'offre pour les pré adolescent(e)s scolarisé(e)s des populations enclavées et clés IST/VIH.</i> - <i>Frustration des adolescents qui ne sont pris en charge par le programme</i> - <i>Perte des acquis du renforcement Capacités du fait du fort taux de rotation du personnel de santé</i> - <i>Besoin de recyclage de formation (école des maris) ;</i> - <i>Rotation et changement des élèves/enseignants dans les clubs EVF : formation renouvelée (GEEP) ;</i> 		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>COARs 2019,2020,2021</i> - <i>Rapports donateurs</i> - <i>Rapport projet FassE 2020, 2021</i> <p>Entretiens avec informateurs clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Equipe UNFPA Sénégal</i> - <i>Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</i> - <i>Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick)</i> - <i>Agent PPJ/MJ</i> - <i>Equipe DSME/MSAS</i> - <i>Equipe DEEG/MFFGPE</i> - <i>ONG WHEPSA Louga, MSI St Louis, CLVF, CEDAF Tamba, Lumière Kédougou</i> - <i>Ecole des maris</i> - <i>Jeunes filles CFP Louga</i> - <i>CCA Louga, Kolda, BCA FassE, Espace ado Podor, CJF Gossas</i> - <i>Clubs EVF Dahra, Podor,</i> - <i>OSC Dahra, Comité maman Podor, Bajenu gox Popenguine ,</i> 	

<p>H₁₆ : L'UNFPA a soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration de l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG.</p>	<p>H_{16-I44} : Nombre et type de mécanismes établis par l'UNFPA pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).</p> <p>H_{16-I45} : proportion des parties prenantes et bénéficiaires rencontrés qui émettent des réserves sur l'adoption des mécanismes mis en place pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).</p> <p>H_{16-I46} : Proportion des parties prenantes et des bénéficiaires qui se sont approprié les mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).</p> <p>H_{16-I47} : Le degré de contribution de l'utilisation des mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG) à la pérennisation effective des acquis.</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Documents : Rapport de suivi/supervision ; COARs ; Rapport de visite de terrain ; Rapports de performances MSAS, MJ, MFFGPGV ; ● <i>Prestataires de services par composantes : personnel : MSAS ; MFFGPGV ; MJ ; MEP ; Mairie ; MEN</i> ● <i>AMO : les ONGs,</i> ● <i>Détenteurs de droits</i> ● <i>Communauté et Autres parties prenantes</i> 	<p>Méthodes/Technique :</p> <p>Revue Documentaire (RD) ; Entretiens Informateurs Clés (EIC) ; Focus Group Discussion (FGD) ; Observation Directe (OD)</p> <p>Outils :</p> <p>Grille RD ; Guide EIC Parties Prenantes (UNFPA, Partenaires MEO, Autres Partenaires) ; Guide FGD Détenteurs de droits ; Grille OD-site de prestation des services.</p>
<p>H_{16-I44} : Nombre et type de mécanismes établis par l'UNFPA pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).</p> <p>H_{16-I45} : proportion des parties prenantes et bénéficiaires rencontrés qui émettent des réserves sur l'adoption des mécanismes mis en place pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).</p>			

H_{16-I46} : Proportion des parties prenantes et des bénéficiaires qui se sont approprié les mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).

<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) :</p> <p>Situation-faits-constats : L'UNFPA a quasi suffisamment soutenu ses partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration de l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et VBG et autonomisation genre. Une trentaine de mécanismes pouvant se regrouper sous huit types ont été établis par l'UNFPA (afin de renforcer les capacités financières et de structures, pour donner de la compétence, utiliser les services et générer des revenus) et une proportion de 50% des parties prenantes et bénéficiaires (acteurs communautaires...) s'en est appropriée entièrement, contre 50% (les acteurs du MJ/PPJ, les ado-jeunes, les Maris) émettant des réserves. L'on note les évidences favorables sur les mécanismes mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gratuité des services (MSAS), - La mobilisation des ressources communautaires (cotisations communautaires), - La mobilisation des fonds de l'Etat, - L'insertion communautaire (pour les jeunes filles avec les clubs des jeunes filles) - Initiative Eco 3.0 (ONGs Tamba), - Existence de mécanisme de prise en charge des personnes indigentes avec les caisses de solidarité communautaires(TOSTAN). - Engagement et participation communautaire (Tamba), Promotion de la solidarité du groupe (OSC Kolda) ; Implication des acteurs communautaires (Kolda) <p>L'on observe cependant des manquements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faible mobilisation des ressources communautaires (fonds insuffisants malgré les efforts de contribution financière), et de l'Etat, - La non intégration de la télémédecine, - La difficulté dans l'application de la gratuité des services SR concernés (à cause du retard du remboursement par l'Etat), - Les déficits en communication (la faible appropriation de communication pour sensibiliser et délivrer les messages au niveau communautaire, - l'usage moyen de réseaux sociaux, 	<p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2020, 2021 - Rapports de suivi des AGRs <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Agent PPJ/MJ - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - TOSTAN - ONG WHEPSA Louga, MSI St Louis, CLVF, CEDAF Tamba, Lumière Kédougou, FODDE Kolda - Ecole des maris - Jeunes filles CFP Louga - CCA Louga, Kolda, BCA FassE, Espace ado Podor, CJF Gossas - OSC Dahra, Comité maman Podor, Bajenu gox Popoguine , GIE DJanabo Kolda
---	---

H_{16-I47} : Le degré de contribution de l'utilisation des mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG) à la pérennisation effective des acquis.

<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : oui</p> <p>Situation-faits-constats : Le degré de contribution de l'utilisation de ces mécanismes se matérialise les constats favorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement à encadrer les cadet/tes par les prestataires communautaires aînés/es ; - La continuité de la capacité à payer les services ; 	
---	--

<ul style="list-style-type: none"> - La continuité suffisante de l'offre des services communautaires (grâce aux mécanismes de mobilisation des ressources endogènes); - La cooptation des gardiens des normes sociales (imam, marabouts, leaders communautaires) qui facilite l'acceptation des services (PEV, VGB, SR/PF) - La disponibilité en continu des infrastructures et équipements fournis aux PPS et groupes communautaires (CJF Gossas). 	
--	--

QE7 – DURABILITE : Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont-elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.) ?

Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
H ₁₇ : Les interventions soutenues par l'UNFPA ont contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.)	<p>H_{17-I48} : Evolution dans le temps des ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets.</p> <p>H_{17-I49} : Proportion/complétude des engagements matérialisés du gouvernement à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.</p> <p>H_{17-I50} : Proportion/complétude des engagements matérialisés des autres partenaires à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.</p> <p>H_{17-I51} : Proportion des ONG locales sollicitées, rencontrées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé auprès de UNFPA à contribuer au financement du programme dans ses différents volets.</p> <p>H_{17-I52} : Proportion des communautés visitées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé de participation dans l'effort de mobilisation des ressources pour le financement du programme dans ses différents volets.</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents : nouvelles conventions de partenariat signés ; <i>Rapports financiers UNFPA ; Rapports financiers des AMO ; Rapports de visites de terrain ; Procès-verbaux de rencontres avec différentes catégories de parties prenantes et communautés ; Manifeste formels d'engagement des acteurs vs UNFPA/PP8.</i> • <i>Gouvernement ; ONG locales et autres partenaires :</i> • <i>Communautés</i> 	<p>Méthodes/Technique :</p> <p>Revue Documentaire (RD) ; Entretiens Informateurs Clés (EIC) ; Focus Group Discussion (FGD) ; Observation Directe (OD) RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p> <p>OD/grille d'observation</p>

H_{17-I48} : Evolution dans le temps des ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets.

H_{17-I49} : Proportion/complétude des engagements matérialisés du gouvernement à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.

H_{17-I50} : Proportion/complétude des engagements matérialisés des autres partenaires à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.

Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé

Situation-faits-constats :

SDSR :

Les interventions soutenues par l'UNFPA ont quasi-suffisamment contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets et par conséquent la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services.

L'on note une participation à la fois multisectorielle et décentralisée (Etat, OSC, communes et communautés) à la mobilisation des ressources contribuant significativement et durablement à la culture de mobilisation des ressources domestiques.

Le gouvernement a tenu à ses engagements à travers :

- *Le suivi et la coordination ;*
- *Le respect de la constitution de 2016 ;*
- *L'effectivité de la contrepartie du budget de l'Etat ;*
- *Le soutien de la commune GTFC ;*
- *L'augmentation du budget de la PF*
- *Le renforcement des capacités des acteurs.*

L'engagements matérialisés des autres partenaires à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes a été effectif.

L'on note les évidences favorables :

- *Dans le cadre du projet Italien sur les Handicaps, la commune FCG a bénéficié d'un montant de 72 dollars pour les trois ans. (Rapport projet FassE 2021, p33)*
- *Avec l'appui de PAMECAS 43 femmes de la commune de GTFC ont bénéficié des prêts individuels de 250 000 FCFA soit un montant total de 10 750 000 FCFA pour renforcer leurs activités dans les domaines d'AGR et de transformation de céréales. (Rapport projet FassE 2021, p33)*
- *PADESS a eu à appuyer le financement d'AGR d'un montant de 7 050 000 FCFA (allant de 100 000 à 200 000 par personne) pour 45 femmes en situation de vulnérabilité.*
- *La prise en charge effective des coûts de santé favorisant la durabilité.*

Des manquements ont été relevés.

- *Au niveau communautaire, la couverture des besoins par les fonds locaux est insuffisante.*
- *La viabilité des AGR reste relative.*

Revue documentaire :

- *COARs 2019,2020,2021*
 - *Rapports donateurs 2019, 2020, 2021*
 - *Rapport projet FassE 2020, 2021*
 - *Rapports de suivi des AGRs*
- Entretiens avec informateurs clefs**
- *Equipe UNFPA Sénégal*
 - *Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick*
 - *Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick)*
 - *Agent PPJ/MJ*
 - *Equipe DSME/MSAS*
 - *Equipe DEEG/MFFGPE*
 - *TOSTAN*
 - *ONG WHEPSA Louga, MSI St Louis, CLVF, CEDAF Tamba, Lumière Kédougou, FODDE Kolda*
 - *Ecole des maris*
 - *Jeunes filles CFP Louga*
 - *CCA Louga, Kolda, BCA FassE, Espace ado Podor, CJF Gossas*
 - *OSC Dahra, Comité maman Podor, Bajenu gox Popoguine , GIE DJanabo Kolda*

- Le financement de plusieurs bénéficiaires n'a pas suivi la mise en place de leur employabilité.
- L'inexistence de mécanisme renforcement de capacité mise en place pour la mobilisation des ressources (RM et OSC POP).

Genre & Autonomisation :

Les interventions soutenues par l'UNFPA ont quasi-suffisamment contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme en matière de G&A.

L'on note des initiatives allant dans le sens de contribuer à la mobilisation des ressources domestiques du PP8 en matière de G&A :

- Réunion entre UNFPA la Mairie de Diass pour mobiliser les ressources en vue de la durabilité (entretien Résultat Genre UNFPA)
- Initiative 3.0 favorisant la mobilisation des ressources auprès collectivités et groupe Eco: Financement tripartite UNFPA-CTD-plateformes ECO pour financement AGR zones Sud,
- Appui de PAMECAS a 43 femmes de la commune de GTFC qui ont bénéficié des prêts individuels de 250 000 FCFA soit un montant total de 10 750 000 FCFA pour renforcer leurs activités dans les domaines d'AGR, notamment la transformation de céréales locales.
- Accompagnement pour le plaidoyer auprès des décideurs, parlementaires pour l'augmentation du budget en PF (DSME, réseau parlementaire),

Cependant, les financements de l'État vont plutôt vers l'autonomisation économique à travers les fonds mis à la disposition des femmes que les VBG. Cette tendance pourrait être inversée avec l'engagement financier de l'État et des collectivités territoriales pour l'abandon des VBG y compris les pratiques néfastes (MGF et mariages d'enfants) qui est inscrit dans les priorités des prochaines années du programme conjoint.

P&D :

Les interventions soutenues par l'UNFPA ont quasi-suffisamment contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme en matière de P&D.

Différents types d'activités de renforcement de capacités ont été appuyés dans le but d'assurer la disponibilité de données :

- **Le renforcement de la fonctionnalité de l'ONDD**, par l'élargissement des capacités de prise en charge de la capture du DD aux 10 régions d'intervention de l'UNFPA ;

Revue documentaire :

- COARs 2019,2020,2021
- Rapports donateurs 2019, 2020, 2021
- Rapport projet FassE 2020, 2021
- Rapports de suivi des AGRs

Entretiens avec informateurs clefs

- Unité Genre UNFPA Sénégal
- Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick
- Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick)
- Agent PPJ/MJ
- Equipe DEEG/MFFGPE
- TOSTAN
- ONG WHEPSA Louga, MSI St Louis, CLVF, CEDAF Tamba, Lumière Kédougou, FODDE Kolda
- Ecole des maris
- Jeunes filles CFP Louga
- CCA Louga, Kolda, BCA FassE, Espace ado Podor, CJF Gossas
- OSC Dahra, Comité maman Podor, Bajenu gox Popoguine , GIE DJanabo Kolda

Revue documentaire :

- COARs 2019,2020,2021
- Rapports donateurs 2019, 2020, 2021
- Rapport projet FassE 2020, 2021

Entretiens avec informateurs clefs

<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement du niveau d'expertise de l'ANSD dans la production statistique, par l'intégration de ressources humaines additionnelles dont la formation a été supportée par l'UNFPA ; - Des acquis à conserver en matière de partage d'expériences et de mutualisation des savoir-faire, notamment en matière de cartographie digitale et de collecte des données assistée par tablettes (méthode CAPI) et dont s'approprie actuellement le Centre d'excellence mis sur pied au sein de l'ANSD, avec la facilitation de l'UNFPA, - Dans le cadre de l'opérationnalisation du guichet unique multifonctionnel, le Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle et l'association des Juristes Sénégalaises ont signé des conventions tripartites de partenariat avec la commune de GTFC et UNFPA. A cet effet, le bureau Mission Locale pour l'Emploi et l'Entreprenariat ainsi que le bureau d'Ecoute, d'Orientation et d'Assistance Judiciaire ont démarré leurs activités. <p>Les difficultés de mobilisation du financement national pour la préparation du recensement auxquelles s'est heurté l'ANSD ont occasionné la perte d'une année sur le calendrier de préparation des opérations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Unité P&D UNFPA Sénégal - Equipe RM de Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Equipe DS Popenguine , Dahra (Louga), Gossas (Fatick) - Agent PPJ/MJ - Equipe DSME/MSAS - Equipe DEEG/MFFGPE - DDCH - ASND
--	--

QE9 - COORDINATION: Dans quelle mesure le bureau pays de l'UNFPA a-t-il contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'UNCT ?			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
<p>H₁₈ : Des mécanismes de coordination de l'UNCT ont été mis en place et sont fonctionnels.</p>	<p>H_{18-I53} : Taux de complétude des réunions de coordination statutaires de l'UNCT, de ses instances de coordination et de celles de l'UNDAF (Nombre de réunions prévues vs réalisées)</p> <p>H_{18-I54} : Taux de production et de partage des PV de réunions. (Nombre de PV produits vs réunion ; nombre de membres recevant le partage du PV)</p> <p>H_{18-I55} : Proportion des instances et mécanismes de coordination statutaires fonctionnels.</p>	<p>Sources : <i>Documents :</i> <i>Rapports UNFPA, PTAs ; Document de programme ; PV de réunions</i></p> <p><i>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires ;</i></p>	<p>Méthodes/Techniques : RD/grille de lecture EIG/grille d'entretien</p>

<p>H₁₉ : Le 8^{ème} programme a contribué significativement au fonctionnement et à l'opérationnalisation de ces mécanismes de coordination au niveau national et décentralisé en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Participation aux réunions ; ● -Contribution technique (développement d'outils appropriés et mise à disposition de données fiables et pertinentes utilisées par les autres parties prenantes notamment les autres agences du SNU, etc) ● Contribution financière 	<p>H_{18-I56} : <i>Proportion des outils de gestion de la coordination UNCT et UNDAF élaborés et utilisés.</i></p> <p>H_{19-I57} : <i>Taux de complétude des réunions de coordination statutaires de la coordination du PP8 et de participation des parties prenantes dont l'UNFPA, ainsi que de ses instances de coordination (Nombre de réunions prévues vs réalisées ; Nombre d'acteurs attendus vs présents)</i></p> <p>H_{19-I58} : <i>Taux de production et de partage des PV de réunions. (Nombre de PV produits vs réunions ; nombre de membres recevant le partage du PV)</i></p> <p>H_{19-I59} : <i>Proportion des outils de gestion de la coordination du programme élaborés et conformément à jour.</i></p> <p>H_{19-I60} : <i>Proportion des indicateurs/données fiables attendu par de l'UNFPA fournies par l'agence aux coordinations UNCT/UNDAF et autres parties prenantes (Etat, PTF)</i></p>		
<p>H_{18-I53} : <i>Taux de complétude des réunions de coordination statutaires de l'UNCT, de ses instances de coordination et de celles de l'UNDAF (Nombre de réunions prévues vs réalisées)</i></p> <p>H_{18-I54} : <i>Taux de production et de partage des PV de réunions. (Nombre de PV produits vs réunion ; nombre de membres recevant le partage du PV)</i></p> <p>H_{18-I55} : <i>Proportion des instances et mécanismes de coordination statutaires fonctionnels.</i></p> <p>H_{18-I56} : <i>Proportion des outils de gestion de la coordination UNCT et UNDAF élaborés et utilisés.</i></p>			
<p><u>Données Collectées :</u> <i>Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</i></p> <p><i>Situation-faits-constats :</i> <i>L'UNFPA a suffisamment contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'UNCT. La coordination de l'UNCT est assez fonctionnelle au Sénégal. L'ensemble des instances de l'organigramme de coordination sont en place. La dynamique des réunions et de la participation est effective dans un intervalle de 65% à 100%. L'UNFPA intervient dans 14/17 instances UNCT avec un taux de présence de 88,23%.</i></p>			<p><u>Aperçu triangulé des sources :</u> <u>Revue documentaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendus des réunions UNCT - COARs 2019, 2020,2021 <p><i>Entretiens avec informateurs clefs</i></p>

<p>- Contribution UNFPA aux mécanismes SNU : fonctionnement UNCT & UNDAF ; plateformes données juridiques avec PNUD, UNICEF; Program. Conjoint VBG (UNICEF); DD (ONUFEMMES, ONUDI, PNUD, UNDS). Cependant, l'on note une insuffisance de la disponibilité des données sur le fonctionnement de l'UNCT, sur les mécanismes de coordination UNCT/UNDAF, la contribution financière de l'UNFPA pour l'UNCT/UNDAF</p>	<p>- Représentante ai, Représentant Adjoint, Equipe C4D UNFPA - Chargé de programme PAM Kolda - Agent OIM Tamba</p>
---	---

QE9 - COORDINATION: Dans quelle mesure la Direction de la Coopération Economique et Financière-DCEF, organe du gouvernement central qui assure la coordination de la mise en œuvre du huitième programme, les autres ministères techniques (santé, famille, jeunesse) qui assurent le suivi de la mise en œuvre des interventions et les organes décentralisés au niveau des régions (Gouverneurs de région, préfets, maires), ont-ils coordonné la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation régulière du programme pays et pour quels résultats ?

Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
<p>H₂₀ : La DCEF a assuré une coordination satisfaisante de la gouvernance (planification, Orientation stratégique des acteurs, synergie des acteurs, revue ajustement) du 8^{ème} programme</p>	<p>H_{20-I62} : Taux de complétude : (a) des réunions statutaires de la coordination intersectorielle du PP8 présidées par la DCEF et (b) de participation des parties prenantes dont l'UNFPA, ainsi que de (c) ses instances de coordination (Nombre de réunions prévues vs réalisées ; Nombre d'acteurs attendus vs présents)</p> <p>H_{20-I63} : Taux de production et de partage des PV de réunions. (nombre de PV produits vs réunions ; nombre de membres recevant le partage du PV)</p> <p>H_{20-I64} : Proportion des outils conventionnels de gestion de la coordination du programme élaborés par la DCEF et conformément à jour (nombre d'OG conventionnels vs nombre d'OG produits et dûment tenus)</p> <p>H_{20-I65} : Proportion des outils conventionnels de suivi-évaluation élaborés</p>	<p>Sources : Documents : Rapports d'activités, PTAs ; Document de programme ; PV de réunions</p> <p>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires</p>	<p>Méthodes/Techniques : RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>

	<p>par les Ministères sectoriels et dûment tenus/renseignés. (Nombre d'outils élaborés et tenus/ Nombre d'outils conventionnels)</p>		
<p>H_{20-I62} : Taux de complétude : (a) des réunions statutaires de la coordination intersectorielle du PP8 présidées par la DCEF et (b) de participation des parties prenantes dont l'UNFPA, ainsi que de (c) ses instances de coordination (Nombre de réunions prévues vs réalisées ; Nombre d'acteurs attendus vs présents) H_{20-I63} : Taux de production et de partage des PV de réunions. (Nombre de PV produits vs réunions ; nombre de membres recevant le partage du PV) H_{20-I64} : Proportion des outils conventionnels de gestion de la coordination du programme élaborés par la DCEF et conformément à jour (nombre d'OG conventionnels vs nombre d'OG produits et dûment tenus) H_{20-I65} : Proportion des outils conventionnels de suivi-évaluation élaborés par les Ministères sectoriels et dûment tenus/renseignés. (Nombre d'outils élaborés et tenus/ Nombre d'outils conventionnels)</p>			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : mitigé Situation-faits-constats : La Direction générale de la Coopération Economique et Financière (DCEF) a assuré une coordination passablement satisfaisante de la gouvernance du PP8. La régularité des réunions s'est chiffrée à 7 /7 rencontres toutes assorties d'un compte rendu sur la période de janvier 2019 au 30 juin 2022. L'on note les évidences favorables : - Collaboration intersectorielle par DCEF - Préside les ateliers de planification du programme - Participe aux missions de suivi de projet (projet d'Amélioration de la Santé et du Bien-Être des Femmes et Adolescents du Sud du Sénégal, 7-17 juin 2021) - Régule l'engagement des parties prenantes par un mécanisme de classement selon la performance et la rétrocession des fonds des moindres exécutant aux meilleurs - Coordination productive avec l'UNFPA, la DEP et l'ANSD dans le processus des données du CPD - Satisfaction contrastée d'un acteur à l'autre quant à la coordination déployée par la DCEF, Evidence défavorables : - Irrégularité des réunions pour conflit d'agenda et COVID - Participe non systématique aux réunions de suivi de l'état d'avancement des activités des IP - N'est pas bien connue des partenaires d'exécution surtout au niveau déconcentré (ex. PPJ, partenaire régionaux, ONG) - Pas d'évidence sur les contributions techniques : pas de développement et mise à disposition d'outils appropriés - Pas d'évidences sur la contribution financière ; - Déficit de solution vs: (a)-querelle de leadership non aplanie DCEF vs DDCH entravant la participation de cette dernière; (b)-gel du remboursement de la gratuité au MSAS... - Apport imperceptible sur la réduction des écueils entravant la fonctionnalité de la coordination de la participation nationale le long de la pyramide administrative.</p>		<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire : - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2020, 2021 - Rapport de mission de suivi terrain - Comptes rendus avec les organes de l'Etat. Entretiens avec informateurs clefs - Rep et adjoint au Rep UNFPA - DDCH, ANSD/MEPC - DSME/MSAS - PPJ/MJ - DEEG/MFFGPE - Direction Police nationale - Gouverneur Louga, Adjoint Gouverneur St Louis, Préfet Podor - Equipe RM Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Maire de la commune GPFC</p>	

QE9 - COORDINATION: Quel est le degré de satisfaction du Gouvernement central, des partenaires de mise en œuvre, de l'UNFPA, de la DCEF et des entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination dans le cadre du programme de pays?			
Hypothèses à évaluer	Indicateurs d'évaluation	Source d'information	Méthodes et outils de collecte
H ₂₁ La coordination intra sectorielle et intersectorielle du 8 ^{ème} programme a été assurée de manière satisfaisante	<p>H_{21-I66} : Niveau/degé de satisfaction exprimée par la partie nationale (Gouvernement central, DCEF, Ministères-partenaires d'exécution, entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p> <p>H_{21-I67} : Niveau/degé de satisfaction de la partie nationale non-gouvernementale par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p>	<p>Sources : <i>Documents :</i> <i>Rapports d'activités ; Document de programme ; PV de réunions</i></p> <p><i>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires</i></p> <p>Sources : <i>Documents :</i> <i>Rapports d'activités ; Document de programme ; PV de réunions</i></p> <p><i>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires</i></p>	<p>Méthodes/Techniques : RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p> <p>Méthodes/Techniques : RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>H_{21-I66} : Niveau/degé de satisfaction exprimée par la partie nationale (Gouvernement central, DCEF, Ministères-partenaires d'exécution, entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p> <p>H_{21-I67} : Niveau/degé de satisfaction de la partie nationale non-gouvernementale par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p>			
<p>Données Collectées : Position (oui/non/mitigé) : Mitigé</p> <p><i>Situation-faits-constats :</i> La satisfaction du Gouvernement central, des partenaires de mise en œuvre, de l'UNFPA, de la DCEF et des entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination dans le cadre du programme de pays est quasi-suffisante. L'on relève une effectivité de mécanismes de coordination sectoriels, intersectoriels technique et politique.</p> <p><i>Déterminants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes gouvernementaux : Comité de pilotage ; Comité technique national, comité national de lutte contre les VBG ; Comité technique EdM (réunion trim. (DEEG, Dir. Famille ; cellule genre Min femme, DSME, cellule genre MSAS, Plan Int.; ASBEF,) échanges sur bonnes pratiques et leçons apprises. - Mécanismes infranationaux : comités de pilotage sous leadership gouverneurs ; Comités locaux de protection des enfants (CDPE) - Renseignement des mécanismes politiques par les mécanismes techniques appuyés par le PP8 			<p>Aperçu triangulé des sources : Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2020, 2021 - Rapport de mission de suivi terrain - Comptes rendus des réunions avec les organes de l'Etat. <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - DDCH, ANSD/MEPC - DSME/MSAS

<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de coordination techniques régionales de UNFPA appui la coordination et la MEO régionales - Mécanismes au niveau UNFPA : coordination avec DCEF via Management ; avec IPE via Division des Opérations et unités Genre, SDSR, P&D, M&E/A.Q. - Irrégularité des réunions - Min. femme sans représentation région suite à création du Min. Equité territoriale - Pas de point focal fixe de la DCEF - EdM: absence de fonds UNFPA pour réunion 1er trim - Contenu du Comité de lutte contre les VBG doit être revu : absence de représentation du Min femme au niveau déconcentré. 			<ul style="list-style-type: none"> - PPJ/MJ - DEEG/MFFGPE - Direction Police nationale - Gouverneur Louga, Adjoint - Gouverneur St Louis, Préfet - Podor <p>Equipe RM Louga, St Louis, Tamba, Kolda, Fatick</p>
<p>H₂₂ La partie Internationale a été suffisamment satisfaite par la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme</p>	<p>H_{22-I68} : Degré de satisfaction de l'UNFPA et des autres agences du SNU impliquées (UNICEF, PNUD, UNDCEF, ONUFEMMES, ONUDI) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p> <p>H_{22-I68} : Degré de satisfaction des autres PTF (Coopérations bilatérale, ONGI) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p>	<p>Sources :</p> <p>Documents :</p> <p>Rapports d'activités, Document de programme ; PV de réunions</p> <p>Parties prenantes : responsable d'institution ; UNFPA, AMO, autres partenaires</p>	<p>Méthodes/Techniques :</p> <p>RD/grille de lecture</p> <p>EIG/grille d'entretien</p>
<p>H_{22-I68} : Degré de satisfaction de l'UNFPA et des autres agences du SNU impliquées (UNICEF, PNUD, UNDCEF, ONUFEMMES, ONUDI) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p> <p>H_{22-I68} : Degré de satisfaction des autres PTF (Coopérations bilatérale, ONGI) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme.</p>			
<p><u>Données Collectées :</u></p> <p>Position (oui/non/mitigé) : mitigé</p> <p>Situation-faits-constats :</p> <p>La satisfaction de la partie Internationale par rapport à la coordination intra et intersectorielle du PP8 a été quasi-suffisante. L'on note les évidences favorables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au fonctionnement des mécanismes de coordination : rencontres, missions, planification, redevabilité technique et financière, revues programmatique. - COVID-19 : Appui technique aux reprogrammations et réorientations du budget aux RM; spot-check; mécanisme de contingence pour disponibilité équipement jusqu'aux bénéficiaires finaux - Contribution en multipartite à l'opérationnalisation du dividende démographique (projet FassE) - Accompagnement et suivi des initiatives de pérennisation des AGR (CFP, CCA, Club jeunes filles, groupement femmes) 			<p>Aperçu triangulé des sources :</p> <p>Revue documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COARs 2019,2020,2021 - Rapports donateurs - Rapport projet FassE 2020, 2021 - Rapport de mission de suivi terrain - Comptes rendus des réunions avec les organes de l'Etat. <p>Entretiens avec informateurs clefs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe UNFPA bureau pays

<p>- Appui à la génération de données utiles à tout le SNU</p> <p>Evidences défavorables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit de Facilitateur par région UNFPA zone Sud ; - La disponibilité du gouverneur n'est pas garantie dans les réunions techniques ; - Pas de prise en charge financière pour les réunions techniques ; - Pas de locaux propre de l'UNFPA dans la zone Sud ne permettant pas de faciliter la coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents antennes régionaux UNFPA : St Louis, Tamba, Kolda, Fatick - Agent OIM Tamba - Chargé de programme PAM Kolda
---	--

Chapitre 2. Annexe 2 : Liste des documents consultés

<i>Budget et dépenses 2019-2021 du bureau pays UNFPA Sénégal</i>
<i>17 ODD UNDP, Dakar, DGPPE 2022-2030</i>
<i>Brochure sur le coronavirus et le COVID-19 de TOSTAN</i>
<i>Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies</i>
<i>Cadre de résultats et de ressources du programme pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Carte des parties prenantes pour la période du programme de pays</i>
<i>Critères d'évaluation OCDE/CAD</i>
<i>Directives d'évaluation des programmes de l'UNEG</i>
<i>Document du 8^{ème} programme de pays UNSPA Sénégal</i>
<i>Document projet FassE</i>
<i>EDS FASS EMERGENT</i>
<i>Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal, Septembre 2021</i>
<i>Etude sur les secteurs financier et fiscal des Communes de Sandiara, de Yoff, de Bala, de Kédougou et</i>
<i>Evaluation rapide de l'impact de la Covid-19 sur la prestation et l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive au Sénégal</i>
<i>GPS data Sénégal 2019-2021</i>
<i>Gueule Tapée-Fass-Colobane</i>
<i>Intégration de l'approche droits humains (UNDP)</i>
<i>Matrice de planification de S&E 2019 du bureau UNFPA Sénégal</i>
<i>Matrice de Suivi des performances CPD8</i>
<i>Note sur les Evolutions économiques récentes (NEER), Quatrième trimestre 2021</i>
<i>Organigramme du bureau de pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Organigramme du comité Directeur UNDSDCF 2019-2023</i>
<i>Organigramme UNCT Sénégal 2020</i>
<i>Plan d'action national GVB</i>
<i>Plan de contingence pour assurer la disponibilité et l'utilisation continues des services SRMNIA dans le contexte de COVID 19</i>
<i>Plan de S&E du bureau de pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Plan stratégique du FNUAP pour 2018 2021</i>
<i>Plan stratégique du UNFPA pour 2022-2025</i>
<i>Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Sénégal</i>
<i>Planification annuelle des résultats du bureau de pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Plans de travail annuels du bureau UNFPA Sénégal</i>
<i>Plans de travail annuels par résultat de programme de pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Plaquette FassE</i>
<i>Population du Sénégal en 2017/MEFP/ANSD- mars 2018</i>
<i>Présentation des résultats 2019-2021 de la Région Médicale de Saint-Louis</i>

<i>Présentation des résultats 2019-2021 de la Région Médicale de Louga</i>
<i>Présentation du rapport sur les progrès du 1er /01/ au 31/12/2021-Projet Amélioration de la Santé et du bien-être des femmes et des adolescentes du Sud du Sénégal- Projet SDAFSS</i>
<i>Programme conjoint UNFPA-UNICEF pour éliminer les mutilations génitales féminines</i>
<i>PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2022</i>
<i>Rapport ANSD : Situation Economique Sociale du Sénégal en 2012 ; en 2014</i>
<i>Rapports ANSD : Population du Sénégal en 2019, 2020, 2021</i>
<i>Rapport ANSD : Repère statistique de l'environnement dévolution de la Covid-19 au Sénégal</i>
<i>Rapport de l'enquête téléphonique sur la crise de la pandémie de COVID-19 dans la Commune de Gueule Tapée- Fass - Colobane (GTFC).</i>
<i>Rapport de performance du CDSMT</i>
<i>Rapport Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2015, 2017, 2019</i>
<i>Rapport Enquête Démographique et de Santé (EDS) et Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) 2010-2021</i>
<i>Rapport provisoire : Plan de développement communal de Gueule Tapee-Fass-Colobane</i>
<i>Rapport Troisième Stratégie nationale de Développement de la statistique (SNDS III 2019-2023)</i>
<i>Rapports annuels des bureaux de pays (COAR) UNFPA Sénégal</i>
<i>Rapports de suivi trimestriels des partenaires de mise en œuvre du programme pays UNFPA Sénégal</i>
<i>Rapports des donateurs</i>
<i>Rapports d'évaluation CPD7 et plan de réponse du Management</i>
<i>Rapports projet FassE 2019, 2020 et 2021</i>
<i>Rapport sur le développement dans le monde 2022 : La finance au service d'une reprise équitable (Abrégé) , BANQUE MONDIALE, 2022 :</i>
<i>Réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infanto-juvénile, des adolescents et des jeunes : Dossier d'investissement</i>
<i>Ressources affectées spécialement à la santé maternelle (MHTF)</i>
<i>Situation économique et financière en 2021 et perspectives 2022, DPEE, MEPC</i>
<i>Stratégie nationale école des maris</i>
<i>Stratégie Nationale pour l'Abandon des Mutilations Génitales Féminines</i>
<i>Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre 2016 -2026</i>
<i>Stratégies et programmes régionaux qui soutiennent le programme de pays UNFPA et les rapports annuels respectifs</i>
<i>Supervision post formation des prestataires de s s ag es femmes en Echographie Obstétricale d'Urgence (EOU) de la Région Médicale de KOLDA, Du 21 au 24 Décembre 2020</i>
<i>Tableau avec une liste de toutes les interventions de l'UNFPA pour la période du programme de pays, y compris les détails financiers</i>
<i>TDRs 8^{ème} Programme pays UNFPA Sénégal 2019-2023</i>
<i>Termes de référence de la session du Comité de Pilotage de Juin 2022- Projet SDAFSS</i>

Chapitre 3. Annexe 3 : Liste des personnes/institutions rencontrées

N°	PRENOM ET NOM	FONCTION	STRUCTURE	E MAIL/TEL	SEX E	ROLE DANS LE PP8 UNFPA/SENEGAL
1	Rose Gakuba	Représente/AI	UNFPA	gakuba@unfpa.org	F	ATF/Donateur
2	Jean Pierre Makelele	Adjoint Représente	UNFPA	makelele@unfpa.org	H	ATF/Donateur
4	Aissata Sall	Responsable com.	UNFPA	asall@unfpa.org	F	ATF/Donateur
5	Sylvie Batselila	Assistante Rep	UNFPA	batselila@unfpa.org	F	ATF/Donateur
6	Djiby Sarr	Equipe communication	UNFPA	dsarr@unfpa.org	H	ATF/Donateur
7	M. Diagne	Equipe communication	UNFPA	mdiagne@unfpa.org	H	ATF/Donateur
8	Ahmidou Thiam	Programme Associate. Point Focal Humanitaire	UNFPA	athiam@unfpa.org	H	ATF/Donateur
9	Ousmane DIOUF	Unité S&S	UNFPA	odiouf@unfpa.org	H	ATF/Donateur
10	Ndéye Fatou Diop	NPO/Quality Assurance Specialist	UNFPA	nddiop@unfpa.org	F	ATF/Donateur
11	Fatma Lamesse	NPO Youth/SRAJ/VIH	UNFPA	lamesse@unfpa.org	F	ATF/Donateur
12	Amadou Moctar Diop	Chef service opération	UNFPA	adiop@unfpa.org	H	ATF/Donateur
15	Valentin Keny	Admin/Finance Assistant	UNFPA	keny@unfpa.org	H	ATF/Donateur
16	Pape Ngor Dieme	AAF Kolda	UNFPA	pdieme@unfpa.org	H	ATF/Donateur
17	Jean Pierre Diatta	AAF Saint Louis	UNFPA	idiatta@unfpa.org	H	ATF/Donateur
18	Abdoulaye Barry	AAF Fatick	UNFPA	abarry@unfpa.org	H	ATF/Donateur
19	Hamady Savane	AAF Tamba	UNFPA	savane@unfpa.org	H	ATF/Donateur
20	Saturnin Kinson KODJO	Coordonnateur projet FasseE	UNFPA	kodio@unfpa.org	H	ATF/Donateur
21	Ibrahima Diouf		UNFPA	ndiouf@unfpa.org	H	ATF/Donateur
22	Ndéye Fatou Diop	NPO/Quality Assurance Specialist	UNFPA	nddiop@unfpa.org	F	ATF/Donateur
23	Ahmidou Thiam	Programme Associate. Point Focal Humanitaire	UNFPA	athiam@unfpa.org	H	ATF/Donateur
24	Ousmane DIOUF	Unité S&S	UNFPA	odiouf@unfpa.org	H	ATF/Donateur
25	Lydie Jose Agathe SANKA KABOU	Programme Specialist, Gender, GBV and Human Rights,	UNFPA	sanka@unfpa.org	F	ATF/Donateur
26	Aboubacrine Ndiaye	Coord. Régional	UNFPA/SL	andiaye@unfpa.org	H	ATF/Donateur
27	Cheikh Tidiane Samb	Coord. Regional	UNFPA Tamba	csamb@unfpa.org	H	ATF/Donateur

28	Hamady Savané	AAF	UNFPA Tamba	savane@unfpa.org	H	ATF/Donateur
29	Amy Diatta Ba	Coordinatrice UNFPA/Kolda	UNFPA	adiatta@unfpa.org	F	ATF/Donateur
30	Abdoulaye Barry	Assistant Administratif	UNFPA	abarry@unfpa.org	H	ATF/Donateur
31	Babacar Gueye	Coordinateur régional zone Centre	UNFPA	bgueye@unfpa.org	H	ATF/Donateur
32	Libasse Niang	Driver	UNFPA	lniang@unfpa.org	H	ATF/Donateur
33	Aloiune Bosso Baldé	Assistant chef de bureau	OIM	abbalde@oim-int	H	ATF
34	William Diatta	Chargé de programme	PAM	William.diatta@wfp.org	H	ATF
35	El Hadji Bouya Amar	Gouverneur	Louga	ehbamar@gmail.com	H	PE Gouv infranational
36	Modou Mamoune Diop	Adjt Gouverneur	Gouvernance/ SL	Ad.saintlouis@gouverneur.gouv.sn	H	PE Gouv infranational
37	Coura Diouf		PPJ/Ministère de la Jeunesse	joofcoura1@hotmail.com	F	PE Gouv/Acteur national domaine jeune
38	Assane Ndiaye	Directeur	DDCH		H	PE Gouv/Acteur national domaine P&D
39	Aba Ba		DDCH		H	PE Gouv/Acteur national domaine P&D
40	M. Diané		DDCH		H	PE Gouv/Acteur national domaine P&D
41	Ndéye Lala Travaré		ANSD		F	PE Gouv/Acteur national domaine P&D
42	Dr Amadou Doucouré	Directeur	DSME	drdoucoure@yahoo.fr	H	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
43	El Hadji Thierno Mbegue		DSME		H	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
44	Dr Marème Dia		DSME	diamareme@gmail.com	F	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
45	Dr Massamba Thioro Sall		DSME		H	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
46	Mouhamadou Moustapha Thiam		DSME		H	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
47	Dr Arame Ndiaye		DSME		F	PE Gouv/Acteur national domai SRMNIA
48	Fatou Faye Dème	Directrice	DEEG	docteur.deme@gmail.com	F	PE Gouv/Acteur national Genre
49	El hadji Abdoul Aziz	Resp. S&E	DEEG		H	PE Gouv/Acteur national Genre

50	Mamadou Ndoye		DEEG	m.ndoye@yahoo.fr	H	PE Gouv/Acteur national Genre
51	Fatou Bintou Guissé	Commissaire, Point focal Genre	Direction de la Police nationale		F	Autres Partenaire
52	Abdoulaye Aziz Paye	MAIRE	MAIRIE GTFC	abdoulpaye2@gmail.com	H	PE-Collectivité locale
53	Abdou Diop	DC Maire	MAIRIE GTFC	am998diop@gmail.com	H	PE-Collectivité locale
54	Ibrahima Aly Sow	Chargé program.	WHEPSA	whepsamatam@yahoo.fr	H	Sous PE/ONG Prestataire services SDSR
55	Khadidiatou Leye	AAF	MSI	khadycisse@grandmotherproject.org	F	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
56	Marie Thérèse Sambou		Enda Jeunesse Action	jeunesseaction.sonchoix@gmail.com	F	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
57	Adama Touré Faye		Plan International	adama.toure@plan-international.org	F	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
58	Saloum Diongue	Chargé de projet	Plan international		H	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
59	Dr Bamby Sylla	Directrice program. Santé	Plan International	bamby.sylla@plan-international.org		Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
60	Bathor Seck	Responsable administrative	AJS	bathormar@gmail.com	F	Porteur de droit Genre
61	Josephine Ndoa	Resp. boutique de droit	AJS		F	Porteur de droit Genre
62	Madjiguéne Bakhom	Coord. Boutique de droit Pikine	AJS		F	Porteur de droit Genre
63	El Hadji Ndiouga Niang		ASBEF	niangsbef@yahoo.fr	H	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
64	Awa Dramé	Coordonnatrice	CASADES Sédhiou	plateforme_femmes_casamance@yahoo.fr	F	Sous PE/ONG prestataire de service G&A
65	Modou Goumbala		Plateforme Casamance	modougoumbala@yahoo.fr	H	Sous PE/ONG prestataire de service G&A
66	Mously Diakhaté,	Député	Réseau parlementaire	mously.diakhate@gmail.com	F	Bénéficiaire service Genre
67	Imam Moussé Fall	coordonnateur	réseau islamique population du Sénégal (RIPS)		H	Bénéficiaire service G&A
68	Marie Anne Bigué Sarr		association des sagefemmes	bigue6@yahoo.fr	F	Bénéficiaire service SDSR
69	Maguette Thiandoum	Coordonnateur	RESOPOPD EV		H	Bénéficiaire service
70	Aicha Kanté		Réseau des jeunes		F	Bénéficiaire service SDSR

71	Pr Yatma Fall	Président association des handicapés du Sénégal	Réseau des handicapés	yatmaf22@gmail.com	H	Bénéficiaire service SDSR/G&A
72	Birame S. Ndiaye	MCD	DS Popenguine		H	PE Gouv infranational
73	Mamadou Hamidou Dem	Gestionnaire	DS Popenguine		H	PE Gouv infranational
74	Pascaline Elisabeth Diouf	CSR/PF SRAJ	DS Popenguine		F	PE Gouv infranational
75	Abdoulaye Séne	REIPS	DS Popenguine		H	Bénéficiaire service SM
76	Ibrahima Niang	Trésorier	DS Popenguine	77 449 21 69	H	Bénéficiaire service SM
77	Yabhara Pouye	Bajenu Gox	Popenguine	77 564 70 25	F	Bénéficiaire service SM
78	Mame Marie Ndiaye	Pdte relais CS	Popenguine	77 172 69 45	F	Bénéficiaire service SM
79	Moussa Sembéne	Pdt GLCGAP	Popenguine	77 548 64 68	H	Bénéficiaire service SM
80	Fatou Diouf	Pdte Bajeenu Gox	Popenguine	77 564 01 63	F	Bénéficiaire service SM
81	El Hadji Abdoul Aziz Sy	Resp. programmes	TOSTAN/Sénégal	syabdoulaziz@tostan.org	H	PE/ONG prestataire de service Genre
82	Malick Niane	Gestionnaire Ad. Projet	TOSTAN/Sénégal	malickniang@tostan.org	H	PE/ONG prestataire de service Genre
83	Rose Diop	Coord. nationale	TOSTAN/Sénégal	rosediop@tostan.org	F	PE/ONG prestataire de service Genre
84	Ansoumana Sadio	Planificateur	RM Louga	ansouyahesadio@gmail.com	H	PE Gouv infranational
85	Cheikh Sadibou Senghor	MCR	RM/Louga		H	PE Gouv infranational
86	Aminata Mbaye	Comptable	RM Louga	aminatacode@gmail.com	F	PE Gouv infranational
87	Maimouna Senghor	MCA	DS Louga	mounasdi14@gmail.com	F	PE Gouv infranational
88	Adia Dia	Facilitatrice	UNFPA/Louga	adia@unfpa.org	F	Bailleur niveau national
89	Adji Ba	Directrice	CFP / Louga	adjaratoufall@gmail.com	F	Sous PE-Gouv/G&A
90	Mouhamed M. Sow	Coord.	GEEP / Louga	alisow18@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR
91	Fatimatou Fall	PFR / SRAJ	RM Louga	fatimatoufall35@gmail.com	F	PE Gouv infranational
92	Elhadji Mohamadou Diaw	Superviseur soins de santé Primaire	RM/Louga	diawsuperviseur@gmail.com	H	PE Gouv infranational
93	Salimata Camara Sow	CAP3 ASC	CFP/Louga	ssow1507@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A

94	Fatimata Ba	CAP3 Cuisine	CFP/Louga	ndeyefatima19@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
95	Aminata Seck	CAP3 ASC	CFP/Louga	seck1997aminata@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
96	Maty Pène	CAP3 Couture	CFP/Louga	matypene09@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
97	Awa Ndiaye	CAP3 couture	CFP/Louga	Evalapuisseance09@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
98	Mbène Diongue	CAP3 Couture	CFP/Louga	dionguembne@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
99	Anta Diop	CAP3 couture	CFP/Louga	Antadiop510@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
100	Mbath Chiane	CAP2 ASC	CFP/Louga	mbathchiane@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
101	Aminata	CAP3 ASC	CFP/Louga	Aminasa904@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
102	Youma Ndiaye	CAP3 ASC	CFP/Louga	youmistandiaye@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
103	Oumy Mboup	CAP3 ASC	CFP/Louga	Oumymboup320@gmail.com	F	Bénéficiaire service G&A
104	Khadidja Gueye	Présidente	CLVF	khadimafall@yahoo.fr	F	Porteur de voix VGB
105	Véronique Sané	Présidente	COSEF	veroniquesane@gmail.com	F	Autres Partenaire
106	Cheikh M. Makhtar Ndao	Coord/CCA	CCA/LG	makhtarec@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/SDSR
107	Binta Mané Sow	Sage-femme/SRAJ	DS Dahra	bintacheikhdiagne@gmail.com	F	PE Gouv infranational
108	Fama Diankha	Patiente	DS Dahra, Louga		F	Bénéficiaire service SM
109	Fatou Labou	Gestionnaire	DS Dahra	toufabalou@yahoo.fr	F	PE Gouv infranational
110	Raby Cissé	Relais	Thiamène	77 818 29 86	F	Bénéficiaire service SM
111	Fatou Yama Seck	Relais	Thiamène	77 506 43 79	F	Bénéficiaire service SM
112	Fatou Sall	Relais	Thiamène	70 493 38 02	F	Bénéficiaire service SM
113	Issa Ndiaye	Chef de village	Thiamène	70 343 36 99	H	Bénéficiaire service SM
114	Babacar Sy	Relais	Bouly Rembé	76 559 07 79	H	Bénéficiaire service SM
115	Oumy Ndiaye	Relais	Bouly Rembé	76 558 24 33	F	Bénéficiaire service SM
116	Thiabé Hanne	Relais	Bouly Rembé	76 863 13 91	F	Bénéficiaire service SM
117	Fatou Diagne	Relais	Bouly Rembé	76 394 17 24	F	Bénéficiaire service SM
118	Abou Ka	Relais	Bouly Rembé	77 622 47 39	H	Bénéficiaire service SM

119	Malick Mamadou	Elève	Club EVF lycée DX Daouda Sow	77 199 79 21	H	Bénéficiaire service SDSR
120	Sangoulé Guissé	Elève	Club EVF lycée DX Daouda Sow	77 889 90 79	H	Bénéficiaire service SDSR
121	Fati Demba Sow	Relais	Yaty2	77 181 56 00	F	Bénéficiaire service SDSR
122	Amdy M. Diaw	Relais	CCA / LG	77 385 30 96	H	Bénéficiaire service SDSR
123	Ousseynou War	Relais	CCA / LG	77 453 13 93	H	Bénéficiaire service SDSR
124	Fatou Bintou Beye	Relais	CCA / LG	78 141 46 43	F	Bénéficiaire service SDSR
125	Ibrahima Nd. Sow	Relais	CCA / LG	77 638 92 19	H	Bénéficiaire service SDSR
126	Aida Sokhna	Relais	CCA / LG	76 965 73 39	F	Bénéficiaire service SDSR
127	Cheikh M. Makhtar Ndao	Coord.	CCA/LG	77 542 29 59	H	Sous PE-Gouv/SDSR
128	Khadidja Gueye	Présidente	CLVF	77 433 05 44	F	Porteur de voix VGB
129	Papa Salif Kanoute	Teli libre	CCA/LG	77 215 77 92	H	Bénéficiaires service SDSR
130	Ngakhe Birame Ndiaye	Relais	CCA/LG	77 106 25 92	H	Bénéficiaires service SM
131	Soda Diop	Relais	CCA/LG	77 946 51 23	F	Bénéficiaires service SM
132	Abdourahmane Kane	Coordonnateur	GEEP/SL	abdoukane1980@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR
133	Fatou Diouf Niang	Grant Manager	MSI	fatouniang@mariestops.org	F	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
134	Abdourahmane Kane	Coordonnateur	GEEP/SL	abdoukane1980@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR
135	Khady Diouly Ndiaye	Pharmacien	RM/SL	didishakur@yahoo.fr	H	PE Gouv infranational
136	Abiboulaye Diaw	Gestionnaire	CFP/SL	abiboulayediaw@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/G&A
137	Diariétou Guéye	Resp. Bureau genre	IA/SL	diarietougueyediop@gmail.com	F	Sous PE-Gouv/SDSR
138	Demba Sarr	Médecin	DS/SL	dvsarr1@yahoo.fr	H	PE Gouv infranational
139	Gora Seye	Chef SRAJ	RM/SL	goraseye@yahoo.fr	H	PE Gouv infranational
140	Issa Ba	SRANSE	RM/SL	issabapdn@gmail.com	H	PE Gouv infranational
141	Oumar Fall	SLSSP	DS Dagana	oumarfall.25@gmail.com	H	PE Gouv infranational
142	Khoia Ndiaye	PF Rech.	RM/SL	Missndiaye9@gmail.com	F	PE Gouv infranational

143	David Coly	Prof. Coord. GEEP	GEEP Podor	colysto14@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR
144	Woury Aw	Facilitatrice	Podor	77 618 69 74	F	Bénéficiaire de service SM
145	Aissata Tall Diop		Podor	78 377 52 87	F	Bénéficiaire de service SM
146	Coura Gadio	Membre BG Tostan	Podor	77 541 97 94	F	Bénéficiaire de service SM
147	Awa Hamadine Sarr	Membre BG Tostan	Sinthiou Diambo Podor	78 345 04 85	F	Bénéficiaire de service SM
148	Ramata Ndiaye	Membre BG Tostan	Sinthiou Diambo Podor	77 839 75 11	F	Bénéficiaire de service SM
149	Yacine Bocar Sarr	Comité maman	Ngaolé Podor	77 919 15 40	F	Bénéficiaire de service SM
150	Astou Kassé Beye	Comité maman	Ngaolé Podor	77 162 27 38	F	Bénéficiaire de service SM
151	Rama Ndiaye	Comité maman	Sinthiou Diambo Podor	77 839 75 11	F	Bénéficiaire de service SM
152	Diariatou Tamboura	Pdte Comité maman	WHEPSA	77 304 63 01	F	Bénéficiaire de service SM
153	Anta Ba	Etudiante	BCA Podor	78 367 78 94	F	Bénéficiaire de service SDSR
154	Zeynabou Dembalé	Elève CFP	BCA Podor	78 260 32 29	F	Bénéficiaire de service SDSR
155	Aissata Wane	Etudiante	BCA Podor	77 452 13 97	F	Bénéficiaire de service SDSR
156	Odile Dieynaba Samb	Elève	BCA Podor	78 287 65 70	F	Bénéficiaire de service SDSR
157	Babacar Ba	Elève	BCA Podor	77 560 67 17	H	Bénéficiaire de service SDSR
158	Mouhamed Fall	Elève	BCA	77 205 34 15	H	Bénéficiaire de service SDSR
159	Ndiack Sy	Elève	BCA	77 356 88 84	H	Bénéficiaire de service SDSR
160	Aissata Aw	Elève	BCA	78 596 19 88	F	Bénéficiaire de service SDSR
161	Mouhamed Touré	Elève	BCA	78 440 00 28	H	Bénéficiaire de service SDSR
162	Oumar Ndao	Elève	BCA	78 079 88 84	H	Bénéficiaire de service SDSR
163	Moussou Sakho	Elève	Club EVF	77 779 31 72	F	Bénéficiaire de service SDSR
164	Amadou Sy	Elève	Club EVF	78 539 73 18	H	Bénéficiaire de service SDSR
165	Cheikh Oumar Diarra	Coord. CCA	CCA Tamba	diarrach2@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/SDSR
166	Aly Sakho	Superviseur EdM	Ecole des maris	papealysakho78@gmail.com	H	Bénéficiaires service genre
167	Harouna Sy	Coord. TOSTAN	TOSTAN Tamba	harounasy@tostan.org	H	PE/ONG prestataire de service Genre
168	Youssoufa Signaté	Coord. Régional	GEEP Tamba	yssignate@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR

169	Abdoulaye Souaré	Coordonnateur	Ecole des maris	abdoulayesouare20@gmail.com	H	Bénéficiaires service genre
170	Demba Sissokho	Pair maris	Ecole des maris	Sissokhodemba1@gmail.com	H	Bénéficiaires service genre
171	Idrissa Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 683 58 17	H	Bénéficiaires service genre
172	Demba Dia	Pair maris	Ecole des maris	77 528 07 46	H	Bénéficiaires service genre
173	Saliou Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 355 64 12	H	Bénéficiaires service genre
174	Mouhamed Aliou Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 920 95 53	H	Bénéficiaires service genre
175	Cheikh Fane	Pair maris	Ecole des maris	77 940 17 54	H	Bénéficiaires service genre
176	Mouhamadou Lamine Sissokho	Pair maris	Ecole des maris	77 360 85 69	H	Bénéficiaires service genre
177	Younoussa Konaté	Pair maris	Ecole des maris	77 224 18 26	H	Bénéficiaires service genre
178	Boubacar Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 082 51 24	H	Bénéficiaires service genre
179	Adama Ndiaye	Pair maris	Ecole des maris	77 175 83 56	H	Bénéficiaires service genre
180	Boubacar Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 886 17 45	H	Bénéficiaires service genre
181	Abdoul Aziz Diallo	Pair maris	Ecole des maris	77 427 23 04	H	Bénéficiaires service genre
182	Mamadou Cissé	Pair maris	Ecole des maris	77 360 70 61	H	Bénéficiaires service genre
183	Ahmadou Tidiane Diaw	SG/CLVF	CLVF	tidianed26@hotmail.com	H	Sous PE/ONG prestataire de service G&A
184	Ismaila Ndiaye	Logisticien	Lumière	Ismailandiaye1812@gmail.com	H	Sous PE/ONG prestataire de service G&A
185	Ousmane Baldé	chargé de program.	Lumière	obalde.papejf@gmail.com	H	Sous PE/ONG prestataire de service G&A
186	Awa Bigué Diankha	Directrice	CFP	diankhaawabigue@yahoo.fr	F	Sous PE-Gouv/G&A
187	Oulimata Sow	Directrice	CEDAF	oulimatamo@yahoo.fr	F	Sous PE/ONG prestataire service G&A
188	Amadou Tidiane SY	Inspecteur d'académie	IA Tamba	amatsy60@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/SDSR
189	Boubacar Mballo	Animateur	ONG FODE	mballoboubacar@gmail.com	H	Bénéficiaire service G&A
190	El Hadji Mouhamed Seydi	Imam	GIE Djanabo	77 443 24 77	H	Bénéficiaire service G&A
191	Mouminy Baldé				F	Bénéficiaire service G&A
192	Bintou Sama	Membre GIE	GIE Djanabo	77 147 90 23	F	Bénéficiaire service G&A

193	Lafy Mballo	Membre	GIE Djanabo	77 143 89 79	F	Bénéficiaire service G&A
194	Amsata Seydi	Membre GIE	GIE Djanabo	77 354 77 71	F	Bénéficiaire service G&A
195	Nana Diao	Secrétaire	GIE Djanabo	77 842 51 41	F	Bénéficiaire service G&A
196	Aminata Tambang Baldé	Membre GIE	GIE Djanabo	78 511 10 13	F	Bénéficiaire service G&A
197	Fatoumata Baldé	Trésorière	GIE Djanabo	77 837 97 39	F	Bénéficiaire service G&A
198	Sadio Sama	Membre	GIE Djanabo		F	Bénéficiaire service G&A
199	Mariama Diao	Membre GIE	GIE Djanabo		F	Bénéficiaire service G&A
200	Babacar Sy	Coordinateur CCA KD	CCA	ndioungue01@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/SDSR
201	Mamadou Seydi	P.E	CCA / Kolda	78 315 34 82	H	Bénéficiaires service SDSR
202	Katy Varore	Elève	CJFC / CCA	76 131 97 55	F	Bénéficiaires service SDSR
203	Cherif Ba Baldé	P.E	CCA / Kolda	77 461 95 77	H	Bénéficiaires service SDSR
204	Fanta Dramé	P.E	CCA / Kolda	78 513 48 78	F	Bénéficiaires service SDSR
205	Aby Sané	P.E	CCA / Kolda	76 697 46 73	F	Bénéficiaires service SDSR
206	Aissatou Filly Sow	Formation	CCA / Kolda	76 288 70 79	F	Bénéficiaires service SDSR
207	Khadiya M. Souane	Elève	CJFL Kolda	77 436 26 24	F	Bénéficiaires service SDSR
208	Mariama Kesso Diallo	Elève	CJFL	77 295 33 84	F	Bénéficiaires service SDSR
209	Dalanda Diallo	Elève	CJFL	77 970 22 03	F	Bénéficiaires service SDSR
210	Mouminatou Diallo	Elève	CJFL	77 182 90 02	F	Bénéficiaires service SDSR
211	Sally Sadio	Elève	CJFL	77 017 12 59	F	Bénéficiaires service SDSR
212	Mame Diarra		CJFL	76 01536 48	F	Bénéficiaires service SDSR
213	Khadidiatou Gadjiga	Elève	CJFL	78 576 79 40	F	Bénéficiaires service SDSR
214	Judith O. S. Kayounga	Elève	CJFL	78 537 06 11	F	Bénéficiaires service SDSR
215	Bassirou Mané	P.E	CCA / Kolda	77 164 35 77	H	Bénéficiaires service SDSR
216	Mariama Coly	Elève	CJFL	77 987 66 85	F	Bénéficiaires service SDSR
217	Aissatou Baldé	Elève	CJFL	78 172 74 80	F	Bénéficiaires service SDSR
218	Aminatou Aidara	Elève	CJFL	77 775 43 92	F	Bénéficiaires service SDSR
219	Mame Cissé Diop	Chargée program.	ONG FODDE	yacinediopdiallo@yahoo.fr	F	Sous PE/ONG prestataire de service G&A

220	Hamath Ndom	Assistant S&E	Enda-Santé	ndomh@yahoo.fr	M	Sous PE/ONG prestataire de service SDSR
221	Yaya Baldé	MCR	RM Kolda	bibakolda@yahoo.fr	M	PE Gouv infranational
222	Papa Abib Mané	Gestionnaire	RM Kolda	abibafoot@gmail.com	M	PE Gouv infranational
223	N. Fally Camara	Planificateur	RM Kolda	Nbcamara2000@yahoo.fr	M	PE Gouv infranational
224	Younoussa Sall	GEEP	ONG Kolda	younoussasall@gmail.com	M	Sous PE-Gouv/SDSR
225	Madame Gomis	Directrice	CFP Kolda		F	Sous PE-Gouv/Genre et autonomisation
226	Mariama Diop	Bénéficiaire	CS Gossas	70 594 10 46	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
227	Ndèye Thioro Bâ	Bénéficiaire	CS Gossas	77 446 65 10	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
228	Maimouna Diop	Bénéficiaire	CS Gossas	76 789 99 31	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
229	Ndèye Awa Bèye	Bénéficiaire	CS Gossas	76 525 60 12	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
230	Dial Niass	Bénéficiaire	CS Gossas	77 599 89 09	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
231	Bouso Diagne	Bénéficiaire	CS Gossas	77 439 06 66	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
232	Waly Kandji	Bénéficiaire	CS Gossas	77 362 37 04	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
233	Amy Sankharé	Bénéficiaire	CS Gossas	77 245 93 38	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
234	Awa Touré	Bénéficiaire	CS Gossas	76 945 04 03	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
235	Maimouna Ba	Paire éducatrice	CS Gossas	77 440 63 08	F	Bénéficiaires service accouchement assisté
236	Adama Ndiaye	Elève	CJF Diakhao	78 528 81 93	F	Bénéficiaires services SDSR
237	Ndoubé Diop	Elève	CJF Diamboule	76 566 32 10	F	Bénéficiaires services SDSR

238	Fatou Diagne	Elève	CJF Diakhao	78 211 78 47	F	Bénéficiaires services SDSR
239	Ramatoulaye Khoulé	ASC	CJF Foudiougne	77 285 32 95	F	Bénéficiaires services SDSR
240	Coumba Ndiaye	Ménagère	CJF Ndiamboule	77 076 35 80	F	Bénéficiaires services SDSR
241	Fama Ndiaye	Elève	CJF Quadiour	78 323 65 32	F	Bénéficiaires services SDSR
242	Coura Mbaye	Elève	CJF Ndiamboul	77 867 84 58	F	Bénéficiaires services SDSR
243	Mbatening Ndiaye	Elève	CJF Ndiayenne	77 101 02 95	F	Bénéficiaires services SDSR
244	Fatou Koné	Tailleur	CJF Ndiamboul	70 202 79 34	F	Bénéficiaires services SDSR
245	El Hadji Babacar Diémé	Directeur	CFP / Gossas	fal171@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/G&A
246	Ibou Diamé	Directeur	CFP / Diofior	diameibou@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/G&A
247	Mame Laitite Diallo	CSR/RM	RM / Fatick	laitiddiouf@gmail.com	F	PE Gouv infranational
248	Gabriel M. Senghor	BR / SE	RM / Fatick	gabimassene@gmail.com	H	PE Gouv infranational
249	Youssoupha Faye	PFCMU / SESHM	RM / Fatick	Payoussoufaye1567@gmail.com	H	PE Gouv infranational
250	Ibrahima Faye	Resp BLM	RM Fatick	ibrahimafaye2007adsa@yahoo.fr	H	PE Gouv infranational
251	Abdou Karim Diouf	BCA CDEPS	Fatick	cdepsf@yahoo.fr	H	Sous PE-Gouv/SDSR
252	Waly Seck	Chef des travaux	CFP / Foundiougne	thekmgwaa@hotmail.com	H	Sous PE-Gouv/Genre et autonomisation
253	Serigne Sarr	Coordinateur régional	GEEP / Fatick	serignesarr10@gmail.com	H	Sous PE-Gouv/SDSR
254	Aliou Séne	Chef SRMS	SRMS / Fatick	bendiogoy@yahoo.fr	H	PE Gouv infranational
255	Penda Abdoul Ba	Directrice	CFP Fatick	bambobj68@yahoo.fr	F	Sous PE-Gouv/Genre et autonomisation
256	Oumou Khaïri Dabo	Coordinatrice AEMO	AEMO / Fatick	Dabo_oumou@yahoo.fr	F	Autres Partenaire
257	Ndiakhate Ndiaye	Directeur	CFP Niakhar	ndiakhatenjayo.fr	H	Sous PE-Gouv/Genre et autonomisation
258	Adja Thioro Kâ	Paire éducateur	BCA Fass	77 543 18 31	F	Bénéficiaire Projet FassE
259	Adja Yacine Niang	Paire éducateur	BCA Fass	77 713 46 89	F	Bénéficiaire Projet FassE
260	Fatoumata B. Marena	Paire éducateur	BCA Fass	78 421 65 53	F	Bénéficiaire Projet FassE
261	Weulimata F. Diagne	Paire éducateur	BCA Fass	78 162 73 98	F	Bénéficiaire Projet FassE
262	Aminata B. Sané	Paire éducateur	BCA Fass	78 194 46 08	F	Bénéficiaire Projet FassE

263	Awa Kanté	Paire éducateur	BCA Fass	78 228 26 95	F	Bénéficiaire Projet FassE
264	Seynabou Diop	Mairesse	BCA Fass	76 673 01 95	F	Bénéficiaire Projet FassE
265	Ndèye Coumba Fall		BCA Fass	78 485 59 03	F	Bénéficiaire Projet FassE
266	Babacar Séne	Pair éducateur	BCA Fass	77 109 58 43	H	Bénéficiaire Projet FassE
267	Ndiaga Samb	Pair éducateur	BCA Fass	78 487 73 19	H	Bénéficiaire Projet FassE
268	Soura Diallo	BF	CCJ	77 474 14 66	H	Bénéficiaire Projet FassE
269	Lakhamy Konaté	PE	BCA Fass	78 139 66 95	H	Bénéficiaire Projet FassE
270	Ansou Sagna	BF	CCJ	77 822 32 27	H	Bénéficiaire Projet FassE
271	El Hadji Landing Sané	BF	CCJ	77 877 36 17	H	Bénéficiaire Projet FassE
272	Boubacar Diop	BF	CCJ	77 481 06 45	H	Bénéficiaire Projet FassE
273	Ismaila Laye	AE	CCJ	70 569 23 15	H	Bénéficiaire Projet FassE
274	Antoine Ngor Diouf	AE	CCJ	78 105 04 34	H	Bénéficiaire Projet FassE
275	EL Hadji Saloum Bodian	AE	CCJ	77 109 21 74	H	Bénéficiaire Projet FassE

Chapitre 4. Annexe 4 : Outils méthodologiques

Annexe 4.1. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE-EPP8 (PE) UNFPA/SENEGAL2019-2023

Informateurs : UNFPA et SNU; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données ; documents liés au programme.

Bonjour :..., notre équipe se compose de :

Programme évalué : Le 8^{ème} Programme UNFPA/Sénégal est mis en œuvre durant la période 2019-2023. Il intervient dans 10 régions du Sénégal sur la SDSR (santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU), la FO, la SSRAJ/ESC)), le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement). L'évaluation finale du PP8 est en cours.

Consentement vs Evaluation : En vue d'une participation conforme à l'éthique, nous présentons les informations suivantes pour vous permettre d'exprimer votre consentement éclairé : *Objet de l'étude ; Participants ; Techniques de l'étude ; confidentialité/anonymat ; recours, avantages ; remboursement. Sur la base de ces informations, décidez-vous de participer à l'étude ? Oui [] ; Oui []*.

Il nous est impossible de noter tout ce que vous direz. Pour ne pas déformer vos avis, nous devrions enregistrer l'entretien/discussion. Donnez-vous votre accord pour l'enregistrement ? Oui [] ; Oui [].

Approche d'investigation :

- 1- *Montrer comment la situation de développement en 2018 (niveau des indicateurs et les déterminants) a conduit aux interventions et résultats planifiés en 2019 pour le programme. (oui, non, mitigé ? pourquoi ?)*
- 2- *Montrer s'il y a eu assez de complétude, adéquation et qualité des interventions (renforcement du système-offre : 1-Leadership/Gouv., 2-RH, 3-Financement, 4-SIS, 5-Prestation Services, 6-Accès intrants et Technologies) des services et renforcement de leur demande) pour contribuer ou non à l'évolution des produits (oui, non, pourquoi ?)*
- 3- *Montrer si la performance/résultats des produits a contribué à la performance/résultats d'effets (oui, non, mitigé, pourquoi ?)*
- 4- *Identifier les facteurs facilitateurs et les facteurs inhibiteurs, puis les voies à suivre à l'avenir.*
- 5- *Perspectives transversale*

1. **QE1-PERTINENCE :** Dans quelle mesure le programme pays est-il adapté : (i) aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire); (ii) aux stratégies, plans et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW⁷ et les ODD?

1.1.H1 : le programme pays est-il suffisamment adapté aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire) ? Pourquoi/Comment ?

Contenu du PP8 : • Santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU, la FO) ; • la SSRAJ/ESC, • le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et • la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement)

Approfondir :

- **H₁-I₁ :** Quel est le Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins de la population générale dont en particulier les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ?

⁷ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

- **H₁-I₂** : Quel est le **Niveau d'adéquation** du programme de pays aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés dont les adolescents (es) et jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ?

1.2. H₂ : *Le programme pays est-il suffisamment adapté aux priorités des stratégies, plans et politiques nationaux de développement.*

- **H₂-I₃** : *Niveau d'alignement du programme de pays sur les priorités des stratégies, plans et politiques nationaux de développement* (formule : nbre de sous-composantes du PP8 & résultats/nbre stratégies prioritaires et résultats nationaux).

1.3. H₃ : *Le programme pays est suffisamment adapté aux engagements internationaux dont les orientations stratégiques et les objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025), puis les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier, l'agenda 2063, le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD.*

Approfondir :

- **H₃-I₅** : *Quel est le Niveau d'alignement du programme de pays sur les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier, l'agenda 2063, le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD.* (Formule : interventions & cibles PP8/Orientations et cibles mondiales ODD)

2. QE2 - PERTINENCE: *Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du PP8 ?*

2.1. H₄ : *L'UNFPA a-t-il suffisamment réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du PP8 ? Pourquoi/comment ?*

Approfondir :

- **H₄-I₆** : *Niveau de complétude de l'intégration* des droits de l'homme et des perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (formule : Présence approches DH et égalité genre dans les 3 phases programmatiques du PP8)
- **H₄-I₇** : *Niveau de complétude* de l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (f : Présence approche inclusion du handicap dans les 3 phases programmatiques du PP8)

3. QE3 – PERTINENCE : *Dans quelle mesure le bureau pays a-t-il réagi aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés concernant ;*

(i) *l'évolution des besoins et priorités de développement,*

(ii) *les variations causées par les crises humanitaires (comme la pandémie du COVID 19 et les inondations),*

(iii) *les changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs ?*

(iii) *Quelle approche UNFPA a-t-il utilisé pour sélectionner les groupes laissés de côté et orienter plus d'interventions vers eux ?*

3.1. H₅ : *Le bureau pays a-t-il réagi promptement et à la hauteur des changements concernant les besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés en situations de développement (changements climatiques et ou politiques) et en situation humanitaire ? Comment ? Pourquoi ?*

- **H₅-I₈** : *Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement.* (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation normale)

- **H₅-I₉** : *Quel est le Niveau d'Adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.* (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation humanitaire)

3.2. H₆ : *Le bureau pays a réagi promptement et à la hauteur des évolutions de priorités nationales liées aux changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs en situations de développement et en situation humanitaire.*

- **H₆-I₁₀** : *Quel est le Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des priorités nationales liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement ?* (Formule : nombre de cas mutations/nouveaux besoins/nombre de cas suffisamment adressés)

- **H₆-I₁₁** : *Quel est le Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des priorités nationales liées aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire.* (Formule : nombre de cas mutations/nouveaux besoins du au climat/nombre de cas suffisamment adressés)

4. QE4 – EFFICACITE : Dans quelle mesure les actions soutenues par l’UNFPA ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme pays? En particulier, quel est la contribution des actions suivantes à l’atteinte des cibles de produit et effets:

Actions	Produits	Effets
(i)—Renforcement des services intégrés de qualité en santé sexuelle et reproductive (Effet : Accès et utilisation accrus);	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(ii)— Autonomisation des adolescents et des jeunes pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive et le VIH et pratiquer leurs droits sexuels et reproductifs;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iii)—La promotion de l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iv)—Renforcement production des données démographiques de qualité pour l’élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus

4.1. H7- Les actions avec appui UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits et contribué aux effets SDSR du PP8?

- **H7-I12** : Taux (%) de performance des produits (outputs) SDSR du programme pays associés aux actions soutenues par l’UNFPA (formule : convergence de l’évolution des progrès des interventions et celle des performances de produits)
- **H7-I13** : Niveau de contribution de la performance des produits du PP8 soutenus par l’UNFPA à la performance des effets SDSR visés (formule : convergence entre l’évolution des produits et l’évolution des effets/outcomes)

4.2. H8- Les actions soutenues par l’UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué -aux effets Genre & Autonomisation des femmes du programme pays

- **H8-I14** : Taux (%) de performance du produit (output) Genre & Autonomisation des femmes du programme pays associés aux actions soutenues par l’UNFPA (f. : convergence de l’évolution des progrès des interventions et des performances des produits)
- **H8-I15** : Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l’UNFPA à la performance de l’effet Genre & Autonomisation des femmes visé (formule : convergence des évolutions de la performance des indicateurs de produits et de la performance des indicateurs d’effets)

4.3. H9- Les actions soutenues par l’UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) visé par le PP8 et contribué aux effets P&D du programme pays? Comment ? Pourquoi ?

5. QE5- EFFICIENCE : Le niveau d’investissement des ressources (humaines, financières et administratives), la qualité de leur gestion (adéquation de l’utilisation des politiques, procédures et outils) se sont-ils associés à des niveaux de résultats à la hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ?

5.1. H10 : Le niveau d’investissement et la qualité de la gestion des ressources humaines ont-ils contribué à l’atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ?

- **H10-I18** : Part (majorité/minorité ?) des ressources humaines effectivement impliquées dans le PP8 qui est adéquate en qntité et qlité.
- **H10-I19** : Niveau d’adéquation du nombre et de la qualité des sessions de formation permanente des RH impliquées dans le programme
- **H10-I20** : Niveau de conformité des prestations/services ou tâches vis-à-vis des POS.
- **H10-I21** : % des personnels impliqués dans la MEO du programme resté en poste depuis 2019.
- **H10-I22** : % des parties prenantes et prestataires trouvant les postes assurant la prestation des services liés au PP8 attractifs

5.2. H11 : Le niveau d’investissement et la qualité de la gestion des ressources financières ont-ils contribué à l’atteinte de résultats à la hauteur des prévisions du programme ?

- **H11-I23** : Montant annuel du budget consacré au programme
- **H11-I24** : Taux de mobilisation des ressources financières prévues
- **H11-I25** : Proportion (%) de la contribution financière de l’Etat et des autres partenaires au financement du programme
- **H11-I26** : Taux de promptitude des décaissements
- **H11-I27** : Taux de promptitude de la disponibilité des financements à tous les niveaux.
- **H11-I28** : % des fonds déboursés et ou utilisés pour d’autres lignes/rubriques/actions que l’affectation budgétaire initiale (taux de flexibilité budgétaire)
- **H11-I29** : Taux d’exécution financière
- **H11-I30** : Proportion des audits qualifiés sur la période évaluée du PP8

5.3. H12 : Le niveau d’investissement et la qualité de la gestion des ressources matérielles ont-ils contribué à l’atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ?

- **H12-I31** : % des acquisitions/immobilisations (matérielles) au compte du PP8 ayant souffert d'une réserve ou d'un problème de qualité ou d'adéquation
- **H12-I32** : Taux de mobilisation des ressources matérielles prévues
- H12-I33** : % de la contribution de l'Etat et des autres partenaires dans l'acquisition des ressources matérielles du programme
- **H12-I34** : Existence et de procédures et outils de gestion des ressources matérielles à tous les niveaux de la pyramide d'intervention

5.4. **H13** : Le niveau d'investissement des ressources stratégiques a-t-il contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? comment ? pourquoi ?

- **H13-I35** : *Quel est le* Nombre de domaines thématiques et de gouvernance du programme suffisamment encadrés par des documents normatifs (politique, stratégie, plan, POS) ?
- **H13-I36** : *Quel est le* Nombre d'outils adaptés de planification et suivi stratégique par rapport aux attentes des parties prenantes?
- **H13-I37** : *Nombre de personnel couverts par des formations de qualité en compréhension et utilisation des ressources stratégiques ?*

5.5. **H14** : *Le niveau d'investissement des ressources informationnelles (C4D ; système des données du programme) a-t-il contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ?*

- **H14-I38** : *Quel est la proportion du personnel/acteurs du programme couverte par une formation de qualité en C4D et gestion des données pour le programme*
- **H14-I39** : Taux d'exécution des différentes actions de communication et de gestion des données du PP8 prévues
- **H14-I39'** : Quel est le Nombre et le type de décisions fondées sur les données à tous les niveaux du programme
- **H14-I40** : Nombre de personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par des actions de communication

6. **QE6 - DURABILITE**: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDRS et de prise en charge des VBG ?

6.1. **H15** : *L'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDRS et de prise en charge des VBG ?*

- **H15-I41** : *Quel est le nombre et type de capacités favorables à la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services SDRS et prévention/PEC des VBG/MGF observés chez les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires par rapport aux standards ?*
- **H15-I42** : Proportion des partenaires de MEO et bénéficiaires rencontrés émettant des réserves sur l'acceptabilité des actions de promotion de la demande de services de qualité intégrés en matière de SDRS et de prise en charge des VBG et nature de ces réserves.
- **H15-I43** : Proportion des capacités favorables à la durabilité des effets (accès et utilisation des SDRS intégrés de qualité et VBG/MGF) appliquées par les partenaires de MEO et les bénéficiaires

6.2. **H16** : *L'UNFPA a soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration de l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDRS et de prise en charge des VBG.*

- **H16-I45** : *proport⁰ des parties prenantes et bénéficiaires rencontrés qui émettent des réserves sur l'adoption des mécanismes mis en place pour la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDRS et PEC des VBG).*
- **H16-I46** : *Proportion des parties prenantes et des bénéficiaires qui se sont approprié les mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDRS et PEC des VBG).*
- **H16-I47** : *Le degré de contribution de l'utilisation des mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDRS et PEC des VBG) à la pérennisation effective des acquis.*

QE7 – DURABILITE : Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont-elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, FO, SRAJ, VBG/MGF, P&D etc.)?

7.1. **H17** : *Les interventions soutenues par l'UNFPA ont –elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, P&D etc.)*

- **H17-I49** : Proportion/complétude des engagements matérialisés du gouvernement à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.
- **H17-I50** : Proportion/complétude des engagements matérialisés des autres partenaires à contribuer au financement du programme dans ses différents volets par rapport aux attentes.

- **H17-I51** : Proportion des ONG locales sollicitées, rencontrées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé auprès de UNFPA à contribuer au financement du programme dans ses différents volets.
- **H17-I52** : Proportion des communautés visitées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé de participation dans l'effort de mobilisation des ressources pour le financement du programme dans ses différents volets.

8. QE8 - COORDINATION: Dans quelle mesure le bureau pays de l'UNFPA a-t-il contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'UNCT ?

8.1. H18 : Proportion des mécanismes de coordination de l'UNCT mis en place par rapport à ceux dus et ceux fonctionnels ?

- **H18-I53** : Quel est le Taux de complétude des réunions de coordination statutaires de l'UNCT, de ses instances de coordination et de celles de l'UNDAF (Nombre de réunions prévues vs réalisées)
- **H18-I54** : Taux de production et de partage des PV de réunions. (nbre PV produits vs réunion ; nbre membres recevant PV)
- **H18-I55** : Proportion des instances et mécanismes de coordination statutaires fonctionnels.
- **H18-I56** : Proportion des outils de gestion de la coordination UNCT et UNDAF élaborés et utilisés.

8.2. H19 : Le 8^{ème} PP a-t-il significativement contribué au fonctionnement et à l'opérationnalisation des mécanismes de coordination au niveau national et décentralisé en termes de :

- Participation aux réunions ;
- Contribution technique (développement d'outils appropriés et mise à disposition de données fiables et pertinentes utilisées par les autres parties prenantes notamment les autres agences du SNU, etc)
- Contribution financière
- **H19-I57** : Taux de complétude des réunions de coordination statutaires de la coordination du PP8 et de participation des parties prenantes dont l'UNFPA, ainsi que de ses instances de coordination (Nbre de réunions prévues vs réalisées ; Nbre d'acteurs attendus vs présents)
- **H19-I58** : Taux de production et de partage des PV de réunions. (nbre de PV produits vs réunions ; nbre de membres recevant le PV)
- **H19-I59** : Proportion des outils de gestion de la coordination du programme élaborés et conformément à jour.
- **H19-I60** : Proportion des indicateurs/données fiables attendu par de l'UNFPA fournies par l'agence aux coordinations UNCT/UNDAF et autres parties prenantes (Etat, PTF)
- **H19-I61** : Montant du budget alloué par le programme pour contribuer au fonctionnement et à l'opérationnalisation des mécanismes de coordination (UNCT/UNDF ; Pilotage du PP8)

9. QE9 - COORDINATION: Dans quelle mesure la Direction de la Coopération Economique et Financière-DCEF, organe du gouvernement central qui assure la coordination de la mise en œuvre du huitième programme, les autres ministères techniques (santé, famille, jeunesse) qui assurent le suivi de la mise en œuvre des interventions et les organes décentralisés au niveau des régions (Gouverneurs de région, préfets, maires), ont-ils coordonné la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation régulière du programme pays et pour quels résultats ?

9.1. H20 : La DCEF a-t-elle assuré une coordination satisfaisante de la gouvernance (planification, Orientation stratégique des acteurs, synergie des acteurs, revue ajustement) du 8^{ème} programme ?

- **H20-I62** : Taux de complétude : (a) des réunions statutaires de la coordination intersectorielle du PP8 présidées par la DCEF et (b) de participation des parties prenantes dont l'UNFPA, ainsi que de (c) ses instances de coordination (Nombre de réunions prévues vs réalisées ; Nombre d'acteurs attendus vs présents)
- **H20-I63** : Taux de production et de partage des PV de réunions. (nbre de PV produits vs réunions ; nbre de membres recevant le PV)
- **H20-I64** : Proportion des outils conventionnels de gestion de la coordination du programme élaborés par la DCEF et conformément à jour (nombre d'OG conventionnels vs nombre d'OG produits et dûment tenus)
- **H20-I65** : Proportion des outils conventionnels de suivi-évaluation élaborés par les Ministères sectoriels et dûment tenus/renseignés. (Nombre d'outils élaborés et tenus/ Nombre d'outils conventionnels)

10. QE10 - COORDINATION: Quel est le degré de satisfaction du Gouvernement central, des partenaires de mise en œuvre, de l'UNFPA, de la DCEF et des entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination dans le cadre du PP8?

10.1. H21 La coordination intra- et intersectorielle du 8^{ème} programme par la DCEF a-t-elle été assurée de manière satisfaisante ? Pas satisfait (0) ; insuffisamment satisfait (1) ; Suffisamment Satisfait (2) ; Hyper Satisfait (4) ? Pourquoi ?

- **H21-I66** : Niveau/degré de satisfaction exprimée par la partie nationale Gouvernementale (DCEF, Ministères-partenaires d'exécution, Gouverneurs, préfets) et par la partie nationale non-gouvernementale ; par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme : PS(0); IS(1); SS (2) ; HS(4).

- **H₂₁-I₆₇** : Niveau/degré de satisfaction des PTFs la partie internationale/PTFs (SNU : UNFPA, UNICEF, PNUD, UNDCEF, ONUFEMMES, ONUDI), bi/multilatéraux) par rapport à la coordination intra et intersectorielle du 8^{ème} Programme. PS(0); IS(1); ES (2) ; HS(4).

10.2. H₂₂ La coordination par l'UNFPA de son appui technique dans le cadre du 8^{ème} programme a-t-elle été suffisamment satisfaisante ? PS(0); IS(1); ES (2) ; HS(4) ? Pourquoi ?

- **H₂₂-I₆₈** : Degré de satisfaction de la Partie Internationale (UNFPA, UNICEF, PNUD, UNDCEF, ONUFEMMES, ONUDI) par rapport à la coordination par l'UNFPA de son appui technique dans le cadre du 8^{ème} programme: PS(0); IS(1); ES (2) ; HS(4).

- **H₂₂-I₆₈** : Degré de satisfaction des autres PTF (Coopérations bilatérale, ONGI) par rapport à la coordination par l'UNFPA de son appui technique dans le cadre du 8^{ème} programme: PS(0); IS(1); ES (2) ; HS(4).

Annexe 4.2. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE (SOUS PE) -EPP8 UNFPA/SENEGAL2019-2023

Informateurs : UNFPA et SNU; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données ; documents liés au programme.

Bonjour :....., notre équipe se compose de :

Programme évalué : Le 8^{ième} Programme UNFPA/Sénégal est mis en œuvre durant la période 2019-2023. Il intervient dans 10 régions du Sénégal sur la SDSR (santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU), la FO, la SSRAJ/ESC), le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement). L'évaluation finale du PP8 est en cours.

Consentement vs Evaluation : En vue d'une participation conforme à l'éthique, nous présentons les informations suivantes pour vous permettre d'exprimer votre consentement éclairé : *Objet de l'étude ; Participants ; Techniques de l'étude ; confidentialité/anonymat ; recours, avantages ; remboursement. Sur la base de ces informations, décidez-vous de participer à l'étude ? Oui [] ; Oui []*.

Il nous est impossible de noter tout ce que vous direz. Pour ne pas déformer vos avis, nous devrions enregistrer l'entretien/discussion. Donnez-vous votre accord pour l'enregistrement ? Oui [] ; Oui [].

Approche d'investigation :

- 6- *Montrer comment la situation de développement en 2018 (niveau des indicateurs et les déterminants) a conduit aux interventions et résultats planifiés en 2019 pour le programme. (oui, non, mitigé ? pourquoi ?)*
- 7- *Montrer s'il y a eu assez de complétude, adéquation et qualité des interventions (renforcement du système-offre : 1-Leadership/Gouv., 2-RH, 3-Financement, 4-SIS, 5-Prestation Services, 6-Accès intrants et Technologies) des services et renforcement de leur demande) pour contribuer ou non à l'évolution des produits (oui, non, pourquoi ?)*
- 8- *Montrer si la performance/résultats des produits a contribué à la performance/résultats d'effets (oui, non, mitigé, pourquoi ?)*
- 9- *Identifier les facteurs facilitateurs et les facteurs inhibiteurs, puis les voies à suivre à l'avenir.*
- 10- *Perspectives transversale*

11. QE1-PERTINENCE : Dans quelle mesure le programme pays est-il adapté : (i) aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire) ; (ii) aux stratégies, plans et politiques nationales de développement ; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW⁸ et les ODD? x

11.1. H1 : le programme pays est-il suffisamment adapté aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire) ? Pourquoi/Comment ? x

Contenu du PP8 : • Santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU, la FO) ; • la SSRAJ/ESC, • le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et • la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement)

Approfondir :

- **H1-I1** : Quel est le **Niveau d'adéquation** du programme de pays aux besoins de la population générale dont en particulier les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? x
- **H1-I2** : Quel est le **Niveau d'adéquation** du programme de pays aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés dont les adolescents (es) et jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? x

⁸ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

12. QE2 - PERTINENCE: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du PP ?

12.1. H4 : L'UNFPA a-t-il suffisamment réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays ? Pourquoi/comment ?

Approfondir :

• **H4-I6 :** Niveau de complétude de l'intégration des droits de l'homme et des perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (formule : Présence approches DH et égalité genre dans les 3 phases programmatiques du PP8)

• **H4-I7 :** Niveau de complétude de l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (f : Présence approche inclusion du handicap dans les 3 phases programmatiques du PP8)

13. QE3 – PERTINENCE : Dans quelle mesure le bureau pays a-t-il réagi aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés concernant ;

(i) l'évolution des besoins et priorités de développement,

(ii) les variations causées par les crises humanitaires (comme la pandémie du COVID 19 et les inondations),

(iii) les changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs ?

(iii) Quelle approche UNFPA a-t-il utilisé pour sélectionner les groupes laissés de côté et orienter plus d'interventions vers eux ?

13.1. H5 : Le bureau pays a-t-il réagi promptement et à la hauteur des changements concernant les besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés en situations de développement (changements climatiques et ou politiques) et en situation humanitaire ? Comment ? Pourquoi ?

• **H5-I8 :** Niveau d'adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement. (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation normale)

• **H5-I9 :** Quel est le Niveau d'Adéquation (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire. (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation humanitaire)

14. QE4 – EFFICACITE : Dans quelle mesure les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme pays? En particulier, quel est la contribution des actions suivantes à l'atteinte des cibles de produit et effets:

Actions	Produits	Effets
(i)—Renforcement des services intégrés de qualité en santé sexuelle et reproductive (Effet : Accès et utilisation accrus);	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(ii)— Autonomisation des adolescents et des jeunes pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive et le VIH et pratiquer leurs droits sexuels et reproductifs;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iii)—La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iv)—Renforcement production des données démographiques de qualité pour l'élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus

14.1. H7- Les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué aux effets SDR du programme pays ?

• **H7-I12 :** Taux (%) de performance des produits (outputs) SDR du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA (formule : convergence de l'évolution des progrès des interventions et celle des performances de produits)

• **H7-I13 :** Niveau de contribution de la performance des produits du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance des effets SDR visés (formule : convergence entre l'évolution des produits et l'évolution des effets/outcomes)

14.2. H8- Les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué aux effets Genre & Autonomisation des femmes du programme pays

• **H8- I14 :** Taux (%) de performance du produit (output) Genre & Autonomisation des femmes du programme pays associés aux actions soutenues par l'UNFPA (f: convergence de l'évolution des progrès des interventions et des performances des produits)

- **H8-I15** : Niveau de contribution de la performance du produit du PP8 soutenus par l'UNFPA à la performance de l'effet Genre & Autonomisation des femmes visé (formule : convergence des évolutions de la performance des indicateurs de produits et de la performance des indicateurs d'effets) x

14.3. **H9**- Les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) visé par le PP8 et contribué aux effets P&D du programme pays? Comment ? Pourquoi ? x

15. **QE5- EFFICIENCE** : Le niveau d'investissement des ressources (humaines, financières et administratives), la qualité de leur gestion (adéquation de l'utilisation des politiques, procédures et outils) se sont-ils associés à des niveaux de résultats à la hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ? x

15.1. **H10** : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources humaines ont-ils contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? x

- **H10-I18** : Part (majorité/minorité ?) des ressources humaines impliquées dans le PP8 qui est adéquate en qité et qté. x
- **H10-I19** : Niveau d'adéquation du nbre et de la qualité des sessions de formation permanente des RH impliquées dans le PP x
- **H10-I20** : Niveau de conformité des prestations/services ou tâches vis-à-vis des POS. x
- **H10-I21** : % des personnels impliqués dans la MEO du programme resté en poste depuis 2019. x
- **H10-I22** : % des parties pret prestataires trouvant les postes assurant la prestation des services liés au programme attractifs x

15.2. **H11** : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources financières ont-ils contribué à l'atteinte de résultats à la hauteur des prévisions du programme ? x

- **H11-I23** : Montant annuel du budget consacré au programme x
- **H11-I24** : Taux de mobilisation des ressources financières prévues x
- **H11-I25** : Proportion (%) de la contribution financière de l'Etat et des autres partenaires au financement du programme x
- **H11-I26** : Taux de promptitude des décaissements x
- **H11-I27** : Taux de promptitude de la disponibilité des financements à tous les niveaux. x
- **H11-I28** : % des fonds déboursés et ou utilisés pour d'autres lignes/rubriques/actions que l'affectation budgétaire initiale (taux de flexibilité budgétaire) x
- **H11-I29** : Taux d'exécution financière x
- **H11-I30** : Proportion des audits qualifiés sur la période évaluée du PP8 x

15.3. **H12** : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources matérielles ont-ils contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ? x

- **H12-I31** : % des acquisitions/immobilisations (matérielles) au compte du PP8 ayant souffert d'une réserve ou d'un problème de qualité ou d'adéquation x
- **H12-I32** : Taux de mobilisation des ressources matérielles prévues x
- H12-I33** : % de la contribution de l'Etat et des autres partenaires dans l'acquisition des ressources matérielles du programme x
- **H12-I34** : Existence de procédures et outils de gestion des ressources matérielles à tous les niveaux de la pyramide d'intervention x

15.4. **H13** : Le niveau d'investissement des ressources stratégiques a-t-il contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? comment ? pourquoi ? x

- **H13-I35** : Nombre de domaines thématiques et de gouvernance du programme suffisamment encadrés par des documents normatifs (politique, stratégie, plan, POS) ? x
- **H13-I36** : Combien d'outils adaptés de planification et suivi stratégique par rapport aux attentes des parties prenantes? x
- **H13-I37** : combien personnel couverts par des formations de qualité en compréhension et utilisation des ressources stratégiques ? x

15.5. **H14** : Le niveau d'investissement des ressources informationnelles (C4D ; système des données du programme) a-t-il contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? x

- **H14-I38** : Quele est la proportion du personnel/acteurs du programme couverte par une formation de qualité en C4D et gestion des données pour le programme x
- **H14-I39** : Quel est le taux d'exécution (complétude) des différentes actions de communication et de gestion des données du programme prévues x
- **H14-I39'** : Quel est le Nombre et le type de décisions fondées sur les données à tous les niveaux du programme x
- **H14-I40** : Nombre de personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par des actions de communication x

16. QE6 - DURABILITE: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG ?

16.1. H₁₅ : L'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de PEC des VBG ?

●**H_{15-I41} :** Quel est le nombre et type de capacités favorables à la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services SDSR et prévention/PEC des VBG/MGF observés chez les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires par rapport aux standards ?

●**H_{15-I42} :** Quel % des partenaires de MEO et bénéficiaires rencontrés émettent des réserves sur l'acceptabilité des actions de promotion de la demande de services de qualité intégrés en matière de SDSR et PEC des VBG et nature de ces réserves.

●**H_{15-I43} :** Proportion des capacités favorables à la durabilité des effets (accès et utilisation des SDSR intégrés de qualité et VBG/MGF) appliquées par les partenaires de MEO et les bénéficiaires

16.2. H₁₆ : L'UNFPA a soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration de l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG.

●**H_{16-I45} :** proportion des parties prenantes et bénéficiaires rencontrés qui émettent des réserves sur l'adoption des mécanismes mis en place pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).

●**H_{16-I46} :** Proportion des parties prenantes et des bénéficiaires qui se sont approprié les mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG).

●**H_{16-I47} :** Le degré de contribution de l'utilisation des mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG) à la pérennisation effective des acquis.

QE7 – DURABILITE : Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont-elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.)?

17.1. H₁₇ : Les interventions soutenues par l'UNFPA ont –elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.)

●**H_{17-I51} :** Proportion des ONG locales sollicitées, rencontrées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé auprès de UNFPA à contribuer au financement du programme dans ses différents volets.

●**H_{17-I52} :** Proportion des communautés visitées par l'EPP ayant pris un engagement matérialisé de participation dans l'effort de mobilisation des ressources pour le financement du programme dans ses différents volets.

Annexe 4.3. GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE (FGD Bénéficiaires)- EPP8 UNFPA/SENEGAL2019-2023

Informateurs : UNFPA et SNU; Partenaires de MEO ; Autres Partenaires; utilisateurs des données ; documents liés au programme.

Bonjour :....., notre équipe se compose de :

Programme évalué : Le 8^{ième} Programme UNFPA/Sénégal est mis en œuvre durant la période 2019-2023. Il intervient dans 10 régions du Sénégal sur la SDSR (santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU), la FO, la SSRAJ/ESC), le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement). L'évaluation finale du PP8 est en cours.

Consentement vs Evaluation : En vue d'une participation conforme à l'éthique, nous présentons les informations suivantes pour vous permettre d'exprimer votre consentement éclairé : **Objet de l'étude ; Participants ; Techniques de l'étude ; confidentialité/anonymat ; recours, avantages ; remboursement. Sur la base de ces informations, décidez-vous de participer à l'étude ? Oui [] ; Oui [].**

Il nous est impossible de noter tout ce que vous direz. Pour ne pas déformer vos avis, nous devrions enregistrer l'entretien/discussion. Donnez-vous votre accord pour l'enregistrement ? Oui [] ; Oui [].

Approche d'investigation :

- 11- *Montrer comment la situation de développement en 2018 (niveau des indicateurs et les déterminants) a conduit aux interventions et résultats planifiés en 2019 pour le programme. (oui, non, mitigé ? pourquoi ?)*
- 12- *Montrer s'il y a eu assez de complétude, adéquation et qualité des interventions (renforcement du système-offre : 1-Leadership/Gouv., 2-RH, 3-Financement, 4-SIS, 5-Prestation Services, 6-Accès intrants et Technologies) des services et renforcement de leur demande) pour contribuer ou non à l'évolution des produits (oui, non, pourquoi ?)*
- 13- *Montrer si la performance/résultats des produits a contribué à la performance/résultats d'effets (oui, non, mitigé, pourquoi ?)*
- 14- *Identifier les facteurs facilitateurs et les facteurs inhibiteurs, puis les voies à suivre à l'avenir.*
- 15- *Perspectives transversale*

- 18. QE1-PERTINENCE : Dans quelle mesure le programme pays est-il adapté : (i) aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire); x**
(ii) aux stratégies, plans et politiques nationales de développement ;
(iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et
(iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW⁹ et les ODD?

18.1. H1 : le programme pays est-il suffisamment adapté aux besoins de différentes populations dont les groupes vulnérables et marginalisés (adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire) ? Pourquoi/Comment ? x

Contenu du PP8 : • Santé maternelle et du nouveau-né (PF, CPN, Accouchement SOU, SONU, la FO) ; • la SSRAJ/ESC, • le Genre et Autonomisation des femmes (MGF/VBG, EdM, employabilité, insertion socioprofessionnelle) et • la population & développement (promotion capital humain, employabilité, insertion professionnelle, données, planification pour le développement)

Approfondir :

- **H1-I1 :** Quel est le **Niveau d'adéquation** du programme de pays aux besoins de la population générale dont en particulier les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? x
- **H1-I2 :** Quel est le **Niveau d'adéquation** du programme de pays aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés dont les adolescents (es) et jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? x

⁹ CEDAW : convention sur l'élimination de toutes formes de violence à l'égard des femmes

19. QE2 - PERTINENCE: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du PP8 ? x

19.1. H4 : L'UNFPA a-t-il suffisamment réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du PP8 ? Pourquoi/comment ? x

Approfondir :

• **H4-I6 : Niveau de complétude de l'intégration** des droits de l'homme et des perspectives de l'égalité de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (formule : Présence approches DH et égalité genre dans les 3 phases programmatiques du PP8) x

• **H4-I7 : Niveau de complétude** de l'inclusion du handicap dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays associé à l'appui de l'UNFPA (formule : Présence approche inclusion du handicap dans les 3 phases programmatiques du PP8) x

20. QE3 – PERTINENCE : Dans quelle mesure le bureau pays a-t-il réagi aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés concernant ; x

(i) l'évolution des besoins et priorités de développement,

(ii) les variations causées par les crises humanitaires (comme la pandémie du COVID 19 et les inondations),

(iii) les changements climatiques (avancée de la mer et du désert) et/ou politiques majeurs ?

(iii) Quelle approche l'UNFPA a utilisé pour sélectionner les groupes laissés de côté et orienter plus d'interventions vers eux ?

20.1. H5 : Le bureau pays a-t-il réagi promptement et à la hauteur des changements concernant les besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés en situations de développement (changements climatiques et ou politiques) et en situation humanitaire ? Comment ? Pourquoi ? x

• **H5-I8 : Niveau d'adéquation** (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation de développement. (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation normale) x

• **H5-I9 : Quel est le Niveau d'Adéquation** (promptitude, complétude, qualité) de la réponse du bureau de pays à l'évolution des besoins des populations et groupes vulnérables ou marginalisés liée aux événements climatiques et/ou politiques majeurs en situation humanitaire. (Formule : nombre de besoins émergents respectifs en changement climatique et politique chez les vulnérables/marginaux recevant une réponse adaptée de l'UNFPA en situation humanitaire) x

21. QE4 – EFFICACITE : Dans quelle mesure les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles fourni des produits (outputs) et contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme pays? En particulier, quel est la contribution des actions suivantes à l'atteinte des cibles de produit et effets: x

Actions	Produits	Effets
(i)—Renforcement des services intégrés de qualité en santé sexuelle et reproductive (Effet : Accès et utilisation accrus);	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(ii)— Autonomisation des adolescents et des jeunes pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive et le VIH et pratiquer leurs droits sexuels et reproductifs;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iii)—La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles;	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus
(iv)—Renforcement production des données démographiques de qualité pour l'élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?	-Capacités offre accrue -Capacités demande accrues	- Disponibilité accrue -Accès & utilisation accrus

21.1. H7-Les actions avec soutien UNFPA ont-elles suffisamment fourni les produits et contribué aux effets SDSR du PP8 ? x

21.2. H8-Les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) et contribué - aux effets Genre & Autonomisation des femmes du programme pays x

21.3. H9-Les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles suffisamment fourni des produits (outputs) visé par le PP8 et contribué aux effets P&D du programme pays? Comment ? Pourquoi ? x

22. **QE5- EFFICIENCE** : Le niveau d'investissement des ressources (humaines, financières et administratives), la qualité de leur gestion (adéquation de l'utilisation des politiques, procédures et outils) se sont-ils associés à des niveaux de résultats à la hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ? x

22.1. *H10* : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources humaines ont-ils contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? x

22.2. *H12* : Le niveau d'investissement et la qualité de la gestion des ressources matérielles ont-ils contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ? Comment ? Pourquoi ? x

22.3. *H14* : Le niveau d'investissement des ressources informationnelles (C4D ; système des données du programme) a-t-il contribué à l'atteinte de résultats à hauteur des prévisions du programme ?

●*H14-I40* : Nombre de personnes par catégorie de bénéficiaires couvertes par des actions de communication x

23. **QE6 - DURABILITE**: Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; en particulier l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG ? x

23.1. *H15* : L'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités permettant de garantir la durabilité de l'amélioration des effets ; surtout l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG ? x

●*H15-I41* : Quel est le nombre et type de capacités favorables à la durabilité de l'accès et de l'utilisation des services SDSR et prévention/PEC des VBG/MGF observés chez les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires par rapport aux standards ? x

●*H15-I42* : Quelle est la proportion des partenaires de mise en œuvre et bénéficiaires rencontrés émettant des réserves sur l'acceptabilité des actions de promotion de la demande de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG et nature de ces réserves. x

●*H15-I43* : Proportion des capacités favorables à la durabilité des effets (accès et utilisation des SDSR intégrés de qualité et VBG/MGF) appliquées par les partenaires de MEO et les bénéficiaires x

23.2. *H16* : L'UNFPA a soutenu ses partenaires de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité de l'amélioration de l'accès et l'utilisation de services de qualité intégrés en matière de SDSR et de prise en charge des VBG. x

●*H16-I45* : proportion des parties prenantes et bénéficiaires rencontrés qui émettent des réserves sur l'adoption des mécanismes mis en place pour garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG). x

●*H16-I46* : Proportion des parties prenantes et des bénéficiaires qui se sont approprié les mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG). x

●*H16-I47* : Le degré de contribution de l'utilisation des mécanismes censés garantir la durabilité de l'amélioration des effets (surtout : accès ; l'utilisation de services de qualité intégrés en SDSR et PEC des VBG) à la pérennisation effective des acquis. x

QE7 – DURABILITE : Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont-elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.)? x

Annexe 4.4. GRILLE D'OBSERVATION DE POINT DE PRESTATION DES SERVICES (SR, GENRE, P&D : CS ; PS ; CFP ; Labo)

ITEMS	DISPONIBILITE NB/QTE	NORMES : NB/QTE	MANQUE/DEFICIT/ECART	
			ECART NUMERIQUE	CARACTERISTIQUES NON CONFORMES
SERVICES				
PF				
CPN				
CPoN				
SONU				
FO				
VBG				
MGF				
PEC Psy-So. (VBG ; FO; MGF ; Dév. Personnel)				
SSRAJ-Education Sexuelle et Reproductive complète				
SSRAJ-Prévention IST/VIH				
SSRAJ-Connaissance et pratiques PF				
C4D				
Formation continue RHS				
Formation initiale et continue acteurs communautaires (ReCO ; ASC ; animateurs-PE ; Matrones-Badjenn ; EdM ; Espace Jeunes ; Club Jeunes filles)				
Supervision ;				
Nutrition ;				
Collecte données communautaires				
Collecte données institutionnelles				
Rapportage				
Employabilité : formation des jeunes et autres bénéficiaires aux métiers et AGR				
Insertion dans l'emploi ou le marché				
Insertion économique				
Infrastructure :				
Salles (Accueil)				

Salles d'attente
Salles de Consultations
Salles de Soins
Salles de Counseling
Salles d'Observations
Salles d'Hospitalisation
Salles d'Accouchement
Salles de Travail
Salles de consultation Ado-Jeunes
Blocs
Bureaux
Dispositif d'hygiène
Toilettes Femmes/Hom
Toilettes Hommes

RH par unité de service

Gyné
Pédiatres
Chirurgiens
SF
Médecins Généralistes
Psychologues
Assistants Sociaux
Infirmiers
Aides-soignants
Technicien/Agent/professionnel C4D
Statisticiens/gestionnaire données
Enseignant/Formateur/Métier
Enseignant/Formateur/AGR

Procédures Qualité

Manuel des pratiques SR toutes composantes
Manuel de l'approche genre
Manuel de formation des professionnels (SR, Genre, Capitalisation du DD)
Manuel de formation des prestataires communautaire
Document de Procédure de contrôle et correction qualité
Outil intégré de contrôle qualité

Dernière Activité intégrée de vérification/contrôle qualité

EQUIPEMENTS & MEDICAMENTS

PF

CPN

CPoN

SONU

FO

VBG

MGF

PEC Psy-So. (VBG ; FO; MGF ; Dév. Personnel)

SSRAJ-Education Sexuelle et Reproductive complète

SSRAJ-Prévention IST/VIH

SSRAJ-Connaissance et pratiques PF

C4D

Formation continue RHS

Formation initiale et continue acteurs communautaires
(ReCO ; ASC ; animateurs-PE ; Matrones-Badjenn ; EdM ;
Espace Jeunes ; Club Jeunes filles)

Supervision ;

Nutrition ;

Collecte données communautaires

Collecte données institutionnelles

PF

CPN

CPoN

SONU

FO

VBG

MGF

PEC Psy-So. (VBG ; FO; MGF ; Dév. Personnel)

SSRAJ-Education Sexuelle et Reproductive complète

SSRAJ-Prévention IST/VIH

SSRAJ-Connaissance et pratiques PF

C4D

Formation continue RHS

Formation initiale et continue acteurs communautaires (ReCO ; ASC ; animateurs-PE ; Matrones-Badjenn ; EdM ; Espace Jeunes ; Club Jeunes filles)

Supervision ;

Nutrition ;

Collecte données communautaires

Collecte données institutionnelles

Annexe 4.5. GRILLE DE REVUE DOCUMENTAIRE

Tout item du GUIDE D'ENTRETIEN INFORMATEUR CLE-EPP8 (PE) Renseigné par les données documentaires

Indicateur d'évaluation	Données	Titre et pages du Document
<ul style="list-style-type: none"> ● H₁-I₁ : Quel est le Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins de la population générale dont en particulier les femmes, les survivantes des FO et MGF, les ado/jeunes, les victimes de VBG. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? 	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>...</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● H₁-I₂ : Quel est le Niveau d'adéquation du programme de pays aux besoins des groupes vulnérables et marginalisés dont les adolescents (es) et jeunes, les femmes vivant en milieu rural, les personnes en situation de handicap et/ou d'urgence humanitaire. (Formule : besoins adressés/ besoins identifiés) ? 	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>...</p>
<p>I_n-H_n</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>...</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● H₂₂-I₆₈ : Degré de satisfaction des autres PTF (Coopérations bilatérale, ONGI) par rapport à la coordination par l'UNFPA de son appui technique dans le cadre du 8^{ème} programme: PS(0); IS(1); ES (2) ; HS(4). 	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>...</p>

Annexe 4.6 ECHELLE D'EVALUATION

ECHELLE D'EVALUATION

Une échelle d'objectivation du niveau de satisfaction des critères d'évaluation a été construite. Elle renseigne le niveau de complétude des attentes pour chacun des indicateurs ou item de la matrice d'évaluation. Selon que les constats primaires et documentaires indiquent une réalisation plus ou moins complète du programme pour l'indicateur d'évaluation considéré (allant de 'aucun progrès acquis' à 'tous les progrès acquis') ; un score de 0 à 4 correspondant est inséré sur l'échelle, assorti de l'appréciation associée 'Nul' ; 'Insuffisant' ; 'quasi-suffisant' ; 'suffisant'. L'agrégation des scores des indicateurs détermine selon cette logique le niveau de validation d'une hypothèse. Pareillement, le niveau de validation des différentes hypothèses d'une QE détermine la situation de cette QE sur l'échelle.

Echelle d'appréciation des critères d'évaluation :	
Palier	Score
<i>Suffisant</i>	3,6-4
<i>Quasi-suffisant</i>	2,6-3,5
<i>Passable</i>	1,6-2,5
<i>Insuffisant</i>	0,1-1,5
<i>Nul</i>	0

Enfin le niveau de validation des différentes QE d'un critère d'évaluation détermine la situation de ce critère sur l'échelle

Annexe 4.7. FICHE DE REVUE – SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION (S&E ou M&E)

— Support de référence pour l’EQ5 : Efficience et stratégie de M&E du CP8 UNFPA/SEN 2019-2023:

L’évaluation intègre dans l’appréciation du système de Monitoring & Evaluation (M&E) du CP8, le modèle d’analyse de la fonctionnalité en 12 composantes¹⁰.

Tableau 4.7.1 : Evaluation de la performance du système/stratégie de M&E du CP8 UNFPA/SEN

COMPOSANTES DEFAILLANTES	%	COMPOSANTES FONCTIONNELLES	%
4-L’existence d’un cadre de M&E/Cadre Logique : Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :		1-Une structure organisationnelle en charge du M&E existante Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : / 10 ? Descriptif :	
5. L’existence d’un plan de travail budgétisé du M&E Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :		2-La capacité humaine pour le M&E Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :	
6-La Communication, le plaidoyer & la Culture de M&E Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :		3-Le partenariat pour la planification, la coordination et la gestion du système de M&E : Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :	
7. Le suivi ou monitoring de routine (existence). Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :		8-Les enquêtes et la Surveillance : Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :	
9-L’existence et qualité des bases de données nationales et infranationales Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Description : score : .../10 ? Score : /10 ? Descriptif :		10-La supervision formative et l’audit des données Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :	
12-Dissémination et utilisation des données Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :		11-Evaluation et Recherche: Oui <input type="checkbox"/> ; non <input type="checkbox"/> , mitigé <input type="checkbox"/> Score : /10 ? Descriptif :	
ENSEMBLE :	%		

¹⁰ Cadre structurel pour un système national fonctionnel de suivi et évaluation du VIH, ONUSIDA, 2008

Annexe 4.8. FICHE DE REVUE RAPIDE-SYSTEME DE L'ASSURANCE QUALITE-PP8/UNFPA/SEN

Existence conformité Application

I-Politique qualité (document définissant les (4) axes d'assurance qualité)

II-le système qualité

- (1) Liste des services soumis à l'AQ
- (2) Liste des produits soumis à l'AQ
- (3) La démarche qualité (document),
- (4) Les certifications (document)
- (5) les normes (document)
- (6) Les réglementations (document) ;
- (7) Les référentiels de la qualité (document : sur les exigences de guide pour la construire et vérifier un système qualité) ;
- (8) Le manuel de qualité (document :
 - (a)-un résumé sur l'esprit de l'entreprise et son attachement à la qualité,
 - (b)-les actions et procédures mises en place pour assurer la qualité des produits ou des services ;
 - (c)-le rôle de chacun des employés dans la démarche qualité) ;
- (9) La charte qualité de l'entreprise ;
- (10) Les contrôles qualité ;
- (11) Les audits qualité réalisés
- (12) Les actions de résolution des anomalies et les erreurs

III- Manuel d'assurance qualité

(Document énonçant la politique qualité et décrivant l'ensemble des procédures et autres composants organisationnels du système qualité d'un organisme)

- (1) présentation de l'entreprise,
- (2) Présentation du système qualité.
- (3) Présentation des procédures,
- (4) Présentation de la démarche des certifications,
- (5) Présentation de la démarche des contrôles qualité
- (6) Présentation de la démarche des audits qualités.

Totaux par critère/colonne (x)

/18

/18

/18

Grand total (toute les colonnes) (y)

Coefficient (z)

18*3= 54

Performance : $(y/z) * 100$

$(y/z * 100)\%$

Nombre et désignation des unités/démembrements du bureau pays faisant de l'AQ : Nombre [.....]

Désignations

Responsabilités en AQ

Chapitre 5. Annexe 5 : Complément de l'analyse de la structure financière du programme

- **Évolution des dépenses par produit du PP8 :** Selon la base données GPS et les échanges avec le bureau UNFPA, les dépenses ont évolué de 10.753.601,26 USD (2019) à 8.137.391,01 USD (2021) cf. tableau 5 ci-contre.

Tableau 1: Évolution des dépenses par produit du PP8 de 2019 à 2021

An	SR Output 1	SR Output 2	Genre	P&D	Total
2019	5846758,09	2974788,61	848864,69	1083189,87	10753601,26
2020	4560359,2	3026248,17	951644,8	1011524,08	9549776,25
2021	3927684,29	2514114,19	760970,06	934622,47	8137391,01
Total	14334801,6	8515150,97	2561479,55	3029336,42	28440768,52
%	50,40%	29,94%	9,01%	10,65%	100,00%

Source : GPS_Data_Senegal2019-2021

Chapitre6 : Annexe 6 : RECOMMANDATIONS DETAILLEES

A l'issue de l'analyse effectuée dans le cadre de cette évaluation, des recommandations (R) ont été élaborées suivant les axes/niveaux stratégiques proposés ici : (a) La coordination, la coopération, le partenariat entre PTF et la partie nationale ; et, (b) L'adaptation aux crises – COVID-19 et autres changements majeurs ; concernant des interventions/activités dans le cadre de la planification et de l'offre des services. Elles sont classées aussi, en fonction de l'urgence et de leur importance, à trois niveaux de priorité (de 1-élevé à 3-faible) et leur valeur ajoutée.

6.1. RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

<u>COORDINATION, COOPERATION ET PARTENARIAT ENTRE PTF ET PARTIE NATIONALE</u>	
R1	<p>Responsable: UNFPA-SEN / Priorité:</p> <p>Base: C1/ ; Coût: initiative PBF-BM ; Durée: 9 mois puis en continu de T10 PP8 à T10 PP9</p> <p><i>Renforcer :1) La disponibilité des données sur le fonctionnement de l'UNCT, les mécanismes de coordination UNCT/UNDAF, la contribution financière de l'UNFPA pour l'UNCT/UNDAF et 2) Le plaidoyer/Action pour lever les obstacles institutionnels aux programmes et l'appui au renforcement des systèmes</i></p> <p>a)- Collaborer [UNFPA] avec les instances en charge du M&E au niveau des mécanismes UNCT/UNDAF dans le cadre d'une analyse de la problématique de la disponibilité des données évoquées. Des mesures d'amélioration du contenu, de l'élaboration et du partage de l'information faiblement disponibles devraient être prises, assorties d'un mécanisme de suivi. Durée : 1 mois, puis en continu. Coûts : réunions, suivi.</p> <p>b)- Surmonter la persistance des obstacles institutionnels au PP8 et des dysfonctionnements des systèmes sectoriels malgré les dispositions et effort actuel de la coordination du SNU à partir d'une réflexion sur des stratégies innovantes. Parmi les innovations possibles l'on pourra considérer :</p> <p>— (cf. R10) « 4-Expérimenter une alternative aux goulots d'étranglement de la gouvernance centralisée dont le PBF santé dans le cadre d'un projet conjoint avec la Banque Mondiale sous la forme d'une agence d'achat de performance/PBF». Cette initiative facilite le renforcement du système par ses différents piliers de santé ». Elle est extensible comme dans d'autres pays à d'autres systèmes (éducation, etc.). Durée/Période : 3 mois de concertation (T10, PP8) ; 6 mois de mise en place (Semestre 1 PP9) ; et MEO en continu.</p> <p>— (cf. R7) Optimiser l'appui aux initiatives de renforcement du système de santé inscrite dans plan national de développement sanitaire en cours, en focalisant sur l'intersection entre les 6 piliers du système et les besoins en offre SDSR pour atteindre les engagements du BP auprès du siège de l'UNFPA et de l'Etat du Sénégal. Coûts et Durée/Période : cf. R7</p> <p>— (cf. R13 ; 2. b) Renforcer la digitalisation des systèmes de données sectoriels et intersectoriels pour une fluidité et complétude en temps réel. Coûts et Durée/Période : cf. R13</p>
R2	<p>Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 2</p> <p>Base: C2/ Coût: atelier; mise en réseau de communication ; équipements ; missions de suivi. Atelier, suivi / Durée: 6mois + continu</p> <p>Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 2 Base: C2/ Coût: / Durée: 6mois + continu</p> <p><i>Redimensionner le rôle et le positionnement hiérarchique de l'instance de coordination de la partie nationale dès la phase de planification du prochain programme. Il s'agira de :</i></p>

	<p>a) Trouver un ancrage administratif à un niveau décisionnel au-dessus des secteurs impliqués avec un pouvoir de décision intersectoriel et de facilitation par rapport aux barrières institutionnelles. Un tel ancrage serait les services du Premier ministre.</p> <p>b) Inclure dans la responsabilité de cette instance (au-delà d'un pilotage de routine programmatique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le suivi de l'arrimage de l'évolution du programme aux cibles de développement de la période, • la levée des entraves du milieu (facilitation des paiements nationaux et du PNUD), • la stimulation optimale de la participation de toutes les parties prenantes nationales à tous les niveaux de la pyramide administrative. <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un mécanisme de communication/interaction continue avec toutes les parties prenantes nationales. • Le renforcement et le suivi de la qualité des rapports des partenaires et des données collectées. <p>Coûts : atelier de planification ; réseautage de la communication/équipements ; missions de suivi.</p>	
R3		
	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité:	Base: C3/ Coût: / Durée:
<p>Mettre en œuvre une approche d'amélioration de l'effectivité et de l'efficacité de la coordination comportant les actions suffisantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner (briefing, toolkit de pilotage avec vision opérationnelle à réaliser et mesures de recadrage de l'action) la DCEF et les instances intersectorielles infranationales pour jouer un leadership transformationnel concret contribuant à l'évolution du programme vers les cibles de développement du pays. Cela nécessitera de redynamiser certaines instance (comité national de lutte contre les VBG, coordination infra-régionale.). Par ailleurs, dans la perspective de la décentralisation, les communes et départements peuvent être mises à contribution pour renforcer l'intégration des interventions dans la programmation locale du développement. • Financer directement les instances de coordination sur ordre du management de l'UNFPA dès soumission des preuves de programmation par l'organisateur et de confirmation de participation des parties prenantes ; dans le cas des financements incombant à l'UNFPA. 		
<u>ADAPTATION AUX CRISES – COVID.19 ET AUTRES CHANGEMENTS MAJEURS</u>		
R4	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 3	
	Base: C4/ Coûts: consultants P4, planification, formation, plaidoyer / Durée: 1 an et 4,5mois	
<p><i>Mettre en place une stratégie de prévention et de régulation des psychoses communautaires en situation de crise dont en particulier le rejet des services, les violences et les tendances anomiques :</i></p> <p>1-Un psychologue des catastrophes et spécialiste de la communication de crise sera commis à cette expertise ; 2- Le processus inclura des TDR, le recrutement (1 mois), le diagnostic situationnel/historique (½mois), l'élaboration d'une stratégie adaptée assortie de POS (2 mois), la formation des parties prenantes et prestataires (1 mois), l'introduction dans les curricula de formation académique (écoles de santé, C4D, psychologie) pour un transfert de compétences durable 5 ans (1an); 3-l'intégration de la stratégie aux plans de contingence du niveau stratégique à la communauté (6 mois). Coûts : 2 consultants P4 (4,5 mois), planification, plaidoyer.</p>		
R5	Responsable: UNFPA/ Priorité: 2	Base: C4/ Coûts: Consultation (2 experts), transport ; fonctionnement ; Durée: 4,5 mois/experts ; intégration : 1 an.

R5-Responsable : UNFPA/ Priorité: 2 ; Base: C4/ Coûts: Consultation (2 experts), transport ; fonctionnement ; Durée: 4,5 mois/experts ; intégration : 1 an.

Renvois à des recommandations existantes :

- Appliquer les dispositions de la R3(b) à la persistance des pratiques et normes socioculturelles défavorables au bien-être de la femme et de l'adolescente en matière de SR, par déficit d'influence sur les drivers profonds et l'impact des restrictions de l'action sur l'efficacité.
- Appliquer les dispositions de la R1 et R2 ci-dessus en l'adaptant aux circonstances de crise concernant l'insuffisance des ressources au vu de l'immensité des besoins, les déficits des systèmes sectoriels et une logique d'intervention peu adaptée à l'éradication des divers obstacles socioculturels et entravant l'utilisation de la SR d'une part ;
- Appliquer en contexte de crise les dispositions de la R3 (b) ci-dessus concernant les insuffisances dans l'inclusion des personnes vulnérables/marginalisées (faible inclusion des personnes à handicap, niveau moyen pour personnes enclavées (zone centre)).

QUESTIONS TRANSVERSALES (GENRE, DROITS HUMAINS, EQUITE, COMMUNICATION, ETC.)

Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1

**Base: C4/ Coût: expertise, fonctionnement ; /
Durée: 4 mois/experts ; 5 ans MEO**

[Stratégique] Comblent les gaps en intégration des droits humains, de l'égalité de genre et de l'inclusion dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et ceux de la prise en compte des causes profondes aux contreperformances du PP8 à travers :

(a)-La systématisation de la mise en œuvre intégrée des approches droits, genre, inclusion (des groupes spécifiques : femmes et ado-jeunes avec handicap, sans/à faible revenu, habitants des zones enclavées) avec pour agenda spécifique d'assurer la prise en compte inclusive des droits fondamentaux, de l'égalité d'accès homme/femme/inclusion à la coordination, la prestation et l'accès/utilisation de services SR, Genre/Autonomisation et opérationnalisation du DD sensibles aux droits, au genre et à l'inclusion pour tous. Des interventions avec des extrants spécifiques à suivre en exécution et qualité, ainsi que l'inclusion transversale des pratiques conformes dans les POS des secteurs. Une équipe d'experts (droits, genre, autonomisation, données et DD) sera mobilisée pour la conception de *l'approche intégrale droits-genre-inclusion* à T1-An1 PP9 pour l'analyse situationnelle et la conception de l'approche et la production d'un module transversal à intégrer dans les formations. L'approche sera incluse dans le CPD et déployée durant période du PP9. **Coûts : Consultant ; 1 mois + 3 mois ; Durée/période : 4 mois (mise en place) et 5 ans de MEO**

(b)-La programmation de la réduction des causes/barrières (géographiques, logistiques, culturelles (religion, valeurs, patriarcat), économiques, d'inclusion sociale, sécuritaires, humanitaires), par composante avec des interventions transversales dédiées agissant aux niveaux politiques, stratégiques, intermédiaire, opérationnel, communal et communautaire. Il faudra : 1-Une analyse situationnelle intersectorielle (1 mois) ; 2-Un plan triennal de réduction basé sur des priorités, la faisabilité, les stratégies nationales, la mise à contribution de différents mécanismes de financement portés à l'échelle, la systématisation intensifiée des stratégies avancées, mobiles, communautaires (1 mois). Des analyses anthropologiques (Expertise 2 mois) viseront des innovations en matière de processus endogènes compensant les pertes de l'abandon des pratiques néfastes et incluant les acteurs résistants et gardiens des normes dans des perspectives alternatives valorisantes. Des interventions augmentant la préparation et la résilience communautaire contre les crises et la configuration systématique des PPS pour une offre de service différenciée en compétences/pratiques, technologies, dispositifs infrastructurels pour les groupes spécifiques (femmes et ado-jeunes enclavés, avec handicap, en population clés VIH, de la rue, sans/à faible revenu) ; (c) La mise en œuvre et le suivi seront en cours tout au long du PP9.

R6

6.2. RECOMMANDATIONS PROGRAMMATIQUES

PERTINENCE

	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C6 / Coûts: fonctionnement, atelier/planification, consultant ; Durée: 3 mois conception et initiation puis exécution et suivi en continu.
R7	<p>[Stratégique] Appuyer les initiatives de renforcement du système de santé inscrites dans le plan national de développement sanitaire en cours, en focalisant sur l'intersection entre les 6 piliers du système et les besoins en offre SDRS pour atteindre ses engagements auprès de l'Etat du Sénégal et du siège de l'UNFPA.</p> <p>Le BP collaborera avec le MSAS à la programmation de cet appui. Une expertise sera mise à la disposition du MAS pour la production d'un plan de renforcement adapté. Le processus de renforcement sera programmé durant le PP8 et initié au T1 du PP9, Il inclura l'analyse des gaps, la détermination des priorités, leur budgétisation, la mobilisation des ressources et expertises pour l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi concerté avec le ministère en continu durant le PP9. Coût : Atelier/planification ; Consultant (P4) ; suivi/missions. Durée/Période : 3 mois de mise en place, puis mise en œuvre et suivi en continu ; semestres 10 PP8 à 10 PP9.</p>	
R8	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C4-C6-C11/ Coût: (1) Réunions, Expert 5j ; (2) Coûts : fonctionnement ; formation ; ateliers d'élaboration; suivi ; rencontres / Durée : 3 mois/2023 ; T1 2024 puis en continu
<p><i>Améliorer la conception et la MEO du Programme de pays à travers les 5 actions suivantes :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le renforcement de la conception des programmes de pays fondée sur la logique de changement en : (a) renforçant les capacités du Bureau Pays en conception de programme basée sur la théorie du changement ; (b) appliquant une simulation modulable sous forme de business plan, du niveau d'efficacité nécessaire/voulu selon l'envergure démo-géographique, le paquet des interventions à retenir en celle à plus fort potentiel d'impact sur les causes et les résultats, les ressources nécessaires dont le temps et leur coûts unitaires. Une expertise en business plan et programmation des interventions de développement en santé, genre et DD devrait accompagner le processus. 2) Le renforcement de l'adéquation et des interventions genre et équité : (a) Actualiser la compréhension et l'approche d'opérationnalisation des concepts de genre/équité dans le cadre d'un atelier multisectoriels pour corriger les dérives d'interprétation, mieux intégrer l'égalité des sexes, mieux adresser équitablement les besoins de femmes/filles et des garçons/hommes dans les initiatives de promotion du genre; (b) Améliorer la viabilité des initiatives d'autonomisation (emploi/employabilité et accompagnement à l'insertion socioéconomique) à travers une planification qui intègre des options des métiers plus porteurs (attractivité/valorisation pour les bénéficiaires, rentabilité économique, demande sur le marché) pour une valeur ajoutée substantielle. 3) la rétro-planification systématique à partir des cibles d'effet et d'impact nationale alignées à l'agenda 2030 et des engagements internationaux SR, genre et P&D ; 4) l'appui au développement des capacités institutionnelles de mobilisation des ressources chez les PE y compris la formation et le développement des plans de mobilisation des ressources, puis étendre les mécanismes communautaires existants de mobilisation des ressources et de génération des revues ; 5) Le renforcement du niveau de préparation des acteurs nationaux, infranationaux et locaux à la réponse aux crises humanitaires en assurant continuité des services grâce à l'inclusion de plans de contingence dans leur plan de développement y compris l'optimisation des actions virtuelles ; le plaidoyer pour l'augmentation des budgets prévisionnels des sinistres dont les besoins du mandat de l'UNFPA. [Stratégique] 		

EFFICACITE

	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C7-C8 / Coût: Consultation (1 expert/2mois) formation; fonctionnement /Durée: 2 mois + 1 mois essai 2023
R9	<p>[Stratégique] <i>Opérationnaliser la gestion axée sur les résultats de manière à conditionner tout investissement à son potentiel d'influence sur les progrès :</i></p> <p>1-Déterminer/identifier le niveau de progrès attendu sur les effets au niveau de l'agenda de développement-pays pour l'alignement avec la progression attendue à l'échelle internationale ; 2-Identifier prioritairement les produits dont les progrès acquis sur l'indicateur traceur induisent une progression attendue sur l'indicateur d'effet correspondant traceur ; 3-Retenir les interventions à impact direct sur la progression des indicateurs de produit susceptibles de booster directement la performance des effets ; 4-Déterminer, par modélisation mathématique, le potentiel de contribution (dimension des investissements et exécution, qualité, direction, délai) nécessaire au niveau des produits pour déduire la transformation due au niveau des effets ; de même au niveau des interventions, pour produire les progrès attendus au niveau des effets. Le paramétrage informatique devra générer des alertes de complétude et de promptitude de la mobilisation et de l'exécution du potentiel de contribution et bloquer les opérations contraires à l'alignement des ressources et des résultats ; 5-Paramétrer le logiciel de gestion financière pour rejeter les niveaux de décaissements et encaissement non compatibles avec le potentiel financier garantissant la réalisation des cibles de performance techniques pour la période concernée. Les situations d'exécution logistique et financière devraient aussi être paramétrées selon les délais et niveau de performance avec voyants et messages de promptitude et complétude en « pop-up » ; 6-Former le personnel UNFPA et des PE en vue d'une appropriation des procédures de gestion à l'aide de cet outil; 7-Paramétrer le rattrapage d'un nombre limité d'indicateurs selon les propositions des R9 et R11 ; 9-Tester une mise en œuvre conséquente durant la dernière année de programme pour tirer des leçons (1 an en PP8).</p>	
R10	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C7-C8 / Coût: Consultation (1 expert/2mois) formation; fonctionnement /Durée: 2 mois + 1 mois essai 2023
	<p><i>Rationaliser l'approche de planification pour l'harmonisation, l'alignement et l'efficacité :</i></p> <p>1- S'en tenir à la programmation nationale du niveau de renforcement des capacités nécessaires pour l'effet recherché, en l'absence d'une preuve scientifique contradictoire et avérée ; 2- Ramener la zone d'intervention à une taille géo-démographique rendant plus maitrisable la réalisation des effets attendus au niveau des échéances périodiques d'achèvement des effets. Le coût estimatif de l'atteinte des effets, par rétro-planification déterminera le nombre de Régions et/ou Districts Sanitaires à intégrer dans le programme selon le modèle de la R5 ci-dessus (se référer à R11 pour approfondissement); 3-Mettre en œuvre les recommandations précédentes (R5, R6 et R7) adressant les déficits dans la prise en compte des facteurs d'échecs persistant dans l'environnement du programme. L'omission de certaines activités comme la télé médecine ou l'inadéquation d'autres (formation) est adressée par le paramétrage du potentiel de transformation ci-dessus, incluant la qualité ; 4-Expérimenter une alternative aux goulots d'étranglement de la gouvernance centralisée dont le PBF santé. Un projet conjoint avec la Banque Mondiale est envisageable. Coût : Agence d'achat de performance/PBF (BM) ; 5-Définir systématiquement des cibles finales qui incluent la baseline et les progrès à réaliser. La détermination des réalisations reposera sur les points 1 et 2 ci-dessus et le procédé en R11 ci-dessous.</p>	
R11	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C7-C8 / Coût Consultation (1 expert), fonctionnement ; Durée: T1-2 mois ; T1+ Continu

[Stratégique] Renforcer la planification par l'amélioration de la fiabilité des hypothèses de changement prédisant l'atteinte des effets selon un calibrage pertinent des contributions thématiques, directionnelles et dimensionnelles. Il s'agira de :

1-Réviser les P.O.S des ateliers de planification du programme de pays : à travers l'inclusion d'une analyse approfondie et contradictoire de rationalisation de la programmation fondée sur la théorie du changement et alimentée par des évidences historiques-pays et internationales applicables.

2-Systématiser la rétro-planification et la cohérence de la logique de changement : Les cibles d'effet du pays dans les domaines SR, G&A et P&D, selon les agendas internationaux correspondant à la période de programme, seront adoptées. Par débat ou sur la base d'études de référence (analyses situationnelles), selon les ressources anticipées, l'envergure démo-géographique de la zone de programme sur laquelle les effets peuvent être atteints sera déterminée. Il en sera de même du niveau de capacités (produits) nécessaire pour assurer la complétude et la promptitude de la performance desdits effets. A chaque effet correspondront un ou des produits contributeurs à impact direct, immédiat et significatif avéré. Ensuite, l'analyse abordera les diverses natures d'intervention possibles, les options de rationalisation de la quantification (niveaux planchers, médianes et plafonds, évolutions annuelles, couverture géo-démo) en rapport à l'atteinte prompte et complète des cibles d'effet. L'analyse insistera sur la détermination rigoureuse des potentiels de contribution à atteindre sur la base des évidences historiques dans le pays et des expériences probantes à l'international. L'approche sera de type multifactoriel incluant un examen des contributeurs et des inhibiteurs selon les 6 champs d'influence des programmes de développement (milieu naturel, social, culturel, économique, technologique, politique). Pour chaque produit, les interventions contributives (en nature la plus adéquate, quantification la plus juste, effet directionnel compatible avec l'évolution voulu sur la capacité et l'effet) à impact direct, immédiat et significatif seront associées. [Elaboration/Formalisation du procédé : 1 mois ; application 1 mois]

3- Intégrer au niveau opérationnel le contrôle des risques et menaces : Un système de surveillance des menaces et risques sera mis en place. Le contrôle (la nature et le niveau) à exercer sur les risques et menaces ou déterminants inhibiteurs selon les données de surveillance de l'interférence sera déterminé. Les risques et menaces sur l'inversion de la performance ou l'inhibition de l'exécution seront dégagés. L'on y assortira des actions de régulation basées sur les leçons historiques-pays et d'ailleurs. La gestion du risque aura des indicateurs et intégré à la matrice des résultats. [T1+ continu].

4- Capitaliser les contributions externes au programme de pays : Les ateliers de planification prévoiront des séances d'harmonisation avec les autres intervenants de la zone de programme pour la rationalisation des ressources, la programmation d'interactions productives et le partage d'expérience ou, à défaut, une concertation sur les spécialisations zonales dans le but d'éviter des doublons et/ou une tendance au surinvestissement dans des zones bien définies et de contribuer à promouvoir l'équité territoriale. La MEO à travers les mécanismes de coordination et de S&E intégrera ces perspectives.

EFFICIENCE

Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1

Base: C9 / Coût: Ateliers budget/plans ; missions/suivi ; appui formation de base/bourses ; équipements ; Consultants / Durée: 25 mois ; T9 PP8 à T4 PP9

R12

[Stratégique] Optimiser la contribution des ressources du programme à l'atteinte des cibles de développement en SDSR, G&A et P&D

1-Réduire les déficits qualitatifs de ressources humaines (RH) à travers l'élaboration de procédures d'assurance qualité intégrant :

- la validation des formations par test de compétence des bénéficiaires de retour à leur PPS. Un taux d'efficacité inférieur à 80% nécessitera une mise à niveau sur site (ex : coaching (moniteurs) de fixation des compétences) ;

- l'élaboration des procédures de rattrapage du taux d'exécution et le suivi de leur application par le management de UNFPA concernant les formations et autres activités du programme.

Période/Durée : 1 mois de conception au T1 PP9, MEO continue. Coûts : conception, missions

2-Réduire le déficit quantitatif des RH , y compris: a)- l'appui à la formation académique dans les filières spécialisées pour lesquels le programme rencontre un déficit en effectif qualifié/spécialistes (FO, SONU); b)-La mise en place d'un programme multi-agence (UNFPA, ILO, PNUD, ONUFEMMES, UNESCO, OMS) et multisectoriel d'emploi/employabilité décent (attractivité ; fidélisation des postes de prestation des services SR et Genre/Autonomisation adaptée selon le milieu (rural/urbain) pour favoriser une répartition équitable des RH dans le pays. L'initiative reposera sur : -une analyse situationnelle (3 mois) ; -la planification de la réponse en viabilisation et sécurité de l'emploi des prestataires de service (2 mois) et -la mobilisation de ressources conséquentes multisectorielles (communautaires, communales, privées, publiques) en numéraire, bourses, équipements de travail... (1 an) ; 4-l'application des normes en effectif de prestataires.

Coûts : consultants (1 santé publique P3, 1 académicien P5), ateliers, missions, bourses, équipements.
Durée/Période : 1an et 5 mois, an 1 à 2 PP9.

2-Surmonter le défi de la disponibilité prompt des ressources financières à la hauteur des cibles de développement selon les étapes suivantes :

a)-La détermination rationnelle des besoins financiers. Elle va inclure l'actualisation des prévisions budgétaires figurant dans les stratégies nationales SRMNIA, VBG, autonomisation des femmes, capture du DD et disponibilité des données et plans pour un développement national fondé sur les besoins prioritaires. L'on déterminera aussi les coûts des synergies transversales entre thématiques (VBG, autonomisation, SDSR/PF, P&D/DD).

Durée/période : 1 mois, T1 an 1 PP9 ; Coûts : Atelier/Budgétisation

b)-Le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation et d'allocation des financements nécessaires à l'atteinte des cibles de développement pour la période 2024-2028. L'on recourra à des sources et mobilisateurs diversifiés, à des mécanismes alternatifs surmontant les goulots d'étranglement au niveau du PNUD, à la digitalisation du rapportage et des signatures, à la constitution quotidienne des liasses digitalisées. (3mois avant PP9 ; P3).

c)-La rationalisation de la budgétisation à base des R5, R6 et R7 pour réduire les appels de fonds au-delà des provisions budgétaires, puis le recours aux compensations entre comptes pour étendre la marge de flexibilité budgétaire. La période de planification sera mise à profit pour la mise en place (3 mois, T9 du PP8). Coûts : Consultant P3.

3-Surmonter le défi de la disponibilité prompt de ressources matérielles à la hauteur des cibles de développement selon les étapes suivantes :

a)-La détermination rationnelle des besoins matériels en ligne avec la R7 : systématiser la quantification, l'estimation des coûts et le colisage spécifiques par PPS et par type de service durant la planification, les acquisitions et les livraisons pour éviter des gaps en intrants et équipements clés, lesquels empêchent l'offre de services (cas des SONU) ou la pratique dans les ateliers de formation (employabilité). Durée/Période : 1 mois au T1- PP9). Coûts : consultant quantification/procédure logistiques (P4)

b)-Le coaching de la capacité de mobilisation des ressources multisectorielles nationales (voir propositions relatives aux ressources humaines). Durée/Période : 3 mois, semestre 1 PP9. Coûts : coaching/consultant P4.

R13	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base: C10 / Coûts: Ateliers, coaching, missions, consultants / Durée: 8 mois et ½ ; semestres 1 et 2 PP9
	<p><i>Optimiser les ressources stratégiques et informationnelles pour l'efficacité du programme y compris:</i></p> <p>1-Renforcer les ressources stratégiques à travers les efforts suivants :</p> <p>a)-Mettre en place un programme de renforcement des capacités institutionnelles des PE en développement et résilience institutionnelle avec focus sur la mobilisation des ressources endogènes et exogènes. L'objectif sera de réduire l'impact de leur précarité institutionnelle, surtout financière sur l'efficacité du programme de pays. La stratégie sera un coaching confié à un consultant sous le contrôle du management et des opérations du bureau de pays. Durée/Période : 6 mois, T1+T2 du PP9. Coût : Ateliers de formation ; coaching institutionnel.</p> <p>b)-Capitaliser la forte capacité d'exécution et d'absorption des ressources de certains PE, surtout dans la composante G&A en optimisant le volume de leur financement à la dimension des défis importants de la composante encore peu adressés. Durée/Période : 1 mois de mise en place au T1 du PP9 ; Coûts : l'atelier de planification, élaboration des PTA.</p> <p>c)-Mobiliser un maillage institutionnel pour la viabilité de la réponse G&A et l'extension de l'offre SSRAJ. La stratégie consistera à impliquer des institutions telles les conseils régionaux, les communes, pour compenser l'absence de représentation du MFFGPE au niveau périphérique, et le nombre insuffisant des CCA, laquelle compromet la coordination et l'animation sectorielle des interventions genre et autonomisation et SSRAJ.</p> <p>Durée/Période : 3 mois durant le 1^{er} trimestre du PP9. Coût : missions de mobilisation partenariales ; atelier de planification.</p> <p>2-Renforcer les ressources informationnelles à travers les actions suivantes:</p> <p>a)- Améliorer la normalisation de la C4D dont : ● L'application des perspectives de logique de planification rationalisée des R6 et R7 qui sont articulées pour régler la question de l'harmonisation des variations entre activités concernant les ressources informationnelles ; ●Le choix systématique d'indicateurs de produits traceurs pour garantir la lisibilité de la contribution de l'ensemble des investissements en C4D et autres domaines de services ; ●La mise en place de POS en matière de C4D par voie de consultation intégrant les normes d'actualisation du matériel de communication dont le cycle de vie des supports, l'acceptabilité et l'efficacité des messages. Durée/période : 1 mois, Semestre 1, 2023. Coût : fonctionnement, consultant (1 mois) ; P2)</p> <p>b) Optimiser la fonctionnalité des systèmes de données inter/sectoriels et du programme. Cela nécessitera une digitalisation en réseau de la périphérie au niveau central, la mobilisation et la formation des ressources humaines dédiées et un suivi pour la complétude, la promptitude et la qualité y compris l'intégration des données communautaires. Durée/période : 6 mois au Semestre 2, PP9. Coût : Consultant réseau informatique/digitalisation des systèmes (6 mois) ; P3).</p>	
R14	Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 1	Base : C11/ Coûts : Réunions, consultations, formation-briefing, logistique, contrat de maintenance, monitoring et assurance qualité ; Durée : 1 an (T1 à T4, an1 PP9)
	<p><i>Mettre à l'échelle la disponibilité prompte et complète des données en temps réel selon les étapes suivantes :</i></p> <p>—Dématérialiser et automatiser des systèmes de données basés sur des circuits sectoriels incluant tous les paliers pyramidaux jusqu'à la communauté et sur des réseaux de circuits sectoriels inter-reliés avec des fonctionnalités de génération de rapports préconçus et de basculement/extraction réciproque des données entre secteurs, utilisateurs et réseaux de données. Le processus inclura des TDR concertés entre des agences du SNU et les administrations sectorielles concernées sous le leadership du Ministère du Plan (T1-2024) ; le recrutement d'un cabinet d'experts en systèmes et réseaux intersectoriels de données ; l'analyse de la situation (2 mois) ; la proposition et la validation</p>	

d'un plan avec les maquettes de systèmes et de réseaux et d'un budget (1 mois); la mise en place et ou l'ajustement des fonctionnalités des systèmes et plateformes existantes pour les passerelles de réseautage (réseau Etat ; Réseau SNU, réseau Programme de pays) ; le montage et la mise en ligne (4 mois) ; les tests et réglages et la livraison au maître d'œuvre (Décembre 2024).

—Mettre en place dans les communautés un mécanisme de collecte des données sur cellulaire analogique et personnel (fiche électronique, visites de briefing par PPS de référence, capacitation en suivi des chefs de PPS).

—Equiper les PPS et les services opérationnels, les régions et directions centrales en ordinateurs hébergeant la plateforme digitale de données.

—Assurer le suivi et la maintenance de la fonctionnalité du système.

—Mettre en œuvre un monitoring de routine effectuant des contrôles et vérifications de qualité sur site.

DURABILITE

Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 2

Base: C11-C12 / Coût: normalisation, missions AQ, intrants SSRAJ, insertion économique, Consultant C4D, développement endogène de la C4D, suivi.

Durée/Période: S1 à S6 : 5 ans PP9

Consolider, compléter et innover en amélioration du potentiel de durabilité dans l'offre et l'appropriation des services (qualité des interventions – appropriation des compétences) pour l'accès, l'utilisation des services SR/PF et VBG et la capitalisation des compétences/métiers/AGR:

a)-La formation et le déploiement seront assujettis à l'élaboration de normes et standards vérifiés par un quitus qualité (signé par l'autorité sectorielle locale) statuant sur l'adéquation du niveau de préparation (complétude des ressources nécessaires, humaines et didactiques, théoriques et pratiques). Un mécanisme similaire de validation des formations sera conçu et mis en œuvre. (T1, 2024)

b)-La vérification de l'acceptabilité des services pour les bénéficiaires et de leur conformité à l'éthique, à la déontologie et aux droits humains sera systématique. Elle sera effectuée pendant les contrôles de qualité de l'Unité S&E et QA de l'UNFPA et ceux des équipes des régions et des districts. Le BP y associera un système d'awards (prix) qualité dont le financement viendra des mécènes nationaux. Les violences en maternité seront classées parmi les VBG, intégrées au système de surveillance/dénonciation et suivies par la police. c)-les services devront être déployés en module intégré pour garantir le changement visé. ●L'autonomisation économique ne sera plus programmée partiellement (employabilité) mais devra toujours aboutir à l'insertion socioéconomique viable (AGR fonctionnelle, emploi sécurisé) ;

●L'offre SSRAJ sera intégrale, partant d'une planification du PP9 basée sur les cibles fixées par la stratégie SRMNIA en incluant les préadolescent-e-s de sorte à dégager les gaps selon les différentes ressources. Un paquet complet de services SSRAJ (tous intrants et compétences inclus) fonctionnels sera mis en place ou complété dans chacun des PPS éligibles de la zone de programme, selon la norme nationale conformément. L'optimisation de l'offre des services pour les populations enclavées et clés IST/VIH sont adressées en R6 a) et b).

●L'appropriation de la communication sera renforcée par la mise en place d'une stratégie endogène de communication accompagnée par une expertise. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi, portés par la communauté seront spécifiques à chaque bassin ethnoculturel de la zone de programme. Les parties prenantes dont l'UNFPA se borneront à l'appui financier et à l'encadrement technique. L'appui à la création des réseaux sociaux favorisera la dynamique de la stratégie endogène de communication.

R15

<p>Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 2</p>	<p>Base: C11-C12 / Coût: ateliers, revue, missions, accompagnement, conception, supports et rencontres de plaidoyer. Période/Durée: S1 à S6 : 5 ans</p>
<p>R16</p>	<p><i>Améliorer la mobilisation des ressources domestiques au moyen de trois principaux mécanismes suivants :</i></p> <p>a)-Appuyer les communes et préfectures dans l'élaboration de plans départementaux et communaux de développement intégrant les besoins spécifiques des femmes, des filles, des groupes vulnérables et marginalisés. Les dispositions de la recommandation 17 sur l'optimisation des ressources s'appliquent ici. Période : semestre 1, PP9 ; coûts : missions, ateliers.</p> <p>b)-Accompagner la communauté pour l'appropriation et la viabilisation des mécanismes de durabilité financière mis en place. L'analyse de la vulnérabilité et des perspectives de résilience devra être faite par la partie nationale et l'UNFPA avec proposition des options correctrices à mettre en œuvre. Un mécanisme concerté de relai d'accompagnement entre UNFPA et les communes sera mis en place. Période/Durée : Semestre 2, 2024 et en continu. Coûts : revue, accompagnement.</p> <p>c)- Mettre en place une stratégie de plaidoyer pour optimiser l'apport financier de l'Etat. Elle impliquera des voix (groupe parlementaire pour la santé, UNCT, champions de l'art et du sport...) qui portent jusqu'aux instances de décision politique et de priorisation des paiements au niveau du trésor public. Cela facilitera les mécanismes d'inscription au budget et d'exécution des paiements concernant le programme pays. Période/durée : 2 mois au T1 an 1 PP9 et exécution continue. Coûts : conception, supports et rencontres de plaidoyer.</p>
<p>Responsable: UNFPA-SEN / Priorité: 2</p>	<p>Base: C11-C12 / Coût: co-financement, coaching, extension des financements tournants, suivi ; Période/Durée: S1 à S6 : 5 ans</p>
<p>R17</p>	<p><i>Achever le processus d'amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme en vue de la durabilité fiable de l'accès et de l'utilisation des services à travers les mécanismes suivants.</i></p> <p>1-Mettre à contribution le mécanisme de la R16c pour assurer le versement prompt de la contrepartie de l'Etat ;</p> <p>2-Intégrer le défi d'une couverture exhaustive de la zone de programme avec des initiatives à fonds tournants. Appliquer ici les mécanismes de financement locaux ayant opéré pour les porteurs d'AGR de GTFC autant que l'initiative Eco 3.0. ;</p> <p>3-Coachier les jeunes et femmes dans le processus de mutualisation des acteurs de l'économie informelle soutenue par l'ILO et l'Etat entre autres ; au-delà des opportunités du remboursement de la gratuité, des caisses de solidarité communautaires. Coûts : coaching, suivi. Période/Durée : initiation Semestre 1, PP9, suivi en continu.</p>



Chapitre 7. Annexe 7 Termes de référence

Termes de référence

Huitième Programme de pays du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)-SENEGAL (2019-2023)

Évaluation du programme pays

[Février 2022]

Contenu

1.	Introduction	101
2.	Contexte national	104
3.	Programme pays de l'UNFPA	105
4.	But, objectif et champ de l'évaluation	112
4.1.	But	112
4.2.	Objectifs	112
4.3.	Champ de l'évaluation	112
5.	Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation	113
5.1.	Critères d'évaluation	113
5.2.	Questions préliminaires d'évaluation	114
6.	Approche et méthodologie	115
6.1.	Approche	116
6.2.	Méthodologie	121
7.	Le processus d'évaluation	117
8.	Les produits de l'évaluation	121
9.	Assurance et contrôle qualité	126
10.	Calendrier indicatif et plan de travail	128
11.	Gestion de l'évaluation	135
12.	Composition de l'équipe d'évaluation	138
12.1.	Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	138
12.2.	Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation	140
13.	Budget et modalités de paiement	143
14.	Bibliographie et ressources	144

Acronymes

BCP	Analyse/bilan commun de pays
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
DDCH	Direction pour le Développement du Capital Humain
DSME	Direction de la santé de la Mère et de l'Enfant
Gouv SN	Gouvernement du Sénégal
EQA	Contrôle de qualité du rapport d'évaluation
EQAA	Assurance et contrôle de la qualité d'évaluation
IJS	Indemnité journalière de subsistance
ODD	Objectifs de développement durable
PAPP	Plan d'action du programme de pays
PSSRMNIA	Plan Stratégique Intégré Santé de la Reproduction, Santé Maternelle, Néonatale, infanto-juvénile et des Adolescents / Jeunes
S&E	Suivi et évaluation
SSSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SNEEG2	Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de genre 2
TdR	Termes de références
UNCT	Equipe de pays des Nations Unies
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNEG	Groupe d'évaluation des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNSDCF	Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au développement durable
UNFPA WCARO	UNFPA West and Central Africa Regional Office
VBG	Violence basée sur le genre

1. Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est l'agence des Nations Unies qui a pour mission de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et chaque jeune réalise pleinement son potentiel. L'objectif stratégique de l'UNFPA est de "réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de garantir les droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle en vue d'accélérer les progrès dans la mise en oeuvre du Programme d'action issue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), afin d'améliorer la vie des femmes, des adolescents (es) et des jeunes, en se fondant sur la dynamique des populations, les droits de l'homme et l'égalité des sexes."¹¹ Pour atteindre cet objectif, l'UNFPA articulera son travail autour de trois résultats transformateurs : (1) élimination des décès maternels évitables; (2) élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale; et (3) élimination de la violence basée sur le genre (VBG) et des pratiques néfastes, dont les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces ou forcés. Ces résultats transformateurs contribueront à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment la bonne santé et le bien-être (objectif 3), la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5), la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (objectif 10) et paix, justice et institutions efficaces et responsables (objectif 16). Conformément à la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNFPA cherche à ne laisser personne de côté et à venir en aide aux plus défavorisés.

Le Sénégal s'est doté, en 2014, d'un document référentiel en matière de politiques économiques et sociales pour accélérer sa marche vers l'émergence en 2035¹². Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal Emergent (PSE) contribue à l'atteinte des ODD sur le moyen et le long terme. Ce plan s'articule autour de trois axes que sont :

- Une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements. Cet axe s'inscrit dans une option de développement plus équilibré, de promotion de terroirs et des pôles économiques viables afin de stimuler le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire;
- Une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables ;
- Le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance, de la protection des droits et libertés et de la consolidation de l'État de droit afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Pour atteindre les objectifs du PSE, le Sénégal élabore un Plan d'Action Prioritaire (PAP) sur 5 ans. Le PAP se décline à travers des projets et programmes de développement inscrits dans un cadre budgétaire. Il met en cohérence les axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'actions, avec les projets et programmes de développement dans un cadre budgétaire pluriannuel. Ainsi, la première phase du PSE 2014-2018 s'est exécutée essentiellement à travers des réformes et des projets structurants. Elle a apporté des réponses pertinentes aux défis du Sénégal sous la forme de projets de développement, notamment dans les infrastructures et le secteur agricole. Dans la seconde période 2019-2023¹³, l'accent est mis sur une

¹¹ Plan stratégique de l'UNFPA 2018-2021, p. 8: [https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/DP.FPA_2017.9 - UNFPA strategic plan 2018-2021 - FINAL - 17July2017FR.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/DP.FPA_2017.9_-_UNFPA_strategic_plan_2018-2021_-_FINAL_-_17July2017FR.pdf).

¹² https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf

¹³ https://www.sentresor.org/app/uploads/pap2_pse.pdf

accélération de la croissance économique pour atteindre un taux moyen supérieur à 9%, un relèvement substantiel des principaux indicateurs sociaux en perspective de la réalisation des agendas 2030 sur les ODD et 2063 de l'Union Africaine. Il s'agissait essentiellement de relever les défis de la gestion d'une économie en croissance.

Dans le domaine de la santé de mère et de l'enfant, le Sénégal a élaboré un plan stratégique intégré Santé de la Reproduction, santé maternelle, néonatale, infanto-juvénile et des adolescents / jeunes (PSSRMNIA) 2016-2020¹⁴. L'objectif de ce plan était de :

- Réduire la mortalité néonatale de 23 à 13 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2022
- Réduire le taux de grossesse chez les adolescentes de 24% à moins de 14% d'ici 2022
- Réduire la mortalité des moins de 5 ans de 35%, passant de 51 à 33 pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2022
- Réduire le taux de fécondité des adolescentes de 72 à 66 naissances pour 1 000 femmes d'ici 2022
- Réduire la mortalité maternelle de 38%, passant de 392 à 243 pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2022

Pour atteindre ces objectifs, le plan s'est articulé autour de cinq axes prioritaires que sont :

- Offrir un paquet intégré d'interventions SRMNIA à haut impact
- Améliorer l'équité et la demande de services SRMNIA
- Améliorer la santé des adolescent(e) s et jeunes
- Renforcer les piliers de l'offre de SRMNIA
- Renforcer la gouvernance du système de santé

L'évaluation de la stratégie 2016-2020 et l'élaboration de la nouvelle stratégie 2022-2026 sont en cours.

Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, la stratégie contenue dans le SRMNIA vise à renforcer :

- La communication pour le changement social et comportemental en faveur de la santé des adolescent(e)s / jeunes ;
- Les compétences de vie des adolescentes en situation de vulnérabilité
- L'offre de services adaptés aux besoins des adolescent(e)s / jeunes.

Dans le domaine de l'élimination des inégalités de genre et de la lutte contre les violences basées sur le genre, le pays dispose d'une stratégie d'égalité et d'équité de genre qui couvre la période allant de 2016 à 2026¹⁵, d'un plan d'action national pour l'éradication des VBG et la promotion des droits humains (2017-2021), d'une Stratégie Nationale pour l'Abandon des Mutilations Génitales Féminines 2022-2030 assortie de son Plan d'action quinquennal 2022-2026, d'une Stratégie Nationale Ecole des Maris pour l'implication des Hommes dans la promotion de la santé de reproduction au Sénégal (2021-2035) et d'une Stratégie Nationale d'autonomisation économique des femmes et des filles (SNAEF) (2020-2035). Tous ces stratégies et plans d'actions visant la promotion des droits humains trouvent leur fondement dans le PSE qui a clairement établi que l'intégration du genre dans les politiques publiques est une stratégie de lutte contre toute forme d'inégalité et un moyen d'assurer, à tous, une participation équitable au processus de développement C'est dans ce cadre que s'inscrit la Stratégie Nationale d'Egalité et d'Equité de Genre (SNEEG dont l'objectif global

¹⁴ https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Senegal-dossier-dinvestissement.pdf

¹⁵ <http://www.csoplcp.gouv.sn/pasneeg/documents/SNEEG2.pdf>

est de : créer les conditions de réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes au Sénégal de manière à assurer l'équité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques publiques.

Les objectifs spécifiques de la SNEEG²¹⁶ sont :

- D'instaurer un environnement institutionnel socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'égalité de genre au Sénégal ;
- D'institutionnaliser le genre dans toutes institutions publiques des niveaux central et décentralisé.

L'UNFPA est actif au Sénégal depuis 1975. Le soutien que le bureau pays de l'UNFPA Sénégal fournit au Gouvernement du Sénégal dans le cadre du 8ème Programme de pays 2019-2023 porte sur les besoins et les priorités de développement national énoncés dans :

- Le Plan Sénégal Emergent 2014-2035¹⁷
- Le bilan commun de pays du plan cadre d'Assistance du Système des Nations unies au Sénégal 2012-2028¹⁸
- Le plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement du Sénégal 2019-2023¹⁹

La politique d'évaluation (2019) de l'UNFPA exige que les programmes de pays soient évalués au moins une fois tous les deux cycles de programme; "à moins que la qualité de l'évaluation du programme national précédente n'ait pas été satisfaisante et/ou que des changements importants ne se soient produits dans les contextes nationaux."²⁰ L'évaluation du programme de pays fournira une appréciation indépendante concernant la pertinence et la performance du 8ème Programme pays 2019-2023 de l'UNFPA Sénégal, et offrira une analyse de différents facteurs favorables et contraignants qui influencent l'exécution du programme et la réalisation des résultats prévus. L'évaluation de programme pays tirera aussi des conclusions et fournira un ensemble de recommandations concrètes pour le prochain cycle de programme.

L'évaluation sera conduite conformément aux orientations du manuel d'évaluation expliquant *comment concevoir et mener une évaluation de programme pays à l'UNFPA* ([Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA](#)). Le Manuel fournit des directives pratiques pour la gestion et la conduite des évaluations de programme pays afin d'assurer la production d'évaluations de qualité qui soient conformes aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et aux bonnes pratiques internationales d'évaluation. Il propose une approche détaillée reposant sur une méthodologie solide et définit les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes à toutes les étapes du processus d'évaluation. Le Manuel comprend un certain nombre d'outils, ressources et modèles qui donnent des directives pratiques pour les activités et tâches spécifiques que les évaluateurs et le gestionnaire de l'évaluation effectuent au cours des différentes phases d'évaluation.

Le public principal et les premiers utilisateurs cibles de l'évaluation sont les suivants : (i) le bureau de pays de l'UNFPA Sénégal ; (ii) le gouvernement du Sénégal ; (iii) les partenaires de mise-en-œuvre du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal ; (iv) les détenteurs de droits impliqués dans les interventions de l'UNFPA et les

¹⁶ [Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre au Sénégal 2016-2036 \(directiongenre.com\)](#)

¹⁷ https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf

¹⁸ <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1CBr0w9w5Tr5PvIc0d5YgJbOf2NOZNpSe>

¹⁹ <https://senegal.un.org/fr/45410-plan-cadre-des-nations-unies-pour-lassistance-au-developpement-du-senegal-pnuad>

²⁰ Politique d'évaluation de l'UNFPA 2019, p. 13 : https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/Eval_Policy_FR.pdf.

organisations qui les représentent (en particulier les femmes, les adolescents et les jeunes), (v) l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT); (vi) UNFPA WCARO; et (vii) bailleurs. Les résultats de l'évaluation intéresseront également un grand nombre de parties prenantes, notamment : (i) le siège et bureaux de l'UNFPA ; (ii) le Conseil d'administration de l'UNFPA ; (iii) le monde universitaire ; et (iv) les organisations locales de la société civile et les ONG internationales. Les résultats de l'évaluation seront diffusés en utilisant les canaux de communication traditionnels et numériques.

L'évaluation sera dirigée par un gestionnaire de l'évaluation au bureau pays de l'UNFPA Sénégal, avec les directives et le soutien du conseiller régional en suivi et évaluation (S&E) du WCARO et en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation. Une équipe d'évaluateurs externes indépendants mèneront l'évaluation et prépareront un rapport d'évaluation conformément aux présents termes de référence (TdR).

2. Contexte national

Le Sénégal, pays d'Afrique Subsaharienne de l'Ouest, a une superficie de 196722 km², une population estimée en 2021 à 17 197 433 contre 15 718 856 habitants en 2018, dont 7 875 295 de femmes (50,2%) et 7 843 561 d'hommes (49,8%) selon le rapport de projection de la population du Sénégal réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique²¹ avec un taux de croissance moyen annuel intercensitaire de 2,5 %. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 62,7% de la population dont 31,9% sont des adolescents âgés de 10 à 19 ans (2020). Cette structure démographique constitue une occasion de tirer profit du dividende démographique. Le taux de dépendance démographique est de 84% (2020) et est associé à une demande sociale élevée, surtout dans le domaine de la santé reproductive.

Le Sénégal a pour objectif de devenir une économie émergente d'ici à 2035. Avec un indice de développement humain de 0,494, le pays se classe à la 163^{ème} place sur 188 pays. L'incidence de la pauvreté était de 46,7% (2011) contre 37,8% en 2020.

En 2015, le taux de mortalité maternelle est estimé à 315 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 236 pour 100 000 naissances vivantes (NV) en 2017 selon l'EDS-2017. Au niveau national, 34 structures de santé dispensent des soins d'urgence obstétriques et néonataux efficaces en 2021 contre 25 en 2018. Les victimes de fistule obstétricale avec un taux de prévalence de 0,3% de femmes âgées de 15 à 49 ans en 2018 souffrent de stigmatisation et de discrimination.

Le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,4 en 2021, par rapport à 4,7 en 2018, et montre des disparités entre les régions urbaines (3,5) et rurales (5,9). Cette légère baisse de l'indice est justifiée en partie par l'augmentation de l'utilisation de la contraception moderne avec un taux de prévalence passant de 12% en 2011 à 25% en 2019 chez les femmes de 15 à 49 ans en union. Cependant malgré cette augmentation, le niveau de prévalence contraceptive reste encore faible au regard des enjeux de la capture du dividende démographique (DD). Cela est, en partie, lié au faible statut des femmes/filles, le faible pouvoir de décision des femmes et à la persistance des contraintes socioculturelles.

Le niveau élevé de fécondité chez les adolescentes (72 pour 1 000 filles de 15 à 19 ans) et le nombre de mariages d'enfants restent problématiques. Ainsi, en 2018, 15% des adolescentes avaient déjà commencé leur vie reproductive (33,9% dans les ménages du quintile le plus pauvre, par rapport à 2,8 pour cent pour le plus riche), tandis que 33,6% des adolescentes étaient mariées avant 18 ans.

Concernant l'égalité du genre et la parité entre hommes et femmes, 47,6% des parlementaires sont des femmes (2017) et 17,6% de femmes maires. Cependant, la violence à l'égard des femmes et la mutilation

²¹ <https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Rapport%20final%20Projection%20BECPD.pdf>

génitale féminine persistent. A la lecture des derniers résultats de l'EDS 2019, on note une augmentation du taux de prévalence de l'excision. Ainsi la prévalence de l'excision chez les femmes de 15- 49 ans est-elle passée de 24% en 2017 à 25,2% en 2019 ; soit une augmentation de 1,2% en 2 ans. Chez les filles de 0-14 ans, la prévalence de l'excision s'est établie à 16,1% en 2019 contre 14% en 2018 ; soit une augmentation de 2,1% en un an. Ces données cachent des disparités régionales. Au niveau de l'axe Sud, le taux est passé de 43% en 2018 à 46,3% en 2019 ; soit une augmentation de 3,3% en 1 an. En ce qui concerne l'axe Nord, la prévalence est passée de 29,8% en 2018 contre 35,7% en 2019 ; soit une augmentation de 5,9% en 1 an. Dans environ huit cas sur dix (79,6 %), l'excision a eu lieu avant l'âge de 5 ans²².

Le système statistique national s'améliore, avec quatre recensements depuis 1976 (le dernier remontant en 2013 et le prochain est prévu en 2023), des enquêtes nationales régulières (y compris une enquête continue sur la santé et la démographie depuis 2012) et l'utilisation de technologies numériques telles que des tablettes. Cependant, les systèmes d'informations et de données démographiques sont insuffisants pour suivre les progrès réalisés en matière d'objectifs de développement durable.

L'insuffisance des données désagrégées tirées d'enquêtes et d'études récentes limite la disponibilité des informations nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, en particulier dans le secteur de la santé, et des questions relatives au genre. Le gouvernement a approuvé une stratégie nationale pour les statistiques en 2015 et a l'intention de réglementer et de coordonner la production, l'analyse et la diffusion de données ventilées de haute qualité.

Le Sénégal est un pays généralement stable, sans crise humanitaire aiguë. Il est exposé aux événements liés au changement climatique, mais le gouvernement n'a pas encore pleinement mis en œuvre la stratégie officielle de réponse au changement climatique²³. Bien que les inondations, l'insécurité alimentaire et l'érosion des côtes restent les principaux facteurs de risques humanitaires.

Le 5 juillet 2018, UNFPA Sénégal a entamé avec ses partenaires la mise en œuvre de son huitième programme pour une période de 5 ans (2019-2023). Ce programme porte sur l'ensemble des domaines d'intervention de l'agence à savoir : la santé de reproduction, la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et des adolescents, la promotion de l'égalité et de l'équité de genre et les droits humains y compris la lutte contre les VBG et pratiques néfastes ainsi que la dynamique de population. La mise en œuvre du huitième programme pays a commencé en janvier 2019.

Ce huitième programme devait relever les défis suivants : faible utilisation de services de santé reproductive/planification familiale par les femmes et les adolescents/jeunes, surtout dans les régions rurales ; persistance de la violence basée sur le genre/des pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines ; l'insuffisance de la production, de l'analyse et de l'utilisation des données de qualité à des fins de politiques de programmation/suivi/d'évaluation.

Il devait contribuer à garantir l'accès à des services de santé reproductive, et plus particulièrement pour les femmes, les jeunes et les adolescents, en vue de tirer parti du dividende démographique en 2035.

Selon les analyses du réseau (Sustainable Development Network) dans son classement des Etats pour l'atteinte des ODD, le Sénégal, avant la COVID-19, a un score de 58,2 contre une moyenne régionale de 53,1. Son rang est le 127ème sur 166. Ces résultats mitigés montrent que le Sénégal doit multiplier les efforts pour atteindre les ODD. Cependant avant la pandémie COVID 19, le niveau de réalisation est de moins de 25% pour l'ODD 9, entre 25 et 50% pour les ODD 1, 4, 5 et 10, entre 50 et 75% pour les ODD 2,3,6,7,8,10,11,14,16,17, entre 75 et 100% pour les ODD 12 et 15. Seul l'ODD 13 est atteint.

3. Programme pays de l'UNFPA

²² https://www.ansd.sn/ressources/publications/Rapport-VBG_ANS-2019.pdf

²³ http://www.denv.gouv.sn/images/stories/changementclim/CPDN_Senegal.pdf

L'UNFPA travaille avec le Gouvernement du Sénégal depuis 1975 pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), promouvoir l'égalité de genre, réaliser les droits et les choix des jeunes et renforcer la production et l'utilisation de données démographiques pour le développement du capital humain. L'UNFPA applique actuellement le huitième programme de pays au Sénégal.

Le huitième Programme pays (2019-2023) est aligné avec Plan stratégique Sénégal Emergent-PSE 2035²⁴, la stratégie nationale de la santé de la Mère, de l'Enfant et des Adolescents²⁵, la stratégie de l'Égalité et l'Équité du genre²⁶ également sur les plans stratégiques de l'UNFPA 2018-2021²⁷ et 2022-2025²⁸ ; le Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD)²⁹ ; et au cadre de partenariat entre le Sénégal et les Nations Unies, à travers le Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement- PNUAD 2019-2023³⁰. Le programme de pays a été élaboré en collaboration avec le gouvernement, la société civile, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, y compris les organismes des Nations Unies, le secteur privé et le monde universitaire.

Le bureau pays de l'UNFPA au Sénégal met en œuvre le programme de pays selon les modes d'engagement suivants : (i) plaidoyer et dialogue sur les politiques, (ii) renforcement de capacités, (iii) gestion des connaissances, (iv) partenariats et coordination, et (v) offre de services]. **L'objectif final** du huitième Programme pays de l'UNFPA Sénégal 2019-2023 est **d'assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, garantir les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle**, comme indiqué dans le Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA. Le programme pays contribue aux **résultats (outcomes)**³¹ suivants du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA:

- **Résultat 1.** *Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence.*
- **Résultat 2.** *Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et d'exercer leurs droits en matière de reproduction, quel que soit le contexte.*
- **Résultat 3.** *L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression dans les situations de crise humanitaire et les contextes de développement.*
- **Résultat 4.** *La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde.*

²⁴ https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf

²⁵ https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Senegal-dossier-dinvestissement.pdf

²⁶ <http://www.csoplcp.gouv.sn/pasneeg/documents/SNEEG2.pdf>

²⁷ https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/DP.FPA_2017.9_-_UNFPA_strategic_plan_2018-2021_-_FINAL_-_17July2017FR.pdf

²⁸ <https://www.unfpa.org/fr/unfpa-strategic-plan-2022-2025-dpfpa20218>

²⁹ <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ICPD-PoA-Fr-FINAL.pdf>

³⁰ <https://senegal.un.org/fr/45410-plan-cadre-des-nations-unies-pour-lassistance-au-developpement-du-senegal-pnuad>

³¹ Conformément au Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA, le terme "résultats" est utilisé pour désigner les "outcomes" dans ces termes de référence. Alors que le plan stratégique traduit "outcomes" comme "résultats", autres documents pourraient utiliser des termes tels que "effet" ou "réalisation (effet direct)." Pour éviter toute confusion, le terme original en anglais est indiqué entre parenthèses partout où le terme "résultats" fait référence aux "outcomes."

Le huitième programme pays de l'UNFPA Sénégal, 2019-2023 a quatre domaines thématiques de programmation avec **des produits** (outputs) distincts qui sont structurés en fonction des quatre résultats du Plan stratégique 2018-2021 auxquels ils contribuent.

Résultat 1 : Santé sexuelle et reproductive

Produit 1. Les capacités des structures sanitaires à fournir des services intégrés de qualité de santé maternelle, planification familiale, nutrition, santé sexuelle aux femmes, jeunes/adolescent-e-s, en particulier les plus vulnérables, y compris en situation d'urgence humanitaire sont accrues.

Cela a été réalisé par la mise en œuvre de: (a) le renforcement des capacités des structures sur l'offre de soins de qualité à travers la mise en place du réseau SONU ; (b) le renforcement de capacités des prestataires de santé, la formation des sages femmes, le suivi des écoles de formation de sage-femmes ; (d) l'appui à la mise à disposition de produits contraceptifs et médicaments vitaux jusqu'au dernier kilomètre ; (e) le traitement des fistules obstétricales ; (f) les audits systématiques des décès maternels.

Produit 2 : Les capacités nationales à créer la demande de services de santé sexuelle et reproductive, notamment de planification familiale pour les femmes, jeunes/adolescent-e-s, en particulier les plus vulnérables, sont accrues. Ceci a été réalisé à travers (a) la distribution de produits contraceptifs ; (b) la sensibilisation et l'information des adolescents(es) et des jeunes sur la santé sexuelle et de la reproduction ; (d) le dépistage du VIH ; (e) le renforcement en équipements des structures d'accueil des jeunes ; (f) le renforcement de capacités des différents acteurs y compris sur les procédures opérationnelles standard de réponse aux violences basées sur le genre

Résultat 3 : Égalité des sexes et autonomisation des femmes

Produit 3 : Les capacités nationales à prévenir et à prendre en charge les violences basées sur le genre/pratiques néfastes/mutilations génitales féminines pour la réalisation des droits reproductifs et l'autonomisation des femmes et des filles, en particulier les plus vulnérables, sont accrues. Ceci a été réalisé grâce au : (a) le renforcement des initiatives communautaires de prévention de l'excision et de promotion des droits humains qui ont conduit aux déclarations d'abandon des MGF et mariages d'enfants, (b) le plaidoyer pour l'harmonisation des textes juridiques avec les conventions internationales signées et ratifiées par le Sénégal ; (c) la réalisation d'activités de sensibilisation et de communication pour le changement de normes sociales ; (d) le renforcement des capacités sur des stratégies innovantes de masculinité positive comme l'école des maris mais aussi (e) la mise en place de système de gestion/d'information sur les violences basées sur le genre.

Résultat 4 : Dynamique démographique

Produit 4 : Les capacités nationales à produire et utiliser des données de qualité pour informer/modéliser/suivre les objectifs de développement durable/politiques de développement favorables aux investissements sur les femmes et les jeunes pour la capture du dividende démographique, sont accrues. Cela a été réalisé par la mise en œuvre de : (a) la formation des producteurs de données ; (b) la réalisation d'études sur le Dividende démographique ; (c) l'élaboration de base données ;(d) la production de rapports sur les profils démographique

En outre, le bureau pays de l'UNFPA Sénégal participe aux activités de l'unité de coordination nationale des nations unies (UNCT) sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies, avec le but d'assurer la

coordination inter-agence et la prestation efficace de résultats tangibles à l'appui du programme de développement national et des ODD.

La théorie du changement qui décrit comment et pourquoi l'ensemble des activités prévues dans le cadre du programme pays devrait contribuer à une séquence de résultats qui aboutissent à l'objectif stratégique de l'UNFPA, est présentée en Annexe A. La théorie du changement sera une composante essentielle de la méthodologie d'évaluation. La théorie du changement du programme de pays explique comment les activités entreprises contribuent à une chaîne de résultats qui mènent aux résultats prévus ou observés. Lors de la phase de conception, les évaluateurs effectueront un examen approfondi de la théorie du changement du programme de pays. Cela les aidera à affiner les questions d'évaluation (voir les questions préliminaires dans la section 5.2), à identifier les indicateurs clés pour l'évaluation, à planifier la collecte des données (et à identifier les lacunes potentielles dans les données disponibles), ainsi qu'à élaborer une structure pour la collecte des données (la matrice d'évaluation - voir la section 6.2 et l'annexe C), l'analyse et le rapport. L'examen, par les évaluateurs, de la théorie du changement (sa validité et son exhaustivité) est également crucial en vue d'informer la préparation de la théorie du changement du prochain programme de pays par le bureau de l'UNFPA Sénégal.

Le huitième Programme pays de l'UNFPA Sénégal (2019-2023) est basé sur le cadre de résultats suivant:

Sénégal : Cadre de résultats du 8^{ème} Programme pays de l'UNFPA 2019-2023

Objectif: Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, garantir les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle de manière à accélérer les progrès dans l'application du programme de la CIPD et améliorer la vie des adolescents, des jeunes et des femmes, tout cela étant rendu possible par la dynamique des populations, le respect des droits humains et l'égalité des sexes.

Domaines thématiques de programmation de l'UNFPA

I. Santé sexuelle et reproductive	II. Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes	III. Egalité des sexes, l'autonomisation des femmes et filles	IV. Dynamiques de population
--	---	--	-------------------------------------

Résultats (outcomes) du Plan stratégique de l'UNFPA

Résultat 1 : Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence	Résultat 2 : Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction, quel que soit le contexte	Résultat 3 : L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression dans les situations de crise humanitaire et les contextes de développement	Résultat 4 : La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde
--	--	--	--

Produits (outputs) du 8^{ème} Programme pays de l'UNFPA Senegal

Produit 1. Les capacités des structures sanitaires à fournir des services intégrés de qualité de santé maternelle, planification familiale, nutrition, santé sexuelle aux femmes, jeunes/adolescent-e-s, en particulier les plus vulnérables, y compris en situation d'urgence humanitaire sont accrues.	Produit 2. Les capacités nationales à créer la demande de services de santé sexuelle et reproductive, notamment de planification familiale pour les femmes, jeunes/adolescent-e-s, en particulier les plus vulnérables, sont accrues	Produit 3 : Les capacités nationales à prévenir et à prendre en charge les violences basées sur le genre/pratiques néfastes/mutilations génitales féminines pour la réalisation des droits reproductifs et l'autonomisation des femmes et des filles, en particulier les plus vulnérables, sont accrues	Produit 4: Les capacités nationales à produire et utiliser des données de qualité pour informer/modéliser/suivre les objectifs de développement durable/politiques de développement favorables aux investissements sur les femmes et les jeunes pour la capture du dividende démographique, sont accrues.
---	---	--	--

Domaines d'action du 8^{ème} Programme pays de l'UNFPA Senegal

a) Renforcement du plaidoyer auprès de l'Etat, collectivités locales, secteur privé, partenaires techniques et financiers pour doubler les ressources financières pour l'achat et la	a) Formation de 375 sages femmes et autres prestataires de service b) Fourniture des produits contraceptifs à 47 districts sanitaires,	a) Renforcement de la capacité d'intervention de 400 acteurs (secteurs famille, justice, jeunesse, sécurité, éducation, santé) pour une réponse multisectorielle aux violences basées sur le genre/mutilations	a) Renforcement de la collecte/analyse/utilisation des données de recensement et enquêtes, y compris l'enquête démographique et de santé continue, le recensement de la population de 2023 et l'observatoire
--	---	--	--

<p>distribution des produits contraceptifs et médicaments vitaux jusqu'au dernier kilomètre ;</p> <p>b) Renforcement de la qualité de l'offre de services intégrés de santé de la reproduction/planification familiale, à travers le mentorat/coaching des sage-femmes et la revue systématique des décès maternels ;</p> <p>c) Renforcement de la fonctionnalité de 27 structures de santé pour l'offre de soins obstétricaux et néonataux d'urgence;</p> <p>d) Renforcement de la prise en charge de routine des femmes porteuses de fistules obstétricales;</p> <p>e) Extension de 3 stratégies novatrices d'offre de services de santé de la reproduction/planification familiale(offre de contraceptifs au niveau communautaire, équipes mobiles, <i>télé médecine</i>);</p> <p>f) Renforcement de l'offre de services santé de la reproduction adaptés aux besoins des adolescents/jeunes par la mise en place des services conviviaux dans 25 nouvelles structures de santé; (g)soutien aux réseaux de jeunes pour leur accès aux informations et</p>	<p>c) Réalisation de 5640 sorties en stratégies avancées avec les districts de santé et 8695 sorties d'équipes mobiles, y compris en situation de crise humanitaire ;</p> <p>d) L'équipement et formation des agents communautaires de 2450 organisations communautaires de base;</p> <p>e) Implication de 5 réseaux (Islam & population, parlementaires, communicateurs traditionnels, journalistes, jeunes) et 38 groupes de maris pairs ;</p> <p>f) Extension de deux initiatives communautaires de création de demande (écoles des maris, mutuels/caisses de solidarité villageoises) dans la zone de concentration du programme ;</p> <p>g) Renforcement de capacités des</p>	<p>génitales féminines, notamment au niveau communautaire, conformément aux procédures opérationnelles standards ;</p> <p>b) Renforcement des initiatives communautaires de prévention de l'excision et de promotion des droits humains dans les 7 régions à prévalence de l'excision plus élevée ;</p> <p>c) Plaidoyer pour l'harmonisation du code de la famille avec les conventions internationales relatives au mariage d'enfants et adoption d'un décret d'application de la loi sur la santé de la reproduction ;</p> <p>d) Partenariat avec les réseaux (religieux, parlementaires, jeunes, communicateurs traditionnels, journalistes, champions) dans la communication sociale pour surmonter les barrières socioculturelles à l'accélération de l'abandon des mutilations génitales féminines ;</p> <p>e) Renforcement du dispositif de coordination/suivi/reporting pour l'élimination des violences basées sur le genre/pratiques néfastes/mutilations génitales féminines à travers les revues périodiques universelles/suivi des</p>	<p>national pour le dividende démographique ;</p> <p>b) Actualisation/mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la statistique (2020-2025) prenant en compte les données du programme, le dividende démographique et le suivi des objectifs de développement durable, y compris ceux sponsorisés par l'UNFPA</p> <p>c) <i>Renforcement des systèmes de gestion des informations dans les domaines d'intervention de l'UNFPA</i></p> <p>d) Renforcement de la formation qualifiante et des capacités (leadership) d'adolescent-e-s/jeunes/filles issues de milieux défavorisés;</p> <p>e) <i>Plaidoyer pour la mise en œuvre des plans d'actions des secteurs santé, jeunesse et famille/genre pour la capture du dividende démographique</i></p> <p>f) Plaidoyer et renforcement des partenariats pour l'opérationnalisation de la capture du dividende démographique en milieu urbain au Sénégal (fass/autres communes) et dans les régions du programme en cohérence avec la stratégie régionale du système des Nations unies pour le Sahel.</p>
--	--	---	--

<p>services de santé sexuelle et reproductive;</p> <p>g) <i>Intégration du volontariat dans les programmes ciblant la jeunesse ;</i></p> <p>h) Renforcement des capacités pour un reporting de qualité ;</p> <p>i) (j) renforcement du partenariat/approche multisectorielle pour la synergie des interventions en soins obstétricaux et néonataux d'urgence, santé de la reproduction des adolescents/jeunes ;</p> <p>j) Sécurisation des produits de la santé de la reproduction ;</p> <p>k) Surveillance des décès maternels et riposte et fistule obstétricale.</p> <p>l) Formation des prestataires pour la réponse covid 19</p> <p>m) Offre de fer et acide folique (WIFA) aux adolescents et aux jeunes</p>	<p>communautés membres des 293 mutuels/caisses de solidarité villageoises pour la protection sociale ;</p> <p>h) Production de supports de communication (boîtes à images, affiches) adaptés aux cibles analphabètes, à l'intention de ces communautés</p> <p>i) La mise à l'échelle de la stratégie d'autonomisation des jeunes filles (New deal) à travers les clubs de jeunes filles</p> <p>j) Production de messages sur la nutrition pour les FAR (éducation nutritionnelle et supplémentation en fer et acide folique)</p>	<p>plans d'action, mise en place de système de gestion/d'information sur les violences basées sur le genre dans 5 régions et enquêtes nationales.</p> <p>f) Elaboration et validation de 3 stratégies (stratégie nationale d'autonomisation Economique des femmes, la stratégie Ecole de maris, stratégie sur les mutilations génitale féminine assortie de son plan d'actions, adoption du deuxième plan d'actions national sur la résolution 1325 femmes paix et sécurité</p> <p>g) Mise en œuvre de la stratégie école des maris dans deux régions (Tambacounda et Kédougou)</p> <p>h) Equipement et appui au fonctionnement 3 centres d'accueil et d'hébergement pour les femmes et filles victimes de violence basée sur le genre ou porteuse de fistule</p> <p>i) Appui au fonctionnement des 5 boutiques de droits pour l'accès à l'aide juridictionnelle des femmes et filles victimes de Violence basées sur les droits</p> <p>j) Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenu pour les femmes victimes de VBG et de fistule</p>	<p>g) Renforcement des capacités des ressources humaines en termes de collecte et d'analyse des données démographiques</p> <p>h) Renforcement des capacités nationales sur les outils de modélisation du dividende démographique (model demdiv, National transfert account (NTA))</p> <p>i) Vulgarisation et sensibilisation des acteurs étatiques (réseau population et développement, parlementaires, journalistes, collectivités territoriales) sur le dividende démographique</p>
--	--	--	--

Nota bene à l'attention des évaluateurs : la liste des activités comprend **(1) les activités initialement planifiées et mises en œuvre; (2) en gras: activités qui n'étaient pas initialement planifiées mais qui ont été mises en œuvre (par exemple, des activités en réponse à une (nouvelle) urgence humanitaire); et (3) en italique: activités initialement planifiées mais qui n'ont pas été mises en œuvre**

4. But, objectif et champ de l'évaluation

4.1. But

L'évaluation du programme pays servira les trois objectifs principaux indiqués dans la politique d'évaluation de l'UNFPA : (i) rendre compte aux parties prenantes de ses performances en matière de résultats de développement et d'investissement des ressources; (ii) soutenir la prise de décisions basées sur des données factuelles; et (iii) tirer de précieux enseignements, élargissant la base de connaissances existante afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD de 1994.

4.2. Objectifs

Les **objectifs** de cette évaluation du programme de pays sont de :

- I. Fournir une appréciation indépendante du 8ème Programme pays de l'UNFPA Sénégal 2019-2023 au bureau pays de l'UNFPA Sénégal, aux parties prenantes nationales et aux détenteurs de droits, au UNFPA WCARO, au siège de l'UNFPA ainsi qu'au public en général.
- II. Élargir la base de données factuelles pour la conception du prochain cycle de programme (CPD9).

Les **objectifs spécifiques** de cette évaluation de programme pays sont de :

- i. Fournir une appréciation indépendante concernant la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien de l'UNFPA.
- ii. Fournir une appréciation sur le rôle joué par le bureau pays de l'UNFPA Sénégal concernant les mécanismes de coordination de l'UNCT en vue d'améliorer la contribution collective des Nations Unies aux résultats du développement.
- iii. Tirer des conclusions de la coopération passée et actuelle, et fournir un ensemble de recommandations claires, stratégiques et concrètes pour le prochain cycle de programme.

4.3. Champ de l'évaluation

Couverture géographique

L'évaluation couvrira les dix régions médicales (Saint Louis, Matam, Louga, Fatick, Kaffrine, Ziguinchor, Sedhiou, Kolda, Tambacounda, Kedougou) sur un total de quatorze régions, un district sanitaire (Popenguine) et une Commune en pleine Capitale de Dakar (Gueule Tapée- Fass-Colobane, FassE) où l'UNFPA a appuyé la mise en œuvre d'interventions d'envergure nationale.

Portée thématique

L'évaluation couvrira les domaines thématiques suivants du huitième Programme pays : Santé sexuelle et reproductive, santé de la mère, la planification familiale, avec la Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (SSRAJ) ; l'égalité des sexes et autonomisation des femmes et la dynamique démographique. En outre, l'évaluation couvrira des questions transversales telles que: les droits humains, l'égalité de genre, le handicap, et les aspects transversaux tels que la coordination, le suivi et l'évaluation (S&E), l'innovation, la mobilisation des ressources, les partenariats stratégiques, l'approche "Ne laisser personne de côté" etc.

Cadre temporel

L'évaluation couvrira les actions planifiées et/ou mises en œuvre ou pas pendant la période couverte par le programme pays actuel : 2019-2023.

5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation

5.1. Critères d'évaluation

Conformément à la méthodologie des évaluations de programme pays décrite dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA (voir section 3.2, pp. 51-61), l'évaluation examinera les quatre critères d'évaluation du CAD de l'OCDE suivants: pertinence, efficacité, efficience et durabilité.³² Elle utilisera aussi le critère d'évaluation de la coordination pour évaluer dans quelle mesure le bureau de pays de l'UNFPA Sénégal a harmonisé ses interventions avec d'autres acteurs, favoriser les synergies et évité les duplications dans le cadre de l'UNCT

Pertinence	La mesure dans laquelle les objectifs du programme de pays de l'UNFPA correspondent aux besoins de la population au niveau du pays (en particulier, ceux des groupes vulnérables) et ont été alignés au cours de la période du programme avec les priorités du Gouvernement et les stratégies de l'UNFPA.
Efficacité	La mesure dans laquelle les produits (outputs) du programme de pays ont été atteints et la mesure dans laquelle les produits ont contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme de pays.
Efficience	La mesure dans laquelle les produits (outputs) et les résultats (outcomes) du programme de pays ont été atteints avec les ressources appropriées (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.).
Durabilité	La poursuite des avantages après la fin d'une intervention financée par l'UNFPA, et la probabilité de les voir se maintenir à long terme et résister aux risques.
Coordination	La mesure dans laquelle l'UNFPA a été un membre actif et un contributeur actif aux mécanismes existants de coordination de l'UNCT. Le cas échéant, cela comprend également la participation et les contributions aux mécanismes de coordination humanitaire de l'HCT.

³² Pour la liste complète des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (définitions et principes d'utilisation) : <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptées-evaluation-dec-2019.pdf>.

5.2. Questions préliminaires d'évaluation

L'évaluation du programme pays apportera des réponses à des questions d'évaluation (en relation aux critères ci-dessus), lesquelles déterminent la portée thématique de l'évaluation.

Durant la phase de conception, les évaluateurs devront finaliser la série de questions d'évaluation en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation du bureau pays de l'UNFPA Sénégal et le groupe de référence de l'évaluation.

Pertinence

1. Dans quelle mesure le programme pays est-il adapté: (i) aux besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple : adolescents (es) et jeunes, femmes vivants en milieu rural, personnes en situation de handicap ou en urgence humanitaire; (ii) aux stratégies et politiques nationales de développement; (iii) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025); et (iv) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25 et les ODD?
2. Dans quelle mesure le bureau pays a-t-il réagi aux changements en matière de besoins et priorités nationaux, y compris ceux des groupes vulnérables ou marginalisés ; aux variations causées par les crises humanitaires (comme la pandémie du COVID 19 et les inondations), les changements climatiques (avancée de la mer et du désert) ou les changements politiques majeurs et quelle approche a-t-il utilisée pour sélectionner les groupes laissés de côté et orienter plus d'interventions vers eux ?

Efficacité

3. Dans quelle mesure les actions soutenues par l'UNFPA ont-elles fourni des produits (*outputs*) et contribué à la réalisation des résultats (*outcomes*) du programme pays? En particulier: (i) accès et utilisation accrues des services intégrés de santé sexuelle et reproductive; (ii) autonomisation des adolescents et des jeunes pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive et le VIH et pratiquer leurs droits sexuels et reproductifs; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles; et (iv) utilisation accrue des données démographiques dans l'élaboration de plans, politiques et programmes nationaux de développement basés sur des données factuelles?
4. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il réussi à intégrer les droits de l'homme et les perspectives de l'égalité de genre, ainsi que l'inclusion du handicap³³ dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de pays ?

³³ Voir [Guidance on disability inclusion in UNFPA evaluations](#)

Efficiace

5. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il tiré le meilleur parti de ses ressources humaines, financières et administratives et a utilisé les politiques, procédures et outils appropriés pour atteindre les résultats (*outcomes*) définis dans le programme de pays?

Durabilité

6. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes) dans le développement de leurs capacités et l'établissement des mécanismes permettant de garantir la durabilité des effets?
7. Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont contribué à une amélioration durable de l'accès et de l'utilisation de services de qualité dans le domaine de la santé reproductive de la planification familiale et de la prise en charge des violences basée sur le genre.
8. Dans quelle mesure les interventions soutenues par l'UNFPA ont-elles contribué à une amélioration durable de la mobilisation de ressources domestiques pour le financement du programme dans ses différents volets (SSRMNIA, planification familiale notamment l'achat des produits contraceptifs, SONU, Fistule Obstétricale, SRAJ, VBG/MGF, Dynamique des Populations etc.) ?

Coordination

9. Dans quelle mesure le bureau pays de l'UNFPA a-t-il contribué au fonctionnement et à la consolidation des mécanismes de coordination de l'UNCT ?
10. Dans quelle mesure la Direction de la Coopération Economique et Financière-DCEF, organe du gouvernement central qui assure la coordination de la mise en œuvre du huitième programme, les autres ministères techniques (santé, famille, jeunesse) qui assurent le suivi de la mise en œuvre des interventions et les organes décentralisés au niveau de régions (exemple: Gouverneurs de région), ont-ils coordonné la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation régulière du programme pays et pour quels résultats ? Quel est le degré de satisfaction du Gouvernement central, des partenaires de mise en œuvre, de UNFPA, de la DCEF elle-même et des entités décentralisées (Gouverneurs) par rapport à la coordination dans le cadre du programme de pays? Y-a-t-il des aspects de coordination à corriger ou à renforcer ?

Les questions d'évaluation finales et la matrice d'évaluation seront présentées dans le rapport de conception.

6. Approche et méthodologie

6.1. Approche

Une approche basée sur la théorie du changement

L'évaluation de programme pays adoptera une approche basée sur la théorie du changement, laquelle décrit comment les actions soutenues par le bureau pays de l'UNFPA Sénégal doivent contribuer à une série de résultats : produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) contribuant à l'objectif général de l'UNFPA. La théorie du changement définit également les liens de causalité entre les résultats ainsi que les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui favorisent ou, au contraire, entravent la réalisation des changements souhaités. Une approche basée sur la théorie du changement est fondamentale pour identifier « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas », et pourquoi. Elle se concentre sur l'analyse des liens de causalité entre les changements (aux différents niveaux de la chaîne de résultats) que la théorie du changement décrit, et elle explore comment les hypothèses (qui sous-tendent ces liens de causalité et facteurs contextuels) ont affecté l'atteinte des résultats escomptés.

La théorie du changement jouera un rôle central tout au long du processus d'évaluation, dès la conception et la collecte de données jusqu'à l'analyse des constats, ainsi que l'articulation des conclusions et des recommandations. L'équipe d'évaluation devra utiliser la théorie du changement qui soutient le huitième Programme pays de l'UNFPA Sénégal, 2029-2023 (voir Annexe A), en vérifier la logique et l'utiliser pour déterminer si les changements escomptés aux niveaux des produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) ont bien eu lieu (ou non) et si les hypothèses sur le changement se sont avérées justes. L'analyse de la théorie du changement constitue, pour les évaluateurs, le cadre de référence pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien fourni par le bureau pays de l'UNFPA Sénégal pendant la période du 8ème programme pays.

Dans le cadre de l'approche basée sur la théorie du changement, les évaluateurs utiliseront une analyse de contribution et détermineront si les principales hypothèses (dans la chaîne des résultats) peuvent être vérifiées. Ils examineront dans quelle mesure les résultats observés confirment la validité de la chaîne de résultats telle que présentée dans la théorie du changement du programme de pays. Enfin, ils recueilleront et examineront des informations sur l'influence que d'autres facteurs peuvent avoir eu dans la réalisation des résultats attendus. Cette analyse de contribution permettra à l'équipe d'évaluation de présenter une description détaillée et crédible de la contribution du huitième Programme pays de l'UNFPA Sénégal (2019-2023).

Une approche participative

L'évaluation de programme pays sera basée sur une approche inclusive, transparente et participative, impliquant un large éventail de bénéficiaires directs, de partenaires et de parties prenantes aux niveaux national et infranational. Le bureau pays de l'UNFPA Sénégal a élaboré une cartographie initiale des parties prenantes (voir Annexe B) aux fins d'identifier les partenaires impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du programme pays, ainsi que les partenaires qui ne travaillent pas directement avec l'UNFPA mais qui jouent pourtant un rôle clé pour l'obtention des résultats attendus. Ces parties prenantes comprennent : représentants du Gouvernement, organisations de la société civile, partenaires de mise-en-œuvre, le secteur privé, le monde universitaire, autres organismes des Nations Unies, bailleurs et, surtout, les détenteurs de droits et bénéficiaires directs (notamment les femmes, adolescents et jeunes). Ces derniers pourront fournir des informations et données que les évaluateurs doivent utiliser pour évaluer la contribution de l'UNFPA aux

changements dans chaque domaine thématique du programme pays. Une attention particulière sera accordée à la participation des femmes, des adolescentes et des jeunes, notamment ceux des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes vivant avec handicap, etc.).

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau pays de l'UNFPA Sénégal a créé un groupe de référence de l'évaluation composé des principales parties prenantes du programme de pays : les chefs d'unités Santé de la reproduction, Genre, SRAJ, Population et Développement, communication du Bureau de pays de l'UNFPA; les responsables de suivi et Évaluation des Ministères sectoriels et autres Directions impliquées dans le programme (Ministère de la famille, de la Jeunesse, la Direction de la santé de la Mère et de l'Enfant (DSME); la Direction pour le Développement du Capital Humain (DDCH) ; les organisations non gouvernementales partenaires (GEEP, Tostan, Plan International, Whepesa, Marie Stopes International-MSI, Enda Santé, CEFOREP) ; la société civile Association Sénégalaise d'Évaluation (SENEVAL) et le conseiller régional en S&E de WCARO-. Le groupe de référence de l'évaluation interviendra à différentes étapes du processus d'évaluation.

Des méthodes mixtes

L'évaluation utilisera principalement des méthodes qualitatives pour la collecte de données, y compris : revue documentaire, entretiens individuels, discussions de groupe et observations lors de visites de terrain. Les données qualitatives seront complétées par des données quantitatives pour minimiser les biais et renforcer la fiabilité des résultats. Les données quantitatives seront collectées à travers un examen de documents et autres supports tels que des sites Web et bases de données en ligne, afin d'obtenir des données (d'ordre financier ou sur des indicateurs clés) pour mesurer les changements aux niveaux des produits (*outputs*) et des résultats (*outcomes*).

Les approches complémentaires décrites ci-dessus sont utilisées pour s'assurer que l'évaluation: (i) réponde aux besoins d'information des utilisateurs de l'évaluation; (ii) s'inscrive dans une approche respectueuse des droits de l'homme et des principes d'égalité de genre tout au long du processus d'évaluation, y compris à travers la participation et la consultation des principales parties prenantes (détenteurs de droits et ceux à qui incombe la responsabilité d'en assurer la réalisation); et (iii) après triangulation des données recueillies, fournisse des informations crédibles sur les avantages pour les détenteurs de droits (femmes, adolescents et jeunes) et autres partenaires du soutien de l'UNFPA.

7. Le processus d'évaluation

Le processus de l'évaluation du programme de pays peut être décomposé en cinq phases différentes, lesquelles comprennent différentes étapes se conduisant par différents produits: la phase préparatoire; la phase de conception; la phase de terrain; la phase de rédaction du rapport; et la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Les tâches relatives à l'assurance qualité des différents produits doivent être effectuées par le gestionnaire de l'évaluation et le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation à chaque phase et étape, afin d'assurer la production d'une évaluation crédible, utile et effectuée dans les temps impartis.

7.1. La phase préparatoire (*Manuel, pp.35-40*)

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal dirigera la phase préparatoire de l'évaluation de programme de pays, laquelle comprend :

- L'établissement d'un groupe de référence de l'évaluation
- Le développement de la théorie du changement sous-tendant le programme pays par le personnel du bureau pays sous la direction et l'encadrement du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation.
- La compilation de documents et informations sur le contexte national et sur le programme de pays en vue de la revue documentaire qui sera conduite par l'équipe d'évaluation durant la phase de conception.
- La rédaction des TdR pour l'évaluation de programme pays avec le soutien du conseiller régional en S&E WCARO en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation, et soumission du projet de TdR (sans annexes) au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- La publication de l'appel aux candidatures pour l'évaluation.
- L'achèvement des annexes aux TdR avec le soutien du personnel du bureau pays, et soumission des annexes au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- La pré-sélection des consultants par le bureau de pays, leur pré-qualification par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA et le recrutement des consultants par le bureau pays aux fins de former une équipe d'évaluation.
- Information de la partie nationale et des partenaires de mise en œuvre par courrier

7.2. La phase de conception (*Manuel, pp.43-83*)

Durant la phase de conception, le gestionnaire de l'évaluation jettera les bases de la communication sur l'évaluation du programme pays. Toutes les autres activités seront menées par l'équipe d'évaluation, en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Cette phase comprend :

- Une réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Le développement d'un plan de communication initial (voir le modèle 16 dans le Manuel, p. 279) par le gestionnaire de l'évaluation en consultation avec le responsable de communication du bureau pays de l'UNFPA Sénégal en vue de la diffusion et pour faciliter l'utilisation des résultats de l'évaluation. Ce plan initial devra être mis à jour à chaque phase d'évaluation et sera finalisé pour mise en œuvre lors la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation.
- La revue documentaire sur le contexte national et le programme pays, ainsi que tous autres aspects pertinents à ce stade de l'évaluation.
- L'examen détaillé de la théorie de changement sous-tendant le programme pays (voir l'annexe A). Cela comprend une analyse : des hypothèses sur lesquelles repose la théorie du changement ; des facteurs contextuels suivant lesquels le programme de pays est mis en œuvre (comment le contexte affecte-t'il les activités et les résultats) ; des indicateurs de progrès dans l'obtention des résultats ; des liens où la chaîne de causalité semble se rompre ou n'est pas bien établie ; de la manière dont les effets du programme perdureront après l'arrêt des interventions. La formulation d'un ensemble final de questions d'évaluation sur la base des questions préliminaires d'évaluation fournies dans les TdR.
- L'élaboration d'une cartographie finale des parties prenantes et d'une stratégie d'échantillonnage pour sélectionner les parties prenantes à consulter (entretiens et discussions de groupe) ainsi que les sites à visiter au Sénégal.

- L'élaboration d'une stratégie de collecte et d'analyse des données, ainsi que d'un plan de travail concret et réaliste pour la phase de terrain (voir le Manuel, section 3.5.3, p. 80).
- L'élaboration de méthodes et outils de collecte de données, l'analyse des limites possibles au recueil des données et la proposition de mesures de mitigation.
- L'élaboration de la matrice d'évaluation (critères d'évaluation, questions d'évaluation, hypothèses connexes, indicateurs, méthodes de collecte de données et sources d'information). Les données et informations recueillies dans le cadre de la revue documentaire doivent être insérées dans la matrice d'évaluation. La matrice est placée dans un Google drive afin qu'elle soit accessible à tous les membres de l'équipe d'évaluation ainsi qu'au gestionnaire d'évaluation pour sa supervision et pour qu'il/elle puisse effectuer l'assurance qualité de la matrice.

Au terme de la phase de conception, l'équipe d'évaluation élaborera **un rapport de conception** présentant une approche et méthodologie détaillées ainsi qu'un plan de travail d'évaluation robuste, pratique et faisable. Le rapport de conception sera élaboré en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation et sera soumis au conseiller régional en S&E WCARO pour examen. Un modèle pour le rapport de conception est fourni en Annexe E.

7.3. La phase de terrain (*Manuel, pp. 87 -111*)

Durant cette phase, l'équipe d'évaluation entreprendra la collecte des données et informations nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation. Au terme de la phase de terrain, les évaluateurs effectueront une analyse préliminaire des données recueillies afin d'identifier les constats émergents qu'ils présenteront au bureau pays et au groupe de référence de l'évaluation. La phase de terrain doit accorder aux évaluateurs le temps suffisant pour collecter des données valides et fiables qui leur permettront de couvrir le champ thématique de l'évaluation du programme pays. Une période de quatre semaines est planifiée pour cette évaluation. Toutefois, le gestionnaire de l'évaluation, en consultation avec l'équipe d'évaluation, déterminera la durée optimale pour la collecte de données pendant la phase de conception.

La phase de terrain comprend :

- Une réunion de démarrage avec le personnel du bureau pays de l'UNFPA Sénégal pour lancer la collecte de données.
- Des réunions entre les membres de l'équipe d'évaluation et les responsables du programme du bureau pays de l'UNFPA Sénégal.
- La collecte de données aux niveaux national et infranational.

À la fin de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation organisera **une réunion de restitution avec le bureau pays et le groupe de référence de l'évaluation** pour présenter les constats émergents au terme de la collecte de données. La réunion sera un forum pour la validation des données et informations recueillies et pour un échange de vues entre les évaluateurs et les principales parties prenantes. Cela permettra à l'équipe d'évaluation de préciser les constats, et constitue une étape importante pour qu'ils puissent ensuite formuler leurs conclusions et élaborer des recommandations crédibles et pertinentes.

7.4. La phase de rédaction du rapport (*Manuel, pp.115 -121*)

Durant la phase de rédaction du rapport, l'équipe d'évaluation poursuivra le travail analytique (commencé pendant la phase de terrain) et préparera un **rapport provisoire d'évaluation**, en tenant compte des commentaires et observations fournis par le bureau pays et le groupe de référence de l'évaluation durant la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain.

Avant la remise du rapport provisoire au gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation aura préalablement assuré un contrôle qualité interne suivant les critères de la grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation (EQA) (voir Annexe F). Le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E WCARO procéderont ensuite à l'assurance qualité du rapport provisoire en utilisant les mêmes critères (spécifiés dans la grille EQA). Si la qualité du rapport est satisfaisante (forme et contenu), le rapport provisoire sera distribué aux membres du groupe de référence de l'évaluation pour revue. Si, en revanche, la qualité du rapport est insatisfaisante, l'équipe d'évaluation devra réviser le rapport et produire une seconde version provisoire.

Le gestionnaire de l'évaluation effectuera le contrôle qualité du projet de rapport final sur la base de la matrice d'évaluation complétée (pour s'assurer que l'analyse - les réponses aux questions d'évaluation - repose sur des données et des informations crédibles et est, de fait, fondée sur des preuves). Il/elle devra également recueillir et consolider les commentaires écrits et les suggestions émises par les membres du groupe de référence de l'évaluation. C'est sur cette base que l'équipe d'évaluation apportera les modifications appropriées aux fins de produire **le rapport final d'évaluation**. Le rapport final doit clairement refléter les données et informations venant étayer les constats et, ainsi, démontrer la fiabilité et la validité de l'évaluation. Les conclusions et les recommandations doivent s'appuyer sur les constats de l'évaluation. Chaque conclusion fera référence à la (aux) question(s) d'évaluation dont la/les réponse(s) constitue(nt) le socle; chaque recommandation sera, quant à elle, reliée à une (ou plusieurs) conclusion(s) dont elle découle logiquement.

Le rapport d'évaluation n'est considéré comme final que lorsqu'il sera officiellement approuvé par le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal.

Au terme de la phase de rédaction du rapport, le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E prépareront conjointement un EQA interne du rapport final d'évaluation. Le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA conduira l'EQA final, lequel sera publié avec le rapport d'évaluation.

7.5. Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation (*Manuel, pp.131 -133*)

Durant la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation, l'équipe d'évaluation élaborera un **PowerPoint pour la présentation des résultats de l'évaluation** : principaux constats, conclusions et recommandations. Cette présentation doit être claire et immédiatement compréhensible par des personnes n'ayant pas encore lu le rapport.

Le gestionnaire de l'évaluation finalisera **le plan de communication** avec le responsable de communication du bureau pays de l'UNFPA Sénégal. Ce plan de communication devrait inclure des informations sur (i) les publics cibles de l'évaluation, (ii) les produits de communication qui seront développés pour répondre aux besoins des publics cibles, (iii) moyens et plateformes de diffusion, et (iv) un calendrier de diffusion. A minima, le rapport final d'évaluation doit être accompagné d'une présentation Powerpoint des résultats de l'évaluation (préparée par l'équipe d'évaluation) et d'un abrégé d'évaluation (préparé par le gestionnaire de l'évaluation).

Sur la base du plan de communication final, le gestionnaire de l'évaluation diffusera les résultats de l'évaluation de programme de pays auprès du personnel du bureau de pays (y compris la direction), des partenaires de mise-en-œuvre, du Bureau régional WCARO, du groupe de référence de l'évaluation et d'autres

publics cibles, comme indiqué dans le plan de communication. En distribuant le rapport final d'évaluation aux unités opérationnelles/technique du bureau de pays, le gestionnaire de l'évaluation veillera également à ce que celles-ci préparent leur réponse aux recommandations qui les concernent directement. Le gestionnaire de l'évaluation regroupera ensuite toutes les réponses dans un document final (**réponse des services**) qui sera communiqué à la Division des politiques et stratégies au siège de l'UNFPA.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable de communication au bureau de pays de l'UNFPA Sénégal, élaborera également un **abrégé d'évaluation**. Cette note condensée présentera les principaux résultats de l'évaluation de programme de pays et, ainsi, les rendra plus accessibles au plus grand nombre (voir sections 8 et 10 ci-dessous).

Le rapport final d'évaluation, ainsi que la réponse des services et l'EQA final du rapport final seront insérés dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.³⁴ Le rapport final d'évaluation sera également communiqué au Conseil d'administration de l'UNFPA. Enfin, le rapport d'évaluation, la réponse des services et l'abrégé d'évaluation seront publiés sur le site internet du bureau de pays de l'UNFPA Senegal

6.2. Méthodologie

L'équipe d'évaluation doit élaborer la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche et aux orientations fournies dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le Manuel aidera les évaluateurs à développer une méthodologie qui répond aux normes de bonne qualité pour l'évaluation à l'UNFPA et aux standards internationaux.

L'évaluation du programme pays sera, en particulier, effectuée conformément aux *Normes et règles d'évaluation de l'UNEG*³⁵, aux *Directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation*³⁶, au *Code de conduite de l'UNEG applicable aux évaluations au sein du système des Nations Unies*³⁷, et aux *Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations*³⁸. Dans le cadre de leur contrat avec le bureau pays de l'UNFPA Sénégal, les évaluateurs seront invités à signer le Code de conduite de l'UNEG³⁹ avant de commencer leur travail.

La méthodologie élaborée par l'équipe d'évaluation, constitue le fondement sur la base duquel elle sera en mesure de développer des réponses factuelles aux questions d'évaluation et de présenter une appréciation solide et crédible du soutien de l'UNFPA au Sénégal. La conception méthodologique de l'évaluation comprendra notamment: (i) une théorie du changement; (ii) une stratégie pour la collecte, le traitement et l'analyse des données; (iii) des outils spécialement conçus pour la collecte et l'analyse des données; (iv) une matrice d'évaluation; et (v) un plan de travail détaillé.

³⁴ La base de données d'évaluation est disponible à:

<https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/documentList.unfpa>.

³⁵ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>.

³⁶ Document disponible (angl.) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>.

³⁷ Document disponible (angl.) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>.

³⁸ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/980>.

³⁹ UNEG Code de conduite: <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>.

L'équipe d'évaluation est vivement encouragée à faire référence au Manuel tout au long du processus de l'évaluation de programme de pays et à utiliser les outils et les modèles fournis pour la mise en œuvre de l'évaluation.

La matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation est au centre de la conception méthodologique de l'évaluation (voir le Manuel, section 1.3.1, pp. 30-31 ; Outil 1: La matrice d'évaluation, pp. 138-160 ; et le modèle de matrice d'évaluation en Annexe C). La matrice contient les éléments essentiels de l'évaluation. Elle indique ce *qui sera évalué*: questions d'évaluation correspondant aux critères d'évaluation et hypothèses clés à examiner; et (ii) *comment cela sera évalué*: les méthodes et outils pour la collecte des données et les sources d'information pour chaque question d'évaluation et hypothèses clés associées. En reliant chaque question d'évaluation (et hypothèses associées) aux sources de données spécifiques et aux méthodes de collecte de données nécessaires pour y répondre, la matrice d'évaluation joue un rôle essentiel avant, pendant et après la collecte des données.

- **Phase de conception**

Durant la phase de conception, la matrice permet aux évaluateurs d'élaborer un plan détaillé pour la collecte et l'analyse des données et de préparer les entretiens, les discussions de groupe et les visites de sites. Lors de la phase de conception, l'équipe d'évaluation doit saisir, dans la matrice, les données et les informations résultant de leur revue documentaire, de manière claire et ordonnée. Pendant la phase de terrain, la matrice d'évaluation sert comme document de travail pour garantir que les données et les informations sont systématiquement recueillies (pour chaque question d'évaluation) et que qu'elles soient documentées de manière structurée et organisée.

- **Phase de terrain**

Tout au long de la phase de terrain, les évaluateurs doivent saisir, dans la matrice, toutes les données et informations recueillies. Le gestionnaire d'évaluation veillera à ce que la matrice soit placée dans un Google drive et vérifiera quotidiennement la matrice d'évaluation pour s'assurer que les données et informations sont correctement compilées. Il/elle alertera l'équipe d'évaluation en cas de lacunes nécessitant une collecte de données supplémentaires ou si les données/informations saisies dans la matrice ne sont pas suffisamment claires/précises.

- **Phase de rédaction**

Durant la phase de rédaction du rapport, les évaluateurs utiliseront les données et informations présentées dans la matrice d'évaluation pour étayer leur analyse (constats) pour chaque question d'évaluation. La matrice entièrement remplie est une annexe indispensable du rapport d'évaluation et le gestionnaire d'évaluation vérifiera que suffisamment de données ont été collectées par les évaluateurs pour étayer leur analyse et, ainsi, répondre à toutes les questions d'évaluation de manière crédible.

La matrice d'évaluation jouant un rôle essentiel à chaque étape du processus d'évaluation, elle nécessitera une attention particulière de la part de l'équipe d'évaluation et du gestionnaire de l'évaluation. La matrice d'évaluation sera conçue durant la phase de conception et doit être incluse dans le rapport de conception. La

matrice d'évaluation sera également annexée au rapport d'évaluation final, afin de permettre aux utilisateurs d'accéder aux données et informations sous-tendant les réponses aux questions d'évaluation.

Finalisation des questions d'évaluation et hypothèses connexes

En se basant sur les questions préliminaires présentées dans les présents TdR (section 5.2), et en s'appuyant sur la théorie du changement du programme pays (voir Annexe A), les évaluateurs devront affiner les questions d'évaluation. Dans leur mouture finale, les questions devront refléter les critères d'évaluation (section 5.1) et délimiter clairement le champ d'investigation de l'évaluation du programme pays. Les questions finales d'évaluation serviront à construire la matrice d'évaluation (voir Annexe C) et seront présentées dans le rapport de conception.

Les questions d'évaluation doivent être complétées par un ensemble d'hypothèses critiques. Partant de la théorie du changement du programme pays, celles-ci doivent indiquer la manière par laquelle et la raison pour laquelle un changement attendu aura bien lieu. Cela permettra aux évaluateurs d'évaluer si les conditions préalables à la réalisation des produits (*outputs*) et à la contribution de l'UNFPA aux résultats au niveau plus élevé, particulièrement au niveau des résultats (*outcomes*), ont été remplies. La collecte de données, pour chaque question d'évaluation et hypothèses connexes, sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés et spécifiés dans la matrice d'évaluation.

La stratégie d'échantillonnage

Le bureau pays de l'UNFPA Sénégal fournira un aperçu initial des interventions soutenues par l'UNFPA, les lieux où celles-ci sont mises en œuvre et les parties prenantes impliquées dans ces interventions. Dans le cadre de ce processus, le bureau pays de l'UNFPA Sénégal devra élaborer une cartographie initiale des parties prenantes afin d'identifier l'éventail des acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués, ou affectés par la mise en œuvre du programme pays (voir Annexe B).

Selon les informations recueillies par le biais d'une revue documentaire et des entretiens avec le personnel du bureau de pays, les évaluateurs mettront à jour et compléteront la cartographie initiale des parties prenantes. À partir de cette cartographie finale, l'équipe d'évaluation choisira un échantillon des parties prenantes aux niveaux national et infranational à consulter au travers d'entretiens et/ou de discussions de groupe durant la phase de collecte des données. Ces parties prenantes doivent être choisies suivant des critères clairs et suivant une approche d'échantillonnage décrite dans le rapport de conception (pour les orientations sur la manière de choisir un échantillon de parties prenantes, voir Manuel, pp. 62-63). Les évaluateurs devront également préciser quels groupes de parties prenantes n'ont pas été inclus et pourquoi. Les évaluateurs doivent viser à choisir un échantillon des parties prenantes aussi représentatif que possible, sachant qu'il ne sera pas possible d'obtenir un échantillon statistiquement représentatif.

L'équipe d'évaluation doit également choisir un nombre de sites qui feront l'objet de visites durant la collecte de données. La justification du choix des sites doit également être fournie dans le rapport de conception. Le bureau du pays de l'UNFPA Sénégal fournira aux évaluateurs l'information nécessaire pour accéder aux sites sélectionnés, y compris les exigences logistiques et, le cas échéant, les risques en matière de sécurité. Les sites choisis pour les visites doivent refléter la variété des interventions de l'UNFPA tant en termes de programmation thématique que du contexte de mise-en-œuvre.

L'échantillon final des parties prenantes et le choix des sites seront déterminés en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, basé sur l'examen du rapport de conception.

La collecte de données

L'évaluation examinera des sources d'information primaires et secondaires. Pour les directives détaillées sur les différentes méthodes de collecte de données généralement utilisées dans les évaluations de programme de pays, voir le Manuel, section 3.4.2, pp. 65-73.

Les données primaires seront recueillies par le biais d'entretiens semi-structurés avec des informateurs clés tant au niveau national qu'infranational (représentants du Gouvernement, représentants des partenaires de mise-en-œuvre, organisations de la société civile, autres organisations des Nations Unies, bailleurs de fonds et autres parties prenantes), ainsi qu'au travers de discussions de groupe avec les prestataires de services et les détenteurs de droits (notamment les femmes, adolescents et jeunes) et l'observation directe pendant les visites sur sites sélectionnés.

Les données secondaires seront recueillies par le biais d'une revue documentaire, principalement axée sur: les rapports annuels, les rapports de progrès trimestriels, les données de suivi et les rapports destinés aux bailleurs des projets du bureau de pays, les évaluations et les études de recherche (y compris les évaluations précédentes de programme de pays, les évaluations du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, les rapports de recherches d'ONG internationales et autres organisations des Nations Unies, etc.), le recensement de la population et des logements, les enquêtes démographiques et de santé et les registres et bases de données du bureau de pays et de ses partenaires de mise-en-œuvre, tels que les cliniques/centres de santé. Une attention particulière sera accordée à la collecte de données relatives aux principaux indicateurs de performance du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal pendant la période du huitième Programme de pays 2019-2023.

L'équipe d'évaluation veillera à ce que les données recueillies soient ventilées par sexe, âge, lieu de résidence et autres dimensions pertinentes (tel que le handicap) dans la mesure du possible.

L'équipe d'évaluation consacra un total de quatre semaines à la collecte de données sur le terrain. Les outils de collecte de données tels que : guides pour les entretiens semi-structurés et grilles de discussions de groupe, et listes de vérification pour observation directe sur sites, ou un protocole pour l'examen des documents, doivent être présentés dans le rapport de conception.

L'analyse de données

La matrice d'évaluation sera le principal cadre pour l'analyse des données. Les évaluateurs doivent entrer les données qualitatives et quantitatives dans la matrice d'évaluation pour chaque question d'évaluation et chaque hypothèse. Lorsque la matrice est complète, les évaluateurs doivent s'efforcer de déceler les tendances et thèmes émergents qui seront utiles pour répondre aux questions d'évaluation. Ils doivent aussi repérer les aspects qui doivent être examinés plus en détails et pour lesquels des données supplémentaires devront être collectées en vue de répondre de manière complète et argumentée à toutes les questions et, ainsi, couvrir l'entièreté du champ de l'évaluation (voir le Manuel, sections 5.1 et 5.2, pages 115-117).

Les mécanismes de validation

Tous les constats de l'évaluation doivent être fermement établis sur des faits que les évaluateurs auront préalablement vérifiés. L'équipe d'évaluation utilisera une variété de mécanismes aux fins de garantir la validité des données et des informations recueillies (pour des directives plus détaillées, voir le Manuel, section 3.4.3, pp. 74-77) et faire une prédiction sur l'atteinte des résultats en termes de cibles attendus dans le cadre des résultats du 8e CPD d'ici au 31 Décembre 2021. Ces mécanismes comprennent (mais ne sont pas limités à) :

- Une triangulation systématique des sources de données et des méthodes de collecte des données (voir le Manuel, section 4.2., pp. 94-95);
- Des échanges réguliers avec le gestionnaire de l'évaluation au bureau pays ;
- Des réunions internes de l'équipe d'évaluation afin de corroborer les données et informations permettant d'établir leur analyse relative aux hypothèses, de formuler des constats émergents et de conduire à des conclusions préliminaires ; et
- Une réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain.

La validation de données est un processus continu qui se déroule tout au long des différentes phases d'évaluation. Les évaluateurs doivent examiner la validité des données et informations recueillies et vérifier la fiabilité des constats à chaque étape de l'évaluation. Il s'agit, en particulier, de déterminer si, au regard des données déjà obtenues, ils doivent continuer à chercher des informations sur certaines hypothèses (connexes aux questions d'évaluation) ou les abandonner lorsque les faits indiquent que celles-ci sont faibles (informations contradictoires ou manque de données, etc.).

Les mécanismes de validation seront présentés dans le rapport de conception.

8. Les produits de l'évaluation

Les produits attendus de l'équipe d'évaluation sont les suivants :

- **Rapport de conception.** Le rapport de conception doit répondre aux des TdR en proposant l'approche qui sera utilisée pour l'évaluation, une méthodologie et un plan de travail réaliste. Le rapport devrait comprendre (au minimum): (i) l'approche et la méthodologie (y compris la théorie de changement et la stratégie d'échantillonnage); (ii) la cartographie finale des parties prenantes; (iii) la matrice d'évaluation (y compris les questions d'évaluation finales, indicateurs, sources de données et méthodes de collecte de données); (iv) les outils et techniques pour la collecte de données (y compris les protocoles pour les entretiens et discussions de groupe); et (v) un plan de travail et programme détaillés pour la phase de terrain. Pour la structure du rapport de conception, voir Annexe E.
- **Présentation PowerPoint du rapport de conception.** La présentation (contenu du rapport de conception et plan de travail pour la phase de terrain) aura lieu lors d'une réunion du groupe de référence de l'évaluation. Sur la base des commentaires et suggestions du groupe de référence, du gestionnaire de l'évaluation et du conseiller régional en S&E, l'équipe d'évaluation élaborera la version finale du rapport de conception.
- **Présentation PowerPoint pour la réunion de restitution avec le bureau pays et le groupe de référence de l'évaluation.** La présentation offrira un aperçu des principaux constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain. Elle servira de base à un échange de vues entre l'équipe

d'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal (y compris la direction) et les membres du groupe de référence, lesquels auront ainsi l'opportunité d'apporter des informations complémentaires et/ou de corriger l'interprétation erronée de données ou informations recueillies.

- **Rapport provisoire d'évaluation.** Le rapport provisoire d'évaluation présentera les constats, conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation. Il fera l'objet d'un examen par le gestionnaire de l'évaluation, le bureau de pays, le groupe de référence et le conseiller régional en S&E. Leurs commentaires et suggestions seront pris en compte par l'équipe d'évaluation pour la rédaction du rapport final.
- **Rapport final d'évaluation.** Le rapport final d'évaluation (*maximum 70 pages plus annexes*) présentera les constats et les conclusions, ainsi qu'un ensemble de recommandations pratiques et réalisables aux fins d'informer le prochain cycle du programme. Pour les directives sur la structure du rapport final d'évaluation, voir Annexe G. [L'ensemble des annexes doit être complet et doit inclure la matrice d'évaluation contenant toutes les données et informations collectées.](#)
- **Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation.** La présentation fournira un aperçu clair des principaux constats, ainsi que des conclusions et recommandations. Elle sera utilisée pour faciliter la diffusion du rapport d'évaluation final.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable en communication du bureau pays de l'UNFPA Sénégal, établira :

- **Un abrégé d'évaluation.** Il s'agit d'un document court et concis qui fournira un aperçu des principaux résultats de l'évaluation d'une manière facilement compréhensible et visuellement attrayante, afin de promouvoir leur utilisation par les décideurs et autres parties prenantes. La structure, le contenu et la présentation de l'abrégé d'évaluation devraient être similaires aux abrégés produits par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour les évaluations centralisées.

Tous les produits de l'évaluation seront rédigés en français.

9. Assurance et contrôle qualité

Le système d'assurance et de contrôle de la qualité des évaluations de l'UNFPA veille à la bonne qualité des évaluations. Ce système recouvre deux processus : (i) l'assurance qualité tout au long du processus d'évaluation, de la rédaction des TdR jusqu'au rapport final ; et (ii) le contrôle qualité du rapport final d'évaluation sur la base de critères préétablis. Le Bureau indépendant de l'évaluation, à l'UNFPA conduira le contrôle qualité du rapport d'évaluation.

Tant l'assurance que le contrôle qualité de la présente évaluation de programme de pays seront réalisés conformément aux directives et aux outils établis par le Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA (voir <https://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-quality-assurance-and-assessment-tools-and-guidance>). Un élément essentiel du système qualité consiste en la grille « EQA » (voir le Manuel, pp. 268-276 et Annexe F) établissant des critères sur la base desquels le rapport provisoire ainsi que le rapport final d'évaluation seront examinés. Les critères ont trait à : la clarté de la rédaction, la solidité de l'approche méthodologique,

la rigueur de l'analyse, la crédibilité des constats, l'impartialité des conclusions, et l'utilité des recommandations.

Le gestionnaire de l'évaluation est le principal responsable de l'assurance qualité à chaque étape du processus d'évaluation. Au préalable, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation aura joué un rôle primordial puisqu'il/elle doit s'assurer que chaque membre de l'équipe d'évaluation fournisse une contribution de haute qualité (tant sur le plan de la forme que de la substance). Il/elle doit aussi contrôler que la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation soient conformes aux critères de qualité de la grille « EQA » (voir Annexe F)⁴⁰ avant d'être soumises au gestionnaire de l'évaluation. La liste pour l'assurance et le contrôle qualité ci-dessous présente, de façon succincte, les critères de qualité auxquels la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation doivent répondre.

1. Structure et clarté du rapport Le rapport est clair, facile à consulter, complet, structuré d'une façon logique et rédigée conformément aux normes et pratiques des organisations internationales, y compris les consignes éditoriales du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (voir Annexe I).
2. Résumé Il donne un aperçu de l'évaluation et est rédigé en tant que section autonome du rapport comprenant les éléments clés de l'évaluation : Le but de l'évaluation et les publics cibles ; les objectifs de l'évaluation et brève description du programme de pays ; bref aperçu de la méthodologie ; les principales conclusions ; et les recommandations.
3. Conception et méthodologie Présentation claire des méthodes et des outils utilisés, y compris la justification de l'approche méthodologique et la pertinence des méthodes choisies pour capturer les points de vue d'un éventail de parties prenantes, y compris les groupes vulnérables et marginalisés. Les contraintes et les limitations sont explicitées (y compris les limitations s'appliquant aux interprétations et extrapolations dans l'analyse ; la robustesse des sources de données, etc.).
4. Fiabilité des données Les sources des données sont clairement indiquées, tant pour les données primaires que secondaires. La crédibilité des données primaires (par exemple, entretiens et discussions de groupe) et secondaires (par exemple, documents) est bien établie et les limites sont explicitées.
5. Analyse et constats Une analyse solide et des constats crédibles fondés des faits clairement établis. Les interprétations sont basées sur des hypothèses clairement explicitées ; les facteurs contextuels sont identifiés ; les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux (y compris les résultats imprévus) sont bien expliqués.
6. Validité des conclusions Les conclusions sont basées sur des constats crédibles et communiquent le jugement impartial des évaluateurs. Les conclusions sont présentées par ordre de priorité ; organisées en conclusions stratégiques et programmatiques (voir le Manuel, p.238) ; brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée ; et, pour chaque conclusion, il est indiqué une origine (la/les question(s) d'évaluation dont les réponses constitue(nt) le fondement de la conclusion).
7. Utilité et clarté des recommandations Les recommandations découlent logiquement des conclusions. Elles sont réalistes et applicables sur le plan opérationnel. Elles sont présentées par ordre de priorité ; divisées en recommandations stratégiques et programmatiques (comme les conclusions); brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée des principaux éléments de la recommandation et comment elle pourrait être mise en œuvre effectivement. Pour chaque recommandation, il est

⁴⁰ Les évaluateurs sont invités à consulter les rapports d'évaluation de programme de pays de bonne qualité disponibles à : <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>. Ces rapports doivent être lus conjointement avec leurs EQA respectifs (également disponibles dans la base de données) afin d'avoir une idée claire du niveau de qualité attendu.

indiqué un niveau de priorité (haute/moyenne/basse), une cible (unité(s) administrative(s) à laquelle la recommandation est adressée), et une origine (la/les conclusion(s) dont elle découle).

8. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (PAES) indicateur de performance d'évaluation - égalité de genre

L'approche évaluative est en conformité avec le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes⁴¹ et les directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations.⁴²

Le processus d'assurance et de contrôle qualité (voir Annexe F) de la présente évaluation du huitième Programme pays sera effectué à plusieurs niveaux et impliquera: (i) le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation (et chaque membre de l'équipe d'évaluation); (ii) le gestionnaire de l'évaluation au bureau pays de l'UNFPA Sénégal, (iii) le conseiller de S&E [du bureau régional de l'UNFPA WCARO] et (iv) le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, dont les rôles et responsabilités sont décrits à la section 11.

10. Calendrier indicatif et plan de travail

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées toutes les activités qui seront effectuées tout au long du processus d'évaluation ainsi que leur durée ou la date limite de remise des produits correspondants. Le tableau liste également toutes les références utiles (outils à utiliser et modèles à suivre) dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA.

⁴¹ Des orientations sur l'indicateur de performance d'évaluation SWAP et son application à l'évaluation sont disponibles à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1452>.

⁴² *Les Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations* est disponible à: <http://www.uneval.org/document/detail/980>.

Phases de l'évaluation et activités ⁴³	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Phase préparatoire			
Préparation d'une lettre à l'intention du Gouvernement et autres parties prenantes pour les informer de la prochaine évaluation de programme de pays	<i>Lettre du Représentant de l'UNFPA</i>	11 Février 2022	
Création du groupe de référence de l'évaluation		01 Février 2022	Modèle 14: Lettre d'invitation pour participer au groupe de référence, p. 277
[Supprimez si une théorie du changement existe déjà:] Développement de la théorie du changement sous-tendant le programme de pays par le personnel du bureau de pays (à l'instigation de la direction du bureau de pays et avec le soutien du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation)	<i>Théorie du changement (à inclure en Annexe A des TdR)</i>	08-12 Février 2022	Outil 2: Le diagramme d'intervention logique, pp. 161-163 ⁴⁴
Compilation d' information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays pour l'examen documentaire par l'équipe d'évaluation	<i>Création d'un Google drive contenant tous les documents pertinents sur le contexte national et le programme de pays</i>	du 15 janvier au 15 mars 2022	Outil 8: Liste de contrôle des documents à fournir par le gestionnaire de l'évaluation à l'équipe d'évaluation, pp. 179-183 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Base de documents électroniques: Liste de contrôle
Rédaction des termes de référence (TdR) basés sur le modèle des TdR prêts à l'emploi développé par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec les	<i>TdR provisoires</i>	08 février 2022	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle des TdR prêts à l'emploi du Bureau de l'évaluation

⁴³ Les activités des différentes phases de l'évaluation indiquées dans ce tableau ne suivent pas nécessairement la présentation des activités dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA, car elles sont organisées par ordre chronologique et comprennent des activités complémentaires, basées sur les bonnes pratiques au sein de l'UNFPA.

⁴⁴ Le diagramme d'intervention logique décrit la chaîne de résultats sous-tendant le programme de pays ; il est similaire à une théorie du changement. Cependant, la théorie du changement va au-delà de la chaîne des résultats et décrit les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui affectent la réalisation des résultats escomptés.

ressources du groupe de référence de l'évaluation)			
Examen et approbation des TdR par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>TdR finaux</i>	<i>15- 28 février 2022</i>	
Publication de l' appel à candidatures pour l'évaluation	<i>Appel à candidatures pour l'évaluation</i>	<i>21 février au 05 mars 2022</i>	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle de l'appel à candidatures pour l'évaluation
Annexes des TdR (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec la contribution du personnel du bureau de pays)	<i>Annexes provisoires</i>	<i>21 au 05 mars 2022</i>	Modèle 4: Cartographie des parties prenantes, p. 255 Outil 4: Tableau de cartographie des parties prenantes, p. 166-167 Modèle 3: Liste des projets Atlas par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, pp. 253-254 Outil 3: Liste des interventions de l'UNFPA par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, pp. 164-165 Modèle 15: Plan de travail, p. 278 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Dresser la liste des interventions de l'UNFPA (projets Atlas)
Pré-sélection des consultants par le bureau de pays	<i>Fiche d'examen des candidatures</i>	<i>du 05 au 19 mars 2022</i>	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Equipe d'évaluation: Fiche d'examen des candidatures
Examen et approbation des annexes des TdR par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>Annexes finales</i>	<i>05-19 mars 2022</i>	
Pré-qualification des consultants par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		<i>19 mars au 02 Avril 2022</i>	
Recrutement de l' équipe d'évaluation par le bureau de pays		<i>25 mars au 15 Avril 2022</i>	
Phase de conception			

<p>Réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E</p>		<p><u>15-22 avril 2022</u></p>	
<p>Développement d'un plan de communication initial par le gestionnaire de l'évaluation (en consultation avec le responsable de communication du bureau de pays)</p>	<p><i>Plan de communication initial</i></p>	<p>18-22 Avril 2022</p>	<p>Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays</p>
<p>Revue documentaire sur le contexte national et le programme de pays</p>		<p>5-20 Avril 2022</p>	
<p>Rédaction du rapport provisoire de conception (y compris approche et méthodologie, théorie du changement, questions d'évaluation, matrice d'évaluation complète, cartographie finale des parties prenantes et stratégie d'échantillonnage, plan de travail pour la phase de terrain)</p>	<p>Rapport provisoire de conception</p>	<p>20 Avril au 04 mai 2022</p>	<p>Modèle 8: Rapport de conception pour l'évaluation de programme de pays, pp. 259-261</p> <p>Outil 5: Grille pour sélectionner les questions d'évaluation, pp. 168-169</p> <p>Outil 1: Matrice d'évaluation, pp. 138-160</p> <p>Modèle 5: Matrice d'évaluation, pp. 256</p> <p>Modèle 15: Plan de travail, p. 278</p> <p>Outils 9 et 10: sur les guides d'entretien, pp. 183-187</p> <p>Outil 11: Liste de contrôle des questions pour entretiens, p. 188</p> <p>Modèle 7: Journal des entretiens, p. 258</p> <p>Modèle 6: L'agenda pour l'évaluation de programme de pays, p. 257</p> <p>Outil 6: L'agenda pour l'évaluation de programme de pays, pp. 170-176</p> <p>Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de</p>

			sources et de méthodes (le cas échéant)
Examen du rapport provisoire de conception par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>Commentaires consolidés fournis par le gestionnaire de l'évaluation au/à la cheff/fe de l'équipe d'évaluation</i>	04-18 mai 2022	
Présentation du rapport provisoire de conception au groupe de référence de l'évaluation pour commentaires et suggestions	Présentation PowerPoint du rapport provisoire de conception	18 au 25 mai 2022	
Révision du rapport de conception et transmission de la version finale au gestionnaire de l'évaluation pour approbation	Rapport de conception final	du 25 au 31 mai 2022	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation, en particulier les publics cibles et les délais (sur la base de la cartographie finale des parties prenantes et du plan de travail d'évaluation présenté dans le rapport de conception final)	<i>Plan de communication mis à jour</i>	25 au 31 mai 2022	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de terrain			
Réunion de lancement pour la collecte de données avec le personnel du bureau de pays	Rencontre entre l'équipe d'évaluation et le personnel du bureau de pays	31 mai au 07 juin 2022	Outil 7 : Liste de contrôle des tâches préparatoires de la phase de terrain, pp. 177-183
Réunions bilatérales avec les responsables de programme du bureau de pays	Réunion des évaluateurs/responsables de programme du bureau de pays	du 31 mai au 07 juin 2022	
Collecte de données (y compris les entretiens avec les informateurs clés, visites de sites pour observation directe, discussions de groupe, examen documentaire, etc.)	Saisie des données et informations dans la matrice d'évaluation	08 -30 juin 2022	Outil 12: Comment mener des entretiens: Journal des entretiens et astuces pratiques, pp. 189-202 Outil 13: Comment organiser une discussion de groupe: Astuces pratiques, p. 203-205 Modèle 9: Note sur les résultats de la discussion de groupe, p. 262 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de

			sources et de méthodes (le cas échéant)
Réunion de restitution avec le personnel du bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents et les conclusions préliminaires après la collecte de données	Présentation PowerPoint pour le compte rendu avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation	07 juillet 2022	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Plan de communication mis à jour</i>	01 au 07 juillet 2022	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de rédaction du rapport			
Rédaction du rapport d'évaluation et transmission au gestionnaire de l'évaluation	Rapport provisoire d'évaluation	07-21 juillet 2022	Modèle 10: La structure du rapport final, pp. 253-264 Modèle 11: Résumé du rapport d'évaluation, p. 265 Modèle 18: Diagrammes et tableaux de base en Excel, p. 288
Examen du rapport provisoire d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, le groupe de référence de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>Commentaires consolidés fournis par le gestionnaire de l'évaluation au/à la cheff/fe de l'équipe d'évaluation</i>	21 juillet-04 Août 2022	
Rédaction du rapport final d'évaluation (y compris les annexes) et transmission au gestionnaire de l'évaluation	Rapport final d'évaluation (y compris les annexes)	04 au -18 Août 2022	
Élaboration conjointe de l'EQA du rapport final d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>EQA du rapport final d'évaluation</i>	18-25 Août 2022	Modèle 13: Grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation et note explicative, p. 269-276 Outil 14: Liste de contrôle sur droits de l'homme et égalité des sexes, pp. 206-207 Outil 15: Tableau de bord pour l'évaluation de la performance des évaluations individuelles selon le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre, pp. 208-209

Transmission du rapport final d'évaluation au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		25-30 Août 2022	
Préparation de l' EQA du rapport final d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>EQA du rapport final d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA</i>	30 Août-15 septembre 2022	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Plan de communication mis à jour</i>	30 Août -6 septembre 2022	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation			
Préparation de la réponse des services par le bureau de pays et transmission à la Division des Politiques et Stratégies	<i>Réponse des services</i>	06-27 septembre 2022	Modèle 12 : Réponse des services, pp. 266-267
Finalisation du plan de communication et préparation de sa mise en œuvre par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Plan de communication final</i>	20-au 27 septembre e 2022	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 279 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Élaboration de la présentation des résultats de l'évaluation	Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	20 au 27 septembre 2022	Exemple de présentation PowerPoint (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/FINAL_MTE_Supplies_PPT_VERSION_FRANCAISE_Version_Longue.pdf
Élaboration de l' abrégé d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Abrégé d'évaluation</i>	27 septembre au 11 octobre 2022	Exemple de l'abrégé d'évaluation (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/UNFPA_MTE_Supplies_Brief_FINAL.pdf
Annonce de la fin de l'évaluation de programme de pays sur la communauté M&E Net	<i>Article de blog sur la communauté M&E Net</i>	11 au 18 octobre 2022	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Comment bloguer sur le processus d'évaluation de programme de pays

Publication du rapport final d'évaluation, de l'EQA et de la réponse des services sur la base de données d'évaluation de l'UNFPA par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		18-25 octobre 2022	
Publication du rapport final d'évaluation, de l'abrégé d'évaluation et de la réponse des services sur le site Internet du bureau de pays		18-25 octobre 2022	
Distribution du rapport d'évaluation et de l'abrégé d'évaluation aux parties prenantes par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Y compris: Communication par courriel; réunion des parties prenantes; ateliers avec les partenaires responsables de la mise en œuvre, etc.</i>	25 octobre-au 25 novembre 2022	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays

(*) Le Manuel est disponible en anglais seulement. Il est cependant nécessaire pour l'équipe d'évaluation de le lire attentivement et d'utiliser, en les adaptant en français, les outils et modèles qui y sont proposés. Le gestionnaire de l'évaluation doit maîtriser la méthodologie présentée dans le Manuel et utiliser les modèles comme indiqué ci-dessus.

Dès que recruté, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation, il/elle élaborera un plan de travail détaillé (voir Annexe I) en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

11. Gestion de l'évaluation

Le **gestionnaire de l'évaluation** du bureau pays de l'UNFPA Sénégal sera responsable de la gestion de l'évaluation et de la supervision de l'équipe d'évaluation conformément aux directives du Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le gestionnaire de l'évaluation supervisera l'ensemble du processus d'évaluation, de la phase préparatoire jusqu'à la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Il/elle coordonnera également les échanges entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Il est de la responsabilité du gestionnaire de l'évaluation de garantir la qualité, l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation conformément aux normes et règles de l'UNEG et aux directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation. Ses principales responsabilités sont les suivantes :

- Établir le groupe de référence de l'évaluation.
- Assembler l'information de base et les documents sur le contexte national et sur le programme pays de l'UNFPA Sénégal et les archiver dans un Google drive pour les partager avec l'équipe d'évaluation dès son recrutement.
- Préparer les TdR pour l'évaluation (y compris les annexes), avec l'appui du conseiller régional en S&E, et soumettre les TdR au Bureau de l'évaluation pour examen et approbation.
- Lancer et diriger le processus de sélection de l'équipe d'évaluation en consultation avec le conseiller régional en S&E.

- Identifier les candidats potentiels pour mener l'évaluation, compléter les [fiches d'examen des candidatures](#) pour évaluer leurs qualifications respectives et proposer une présélection des candidats avec le soutien du conseiller régional en S&E et la soumettre au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour pré-qualification.
- Partager les annexes des TdR avec les évaluateurs finalement sélectionnés et organiser une réunion de lancement de l'évaluation avec l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Fournir aux évaluateurs un soutien logistique pour la collecte des données (visites de sites, entretiens, discussions de groupe, etc.).
- Présider le groupe de référence de l'évaluation, organiser des réunions avec l'équipe d'évaluation et faciliter les interactions entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation.
- Prévenir toute tentative tendant à compromettre l'indépendance de l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation.
- Effectuer l'assurance qualité de tous les produits soumis par les évaluateurs au cours du processus d'évaluation; notamment le rapport de conception (en mettant l'accent sur les questions finales d'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation, et les méthodes, outils et le plan pour la collecte des données), ainsi que le rapport d'évaluation provisoire et final.
- Coordonner le travail d'assurance qualité du groupe de référence de l'évaluation sur les produits d'évaluation et s'assurer que les commentaires et suggestions du groupe de référence de l'évaluation sont traités adéquatement.
- Effectuer l'assurance qualité du rapport d'évaluation provisoire en collaboration avec le conseiller régional en S&E, conformément aux critères spécifiés dans la grille d'EQA.
- Élaborer un plan de communication initial pour la diffusion des résultats de l'évaluation (en coordination avec le responsable de communication du bureau de pays) et le mettre à jour tout au long du processus d'évaluation.
- Préparer l'EQA du rapport final d'évaluation en collaboration avec le conseiller régional en S&E, en utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- Diriger et participer au processus de préparation de la réponse des services.
- Soumettre le rapport final d'évaluation, l'EQA et la réponse des services au conseiller régional en S&E, au Bureau de l'évaluation et à la Division des politiques et stratégies de l'UNFPA au Siège.

À toutes les étapes du processus d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation aura besoin du soutien du personnel du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal. Les responsabilités du **personnel du bureau de pays** sont les suivantes :

- Contribuer à la préparation des TdR, en particulier : la théorie du changement, la cartographie des parties prenantes, la liste des projets Atlas, la collecte d'information de base et de documents sur le contexte national et le programme pays, et collaborer à la rédaction des questions d'évaluation.
- Se rendre disponible pour les réunions/entretiens avec l'équipe d'évaluation.
- Fournir un appui au gestionnaire de l'évaluation pour la logistique relative aux visites de sites et à l'organisation des entretiens et discussions de groupe avec les parties prenantes aux niveaux national et infranational.
- Contribuer à l'élaboration de la réponse des services.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation.

Les progrès de l'évaluation seront suivis de près par le **groupe de référence de l'évaluation**. Le groupe de référence de l'évaluation est composé de personnels du bureau pays de l'UNFPA Sénégal, de WCARO, de représentants du Gouvernement national de Sénégal, de partenaires de la mise en œuvre, ainsi que d'autres parties prenantes concernées, y inclus des organisations qui représentent des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes handicapées, etc.) (voir le Manuel, section 2.3., p. 37). Le groupe de référence de l'évaluation a pour rôle de garantir la pertinence, la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Il apportera son appui à différentes étapes clés du processus d'évaluation, facilitera l'accès de l'équipe d'évaluation aux sources d'information et informateurs clés et assurera le contrôle qualité des produits de l'évaluation d'un point de vue technique. Les principales responsabilités du groupe de référence de l'évaluation sont les suivantes :

- Apporter un appui au gestionnaire de l'évaluation pour l'élaboration des TdR, y compris la sélection des questions préliminaires de l'évaluation.
- Fournir des suggestions et commentaires sur le rapport de conception.
- Servir d'interface entre les évaluateurs et les principales parties prenantes de l'évaluation et faciliter l'accès aux informateurs clés et à la documentation.
- Fournir des commentaires et des suggestions d'ordre technique sur le rapport provisoire d'évaluation.
- Participer à des réunions avec l'équipe d'évaluation.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation et au processus d'apprentissage et partage de connaissances sur la base du rapport d'évaluation final, y compris au suivi de la réponse des services.

Le **conseiller régional en S&E** WCARO fournira des orientations et un appui technique au gestionnaire de l'évaluation à toutes les étapes du processus d'évaluation. Les responsabilités du conseiller en S&E sont:

- Fournir des suggestions et des commentaires sur le projet de TdR (y compris les annexes) conformément au Manuel d'évaluation de l'UNFPA et soumettre la version finale du projet de TdR au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour examen et approbation.
- Appuyer le gestionnaire de l'évaluation dans l'identification des candidats potentiels et l'évaluation de leur expérience et de leurs qualifications respectives.
- Assurer la liaison avec le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour la rédaction des TdR et la sélection de l'équipe d'évaluation.
- Examiner le rapport de conception provisoire et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation, en mettant l'accent sur les questions finales de l'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation et les méthodes, outils et plans de collecte de données.
- Examiner le rapport d'évaluation provisoire et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation.
- Préparer l'EQA du rapport d'évaluation final en collaboration avec le gestionnaire de l'évaluation, utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- S'assurer que le bureau de pays procède à l'élaboration d'une réponse des services.
- Apporter un appui au bureau de pays dans la diffusion et l'utilisation des résultats de l'évaluation.

Le **Bureau de l'évaluation** de l'UNFPA jouera un rôle crucial dans le contrôle qualité de l'évaluation. Les responsabilités du Bureau de l'évaluation sont les suivantes :

- Examiner et approuver les TdR (y compris les annexes).
- Faire la revue et procéder à la pré-qualification des consultants.
- Assurer le contrôle qualité final (EQA) du rapport d'évaluation final.

- Publier le rapport d'évaluation final, l'EQA et la réponse des services dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.

12. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe d'évaluateurs externes indépendants, composée de: (i) un/une chef/fe d'équipe ayant la responsabilité globale de la réalisation de l'exercice d'évaluation, et (ii) des membres d'équipe qui fourniront une expertise technique dans les domaines thématiques relatifs au mandat de l'UNFPA (SSR/SSRAJ; égalité des sexes et autonomisation des femmes; et dynamique démographique). Dans le cadre des efforts de l'UNFPA pour renforcer les capacités nationales d'évaluation, l'équipe d'évaluation comprendra également un/e jeune évaluateur/rice émergent/e qui fournira un soutien à l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation. Au-delà de sa responsabilité principale dans la conception de la méthodologie et coordination de l'équipe d'évaluation, le/la chef/fe d'équipe assumera aussi le rôle d'expert technique pour un des domaines thématiques dans le cadre du 8ème programme pays de l'UNFPA Senegal.

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation sera recruté sur le plan international ou régional, tandis que les membres d'équipe d'évaluation y compris le/la jeune évaluateur/rice émergent/ (e) seront recrutés localement pour assurer une connaissance adéquate du contexte national. Enfin, l'équipe d'évaluation doit avoir le niveau de connaissances requis pour mener des évaluations axées sur les questions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité de genre et être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et dans un environnement multiculturel.

12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Chef/fe de l'équipe d'évaluation

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation assumera la responsabilité générale de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation. Il/elle sera responsable de la production et de la soumission, dans les délais impartis, de tous les produits, conformément aux TdR. Il/elle dirigera et coordonnera le travail de l'équipe d'évaluation et garantira la qualité des produits de l'évaluation à toutes les étapes du processus. Le gestionnaire de l'évaluation fournira des orientations à l'équipe d'évaluation concernant l'élaboration du rapport de conception, notamment : l'approche méthodologique, le plan de travail et la préparation de la phase de terrain. Il/elle dirigera la rédaction et présentation du rapport de conception et du rapport d'évaluation (provisoire et final) et jouera un rôle de premier plan dans les réunions avec le groupe de référence de l'évaluation et le bureau pays. Le/la chef/fe d'équipe sera également responsable de la communication avec le gestionnaire de l'évaluation. Au-delà de ses responsabilités en tant que chef/fe d'équipe, il/elle sera aussi un expert technique responsable d'un des domaines thématiques du programme pays décrits ci-dessous.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de SSR

L'expert en matière de SSR fournira une expertise sur les services intégrés de santé sexuelle et reproductive y incluse la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (SSRAJ), le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale, la fistule obstétricale et les Soins

obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU). Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau pays de l'UNFPA Sénégal et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière d'égalité des sexes et autonomisation des femmes

L'expert en matière de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes fournira une expertise sur les droits humains des femmes et des filles, en particulier les droits sexuels et reproductifs, l'autonomisation des femmes et des filles, l'engagement des hommes et des garçons, ainsi que sur les VBG et les pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés. Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau pays de l'UNFPA Sénégal et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de dynamique des populations

L'expert en matière de dynamique des populations fournira une expertise sur les questions de population et développement, telles que le recensement, le vieillissement de la population, la migration, le dividende démographique et les systèmes statistiques nationaux. Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau pays de l'UNFPA Sénégal et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Jeune évaluateur/trice émergent/e

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e contribuera à toutes les phases du processus de l'évaluation de programme pays. Il/elle soutiendra le/la chef/fe et les membres de l'équipe d'évaluation pour le développement de la méthodologie d'évaluation, l'examen et l'affinement de la théorie du changement du programme pays, la finalisation des questions d'évaluation et l'élaboration de la matrice d'évaluation, des méthodes et outils de collecte de données, et des indicateurs. Le/la jeune évaluateur/trice émergent/e participera également à la collecte de données (visites de sites, entretiens, discussions de groupe et revue documentaire) et contribuera à l'analyse des données et à la rédaction du rapport d'évaluation, comme

convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation. En outre, il/elle fournira un soutien administratif tout au long du processus d'évaluation et participera à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau pays de l'UNFPA Sénégal et le groupe de référence de l'évaluation.

Les modalités de la participation des membres de l'équipe d'évaluation compris celle du/de la jeune évaluateur/trice émergent/e) au processus d'évaluation, leurs responsabilités lors de la collecte et de l'analyse des données, la nature de leurs contributions respectives pour la rédaction du rapport de conception et du rapport d'évaluation provisoire et final seront établis avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation et ces tâches seront accomplies sous son/sa supervision.

12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation

Chef/fe d'équipe

Les compétences, aptitudes et expérience du/de la chef/fe de l'équipe d'évaluation devraient inclure:

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, sciences sociales, démographie ou études de population, statistiques, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 10 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations dans le domaine du développement international.
- Une vaste expérience dans la conduite d'évaluations complexes, notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales et ONG.
- **Une expertise confirmée dans un des domaines thématiques du programme pays couverts par l'évaluation (voir profils d'experts ci-dessous).**
- Une connaissance approfondie des évaluations à base sur la théorie du changement et une maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une capacité à maintenir un niveau élevé de qualité des évaluations conformément aux normes définies par l'UNFPA et l'UNEG.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Excellentes compétences pour diriger et coordonner le travail de l'équipe d'évaluation et capacité à partager compétences et connaissances techniques en matière d'évaluation.
- Capacité à encadrer le travail d'un/e jeune évaluateur/rice émergent/e, à créer un environnement propice à son/sa participation effective au travail de l'équipe d'évaluation, et à apporter la supervision et l'appui nécessaires au renforcement de ses capacités.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire d'experts.

- Excellente capacité d'analyser et de synthétiser de grands volumes de données et d'informations provenant de sources diverses.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de Sénégal.
- Excellente maîtrise du français, écrit et oral.

Expert SSR

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de SSR devraient inclure:

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie de la SSR/SSRAJ, y compris le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification familiale fistule obstétricale et les SONU.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de Sénégal.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

Expert égalité des sexes et autonomisation des femmes

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en études de femmes/genre, droits de l'homme, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, de la VBG et autres pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés, ainsi que des questions relatives à la masculinité, aux relations genre et sexualité.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).

- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme, au genre et aux VBGs y compris les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire d'experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national du Sénégal.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

Expert dynamique des populations

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de la dynamique des populations devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en démographie ou études de population, statistiques, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie en matière de la génération, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données des recensements de la population et des logements pour le développement, les dynamiques démographiques, la migration et les systèmes statistiques nationaux, y compris l'utilisation des logiciels statistiques (SPSSR, EpiInfo, Stata Data, Nvivo etc.).
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire d'experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national du Sénégal.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

Jeune évaluateur/rice émergent/e

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e devra être âgé/e de moins de 35 ans et ses compétences, aptitudes et expérience devraient inclure :

- Un diplôme d'études supérieures (BAC+3) en santé publique, démographie ou études de population, sciences sociales, statistiques, études de développement ou tout autre domaine connexe.

- Une certification en évaluation ou qualification équivalente.
- Jusqu'à cinq ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'évaluations ou en S&E dans le domaine du développement international.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Capacité démontrée à travailler en équipe.
- Bonnes capacités d'organisation, de communication et de rédaction.
- Bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils de visualisation des données.
- Une bonne connaissance du mandat et des activités de l'UNFPA ou d'autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

13. Budget et modalités de paiement

Les évaluateurs y compris le/la jeune évaluateur/trice émergent/e) recevront un forfait journalier calculé sur la base de leurs qualifications et expérience, suivant le barème de l'UNFPA.

Les paiements seront effectués comme indiqué ci-dessous :

À l'approbation du rapport de conception	20%
À la remise d'un rapport d'évaluation provisoire de qualité satisfaisante	40%
À l'approbation du rapport d'évaluation final et de la présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	40%

En plus des forfaits journaliers, les évaluateurs recevront une indemnité journalière de subsistance (IJS=DSA) conformément aux dispositions de la directive relative aux missions de l'UNFPA, et sur la base des taux applicables de l'IJS-DSA des Nations Unies pour le lieu de mission. Les frais de voyage seront réglés séparément.

La répartition provisoire des jours du travail au sein de l'équipe d'évaluation sera la suivante :

	Chef/fe d'équipe	Experts thématiques	Jeune évaluateur/rice émergent/e
Phase de conception	7	4	4
Phase de terrain	20	20	20
Phase de rédaction du rapport	20	10	5
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation	1	1	1

TOTAL (jours)	48	35	30
----------------------	-----------	-----------	-----------

Veillez noter que les nombres de jours mentionnés dans le tableau sont indicatifs. La distribution finale du volume du travail et du nombre de jours correspondant pour chaque consultant, sera proposée par l'équipe d'évaluation dans le rapport de conception et sera soumise à l'approbation du Management après avis du gestionnaire de l'évaluation.

14. Bibliographie et ressources

Les documents suivants seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation dès le recrutement effectué :

Documents de l'UNFPA

1. Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/resources/strategic-plan-2014-2017>
2. Plan stratégique de l'UNFPA (2018-2021) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/strategic-plan-2018-2021>
3. Plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/unfpa-strategic-plan-2022-2025-dpfpa20218>
4. Politique d'évaluation de l'UNFPA (2019)
<https://www.unfpa.org/admin-resource/unfpa-evaluation-policy-2019>
5. Manuel d'évaluation : Comment concevoir et effectuer une évaluation de programme de pays à l'UNFPA (2019) (en anglais)
<https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>
6. Évaluations centralisées pertinentes effectuées par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA [listez toutes les évaluations individuellement et fournissez le lien hypertexte direct vers chaque rapport] - disponibles à: <https://www.unfpa.org/evaluation>

Stratégies, politiques et plans d'action nationaux de Sénégal

7. Plan Senegal Emergent:
https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf
8. Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et/ou Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au développement durable-PNUAD (UNSDCF):
<https://senegal.un.org/fr/45410-plan-cadre-des-nations-unies-pour-l'assistance-au-developpement-du-senegal-pnuad>
9. Listez les stratégies et politiques nationales pertinentes pour chaque domaine thématique du programme pays :
 - Stratégie de la santé de la Mère, de l'Enfant, des Adolescents et des jeunes (SRMINIA):
https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Senegal-dossier-d'investissement.pdf
 - Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité du genre 2 (SNEEG2):
[Strategie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre au Sénégal 2016-2036 \(directiongenre.com\)](http://Strategie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de genre au Sénégal 2016-2036 (directiongenre.com))
 - Stratégie Nationale Ecole des Maris pour l'implication des Hommes dans promotion de la santé de la reproduction au Sénégal

Guide du formateur EDM
Manuel de formation EDM
Stratégie Nationale pour l'Abandon des Mutilations Génitales Féminines 2022-2030
Stratégie Nationale MGFS
Plan d'action MGF
Stratégie Nationale pour l'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles -SNAEF- 2020 - 2035
Plan d'Action National pour l'Éradication des VBG et la Promotion des Droits Humains 2017 2021

Documents de programmation du bureau pays de l'UNFPA Sénégal

10. Gouv Sn/UNFPA 8ème Descriptif de programme pays 2019-2023
11. Analyse/bilan commun de pays des Nations Unies (BCP-CCA)
12. Analyse de situation pour le Sénégal /Gouv Sn /UNFPA 8ème Programme pays 2019-2023
13. Plans annuels du travail du bureau pays
14. Documents conjoints du programme
15. Examens à mi-parcours des interventions/programmes dans les différents domaines thématiques du programme de pays
16. Rapports sur les ressources de base et les autres ressources
17. Stratégie du bureau pays pour la mobilisation des ressources

Documents de S&E du bureau de pays Senegal de l'UNFPA

18. Gouv Sn /UNFPA 8ème Plan de S&E du programme pays 2019-2023
19. Plans et rapports annuels sur les résultats du bureau pays (SIS/MyResults)
20. Rapports de suivi trimestriels du bureau pays (SIS/MyResults)
21. Évaluation précédente du /Gouv Sn/UNFPA 7ème Programme pays 2014-2017 disponible à:
<https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

Autres documents

22. Plans annuels du travail des partenaires de mise-en-œuvre et rapports de progrès trimestriels des partenaires de mise-en-œuvre
23. Evaluations de la capacité financière et de gestion des partenaires de mise-en-œuvre
(« *Implementing partner assessments* »)
24. Rapports d'audit et rapports visites de terrain
25. Ordres du jour et procès-verbaux des réunions des groupes de travail conjoints des Nations Unies
26. Rapports pour les bailleurs des projets du bureau de pays de l'UNFPA Sénégal